



ELECTIONS EUROPENNES 2024

QUESTIONNAIRE DU WWF AUX PARTIS POLITIQUES POUR LES ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN

DECEMBRE 2023

Merci de renseigner ce formulaire:

Nom du parti: RASSEMBLEMENT NATIONAL
Prénom et nom: Jordan BARDELLA
Adresse email: gaetan.dussausaye@rassemblementnational.fr
Numéro de téléphone (optionel): 0667129816

Notre parti consent à l'utilisation de son logo par le WWF pour l'inclure dans le tableau comparatif et les documents de diffusion.

BIENVENUE SUR LE QUESTIONNAIRE DU WWF POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024 !

Alors que les Européens souffrent de plus en plus des événements climatiques extrêmes et de la crise du coût de la vie, les élections européennes de 2024 sont un moment charnière. Aujourd'hui, plus que jamais, il y a un besoin urgent d'une action solide, fondée sur la science, sur le climat et la nature pour renforcer l'autonomie et la résilience de l'Europe, et pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans la transition vers la durabilité.

Le questionnaire suivant a été élaboré par le WWF afin de mieux comprendre les positions des partis politiques sur les principales politiques environnementales. Le WWF représente 3,9 millions de sympathisants en Europe qui souhaitent en savoir plus sur les propositions de votre parti pour faire face aux crises du climat et de la biodiversité.

Le questionnaire, qui comporte 18 questions, couvre un éventail de politiques et de priorités européennes, notamment le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'alimentation et la finance durable.

Votre participation est essentielle pour nous permettre d'informer nos sympathisants, tout en offrant à votre parti une plateforme pour exprimer votre point de vue sur ces questions cruciales.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à ce questionnaire et attendons votre retour pour le 15 février. Les résultats seront analysés et présentés à compter de mars 2024.

1. Maintenir et renforcer le Green Deal européen

En 2019, l'UE a lancé [le Green Deal ou Pacte vert européen](#), un programme global visant à lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, et à rendre l'économie européenne plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive. Le Green Deal comprend des politiques sur le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'économie circulaire, les transports et la finance. Cependant, plusieurs engagements doivent encore être concrétisés (par exemple, [la transition vers des systèmes alimentaires durables](#)), et certaines mesures prises ne sont pas à la hauteur de l'ambition initiale (par exemple, [la réduction globale des émissions de l'UE d'ici 2030](#)). S'il siège au parlement européen, votre parti peut aider l'Europe à passer à un modèle plus écologique et plus juste en veillant à ce que le Green Deal européen soit pleinement mis en œuvre.

Votre parti s'engage-t-il à soutenir le Green Deal au cours des cinq prochaines années, en faisant de sa mise en œuvre une vraie priorité ainsi qu'en soutenant des législations européennes supplémentaires ou plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement afin de respecter les engagements originels du Green Deal ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, notamment en soutenant des législations européennes supplémentaires / plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement.
- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, mais nous nous contenterons de soutenir la mise en œuvre des législations européennes existantes en matière de climat et d'environnement.
- Non, nous ne maintiendrons pas le Green Deal comme l'une des principales priorités politiques.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Je suis résolument engagé pour que nos nations soient à l'avant-garde du combat pour l'environnement, car cela est vital pour l'homme et la biodiversité. Pour cela, il est nécessaire que l'écologie se fasse avec le peuple français et non pas contre lui. Avec des solutions concrètes, basées sur les avancées technologiques qui sont efficaces selon le sixième et dernier rapport de synthèse du GIEC, dès lors que les "options d'adaptations" que nous choisissons sont multisectorielles et d'ampleur significative. Le Pacte vert est porteur d'une écologie incohérente qui contraint davantage les agriculteurs français et européens et participe à l'explosion de l'importation de productions agricoles lointaines, de moindre qualité, au bilan carbone désastreux et gorgées de pesticides pourtant interdits en Europe.

Il existe une voie alternative à l'écologie punitive et à la décroissance prônées par la Commission européenne. Soyons réalistes, personne ne veut d'un tel « Pacte vert » qui provoque la mort de l'agriculture française.

2. Atteindre la neutralité climatique

Avec le Green Deal, l'UE a inscrit dans [la loi européenne sur le climat](#) son objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et en 2040. Le premier objectif intermédiaire est déjà fixé pour réduire les "émissions nettes" de l'UE (émissions après déduction des absorptions de carbone par les forêts et d'autres écosystèmes) d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Toutefois, il n'existe pas encore d'objectif légal pour le deuxième objectif intermédiaire de 2040. Selon [le récent avis](#) du Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique sur l'objectif 2040, l'UE a déjà, en vertu de certains principes éthiques, épuisé sa juste part du budget mondial des émissions. La position du WWF est que l'UE devrait viser la neutralité climatique - c'est-à-dire une réduction de 100 % des émissions nettes de gaz à effet de serre - d'ici 2040, au lieu de 2050.

Quel niveau de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Au moins 100% (i.e. atteindre la neutralité climatique d'ici 2040)
- Au moins 90%
- Moins de 90%, ou pas du tout d'objectif contraignant pour 2040

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

J'ai parcouru le 6e rapport de synthèse du GIEC. Atteindre zéro émission nette de CO2 en 2050 repose sur une large palette sectorielle que j'ai déjà eu l'occasion de défendre et que nous sommes prêts à déployer en France : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports lourds à hydrogène, les techniques d'élimination du CO2 dans l'atmosphère, sans oublier les nouveaux réacteurs nucléaires qui garantissent à la France une énergie bas-carbone et bon marché sans laquelle, nous le savons, les objectifs d'électrification des usages pourraient ne pas être tenus. Par ces moyens, la France pourra respecter les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

Je ne pense pas que des contraintes supranationales nous aideront à faire avancer l'écologie. De mon point de vue, la neutralité carbone devrait être un objectif positif non seulement pour le climat mais également pour le peuple français. Le problème que soulève cette question est dans les détails de sa mise en œuvre, qui malheureusement engendrent d'ores et déjà des conséquences sociales néfastes pour une partie de la population.

3. Mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles

La crise géopolitique et énergétique qui sévit actuellement en Europe met en évidence le coût faramineux de notre dépendance envers les énergies fossiles. Les énergies fossiles sont non seulement de plus en plus chères pour les ménages les plus vulnérables, mais elles sont également polluantes et non durables. L'UE doit rapidement abandonner l'utilisation des énergies fossiles afin de devenir une économie neutre sur le plan climatique et limiter les pires conséquences du changement climatique. Pour le moment, il n'existe pas d'approche juridiquement contraignante pour l'élimination progressive des énergies fossiles. Il est essentiel que l'UE fixe des objectifs juridiquement contraignants pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Votre parti s'engage-t-il à fixer des dates cibles à court terme et juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole (dans cet ordre) ?

Veuillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.
- Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète de l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole, mais nous pensons que les dates cibles de 2030, 2035 et 2040 sont trop strictes.
- Non, nous ne nous engageons pas à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

La France parviendra à réduire le recours aux énergies fossiles grâce à la relance de sa filière nucléaire. Nous sommes l'un des seuls pays au monde à avoir d'ores-et-déjà mené notre transition énergétique il y a un demi-siècle.

Au lieu de montrer la France en exemple, l'Union européenne encourage nos voisins à produire de l'électricité fortement carbonée en raison des règles absurdes du marché européen de l'électricité qui aboutit à l'indexation des prix de l'électricité sur les prix du gaz. Je rappelle que la production d'électricité nucléaire en France émet environ 4 g de CO₂/kWh. En Allemagne, la production à partir de charbon émet environ 1050 g de CO₂/kWh et celle à partir de centrales à gaz environ 420 g de CO₂/kWh.

Je veux que la France renoue avec l'amélioration de son parc nucléaire. Depuis Charles de Gaulle, le nucléaire a fait l'objet d'un consensus de l'intégralité des gouvernements et des Présidents. François Hollande et Emmanuel Macron auront contribué à affaiblir cet atout français.

Notre groupe au Parlement européen a obtenu une victoire pour le climat avec l'inscription du nucléaire dans les énergies décarbonées. Désormais, nos voisins pourront faire du nucléaire la clé de leur sortie des énergies fossiles.

4. Transition vers des systèmes alimentaires durables

L'impact de notre système alimentaire actuel se fait sentir dans notre vie quotidienne. Les gens ont de plus en plus de mal à accéder à une alimentation saine et durable. En outre, notre système alimentaire contribue de manière significative à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. C'est pourquoi les décideurs politiques doivent définir des principes et des objectifs juridiquement contraignants afin d'améliorer notre système alimentaire, qui s'appliqueraient à tous les acteurs - de la transformation des aliments à la distribution et à la consommation. L'UE a fait un pas dans cette direction en présentant, dans le cadre de la stratégie "de la ferme à la table"¹, l'idée d'un règlement global sur les systèmes alimentaires durables. Toutefois, cette idée doit encore être concrétisée par une proposition législative qui sera ensuite négociée par le Parlement européen et les États membres. Le WWF appelle la Commission et les partis politiques à soutenir la publication rapide de cette proposition - avec des normes pour les produits européens s'appliquant également aux produits importés. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir la publication de cette nouvelle législation et de contribuer activement à la promotion d'un modèle durable, équitable et sain pour les producteurs et les consommateurs de denrées alimentaires en Europe.

¹ La stratégie "de la ferme à la table" est au cœur du Green Deal et vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement.

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'une nouvelle législation fixant des objectifs quantitatifs fondés sur des données scientifiques, afin d'améliorer la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

Veuillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, fixant des principes généraux et des objectifs quantitatifs contraignants afin d'impliquer plus fortement les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs et les consommateurs dans la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, mais elle devrait se limiter à fixer des principes et des objectifs généraux, sans objectifs quantitatifs contraignants.

- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Je vous remercie de cette question qui me permet d'expliquer comment une politique de souveraineté alimentaire contribuerait à lutter contre le réchauffement climatique. Ce qu'il faut, c'est « agir local, penser global ». A l'échelon local, il faut savoir reconnaître les progrès au risque de démotiver tout le monde. Depuis 2016, l'agriculture française a diminué de 96% l'usage des produits phytosanitaires les plus dangereux, ce qui constitue un effort considérable. Au global, il faut s'abstenir d'importer toujours plus notre alimentation alors que l'Europe pourrait être largement autosuffisante. Cela permettrait de faire diminuer la part de 50% des émissions de CO₂ françaises. C'est la raison pour laquelle je m'oppose à la stratégie « De la ferme à la fourchette » qui prévoit des baisses de production qui entraînent mécaniquement une forte hausse des importations agricoles. Ces conséquences désastreuses ont été documentées dans un rapport technique du *Joint Research Center* qui évalue l'explosion des importations à +39%. C'est là toute l'imposture climaticide de la décroissance qui contribue à augmenter les émissions de CO₂.

5. Réformer la politique agricole commune

La relation entre les agriculteurs européens, le changement climatique et la perte de biodiversité est complexe. D'une part, nos pratiques agricoles contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité ; d'autre part, les agriculteurs se retrouvent de plus en plus vulnérables aux effets des crises du climat et de la biodiversité. En 2025, la Commission européenne doit présenter une proposition législative visant à élaborer une nouvelle [politique agricole commune](#) (PAC) pour la période post-2027. Ce sera la première occasion d'aligner la PAC sur la vision de la stratégie "[de la ferme à la table](#)" et de réorienter les [paiements directs](#) de la PAC pour soutenir financièrement les agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable. S'il siège au parlement européen, votre parti sera en mesure de donner les moyens aux agriculteurs pour faire cette transition et les aider à renforcer leur résilience tout en réduisant l'impact environnemental de la production agricole européenne.

Votre parti est-il favorable à la révision de la politique agricole commune (PAC) conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, et à la réorientation du soutien aux agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie européenne "de la ferme à la table" et au Green Deal, et nous soutenons la suppression progressive des paiements directs pour, à la place, réorienter ces fonds publics européens vers le soutien des agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable.
- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, mais nous ne sommes pas favorables à la suppression progressive des paiements directs.
- Non, nous ne soutenons pas la révision de la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

La Politique Agricole Commune n'est pas un cadeau fait à nos agriculteurs par l'Union européenne. La France donne plus qu'elle ne reçoit en retour. En 2022, la France a contribué à hauteur de 26 milliards d'euros et reçu 16 milliards d'euros, dont 9 milliards au titre de la PAC. Ce système n'est donc pas une fin en soi et il mérite d'être rééquilibré. Au niveau national, la réorientation du soutien aux agriculteurs que vous évoquez est un enjeu considérable. Le montant de la PAC actuelle dépend notamment de la taille des exploitations agricoles et de ce fait oppose inutilement les « gros » aux « petits ». Dans l'état actuel, 80% des subventions sont réservées à 20% des exploitants et 3% des agriculteurs touchent 20% des aides.

Fort de ce double constat, le Rassemblement National a choisi d'accompagner la dernière révision européenne de la politique agricole commune en votant le début de sa "renationalisation". La mise en place de plans stratégiques nationaux est insuffisante au regard des enjeux que traverse l'agriculture française, mais elle permet de rapprocher les petites structures agricoles des aides de la PAC, dont la lourdeur administrative les éloigne.

6. Adopter un cadre pour la résilience face au changement climatique

La nature est essentielle pour renforcer la résilience face au changement climatique. Des écosystèmes sains tels que les plaines d'inondation, les rivières à écoulement libre, les écosystèmes forestiers et agricoles résilients servent de défenses contre les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Négliger la nature accroît notre vulnérabilité ainsi que le coût financier liés aux événements météorologiques extrêmes, l'UE devant déjà faire face à [plus de 12 milliards d'euros de pertes annuelles](#). Pour des raisons de sécurité, l'UE a besoin d'un nouveau cadre de résilience face au changement climatique comprenant des mesures législatives et non législatives et intégrant les effets du changement climatique dans toutes les politiques sectorielles. Ce cadre inciterait à des investissements intelligents dans différents secteurs (énergie, transports, agriculture, forêts...), en privilégiant les solutions fondées sur la nature plutôt que les infrastructures grises qui, dans bien des cas, ne font qu'accroître à long terme la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ces investissements aideraient les villes et les zones rurales à faire face à l'évolution rapide du climat et contribueraient à protéger les citoyens européens, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les entreprises. Il s'agit par exemple de restaurer les zones humides afin qu'elles puissent absorber l'eau, la filtrer et la stocker dans le sol, plutôt que de construire de nouveaux barrages, rehausser les digues ou mettre en œuvre des transferts d'eau interbassins à grande échelle pour gérer la ressource en eau. Il s'agit également de n'extraire que la quantité d'eau dont nous avons besoin pour des exploitations agroécologiques et des cultures adaptées au changement climatique, ainsi que pour l'eau potable dans les régions les plus touchées par le stress hydrique

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'un nouveau cadre composé de mesures législatives et non législatives visant à promouvoir la résilience face au changement climatique en renforçant la capacité d'adaptation des écosystèmes européens, afin de protéger notre société contre les risques liés au climat?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures législatives et non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature.
- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature, mais nous ne soutenons pas de nouvelles mesures législatives.
- Non, nous pensons que l'UE dispose déjà de suffisamment de mesures législatives et non législatives pour soutenir l'adaptation au changement climatique et/ou les solutions fondées sur la nature.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Les propositions de réponse sont trop limitées.

Il existe des solutions artificielles et naturelles ayant fait leurs preuves pour se prémunir contre les effets du changement climatique. Par exemple, aux Pays-Bas, où il est impossible d'évacuer tout le monde en cas d'inondation car le pays est densément peuplé, les villes ont été repensées autour de ce risque climatique. A Rotterdam, on a construit des parkings pouvant se convertir en cuves de récupération des eaux et des jardins publics pouvant faire office de lacs en cas de déluge. Nous devons également, au niveau national, protéger les activités sensibles comme l'agriculture en sécurisant l'accès à l'eau pour nos cultures.

7. Accroître les investissements dans la protection de la nature et des personnes

Pour atténuer le changement climatique et adapter notre société et notre économie à ses chocs, il est essentiel de protéger et de restaurer nos écosystèmes. Pour ce faire, il est nécessaire de réorienter les subventions dommageables à l'environnement vers des investissements au bénéfice de la nature, et de soutenir financièrement les agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens, pêcheurs, communautés côtières et collectivités locales engagées dans des activités de restauration de la nature. Une [étude](#) commandée par la Commission européenne estime de manière prudente qu'au moins 48 milliards d'euros seront nécessaires chaque année entre 2021 et 2030 pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. On estime qu'en 2021, 27 milliards d'euros ont été investis par l'UE et ses États membres. Il est impératif de combler le déficit de financement tant au niveau européen qu'au niveau national pour faire face à la crise de la perte de biodiversité ; cela permettra aussi de donner des moyens à ceux qui sont en première ligne sur la restauration de la nature et le changement climatique, de renforcer notre résilience face aux catastrophes climatiques et de soutenir les conditions d'une production alimentaire durable. Enfin, le financement de la nature est un investissement, et non un coût, car [1 euro investi dans la restauration de la nature rapporte 8 euros de bénéfices économiques](#).

Votre parti est-il favorable à une augmentation des investissements européens et nationaux pour la protection et la restauration de la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an.
- Oui, nous sommes favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui, mais nous ne nous engageons pas sur un chiffre précis.
- Non, nous ne sommes pas favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Je défends une écologie enracinée dans des terroirs et des paysages qui témoignent de l'influence positive qu'à eu l'homme sur la nature dans notre pays. Restaurer la nature me semble être un objectif bien intentionné mais je redis mon opposition à voir l'Union européenne se défaire sur les États et leur imposer de mauvaises solutions. Arrêtons de montrer du doigt les activités productives françaises, agricoles et industrielles. Sur le terrain, la situation est devenue invivable pour nos agriculteurs avec une surveillance satellitaire permanente pour s'assurer qu'ils replantent des haies et des contrôles d'inspecteurs armés qui leur interdisent de curer les fossés. J'ajoute que la qualité de notre modèle agricole doit nous faire abandonner l'idée d'importer une partie de notre alimentation, à cause du surcroît d'émissions de CO2 liées au transport et de l'utilisation à l'étranger de produits jugés dangereux et interdits en Europe.

Le texte "Restauration de la nature" consacre la décroissance en fixant un objectif de 10% de réduction des surfaces agricoles d'ici 2030. Je m'oppose à cette vision réductrice de l'écologie, à rebours des ambitions qui doivent être les nôtres en matière de souveraineté agricole.

8. Mise en œuvre du Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité

À l'échelle mondiale, 75 % des terres émergées et 66 % des océans subissent l'impact des activités humaines. Cela affecte profondément non seulement les diverses espèces qui vivent dans ces écosystèmes, mais aussi la vie qu'auront les générations futures. En effet, des écosystèmes dégradés absorbent moins de carbone et ont une résilience moindre pour protéger contre les effets du changement climatique. Dans sa [stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030](#), l'UE s'est engagée à mettre en place un réseau d'aires protégées cohérent et efficacement géré. Ce réseau devrait couvrir au moins 30 % des terres et 30 % des mers de l'UE d'ici à 2030 et inclure au moins un tiers d'aires strictement protégées. En outre, le [Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité](#) fixe l'objectif de conserver et gérer efficacement 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures, des zones côtières et marines d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, l'UE s'appuie sur un mécanisme volontaire qui, jusqu'à présent, n'a pas été très efficace. À l'heure actuelle, seule une poignée d'États membres ont présenté des engagements nationaux, alors que la date limite était fixée à la fin de 2022. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de revoir la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et de transformer ces engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants afin de contribuer à la protection de ces écosystèmes prioritaires et des formes de vie qu'ils abritent.

Votre parti s'engage-t-il à protéger les aires naturelles riches en biodiversité et à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et du Cadre mondial pour la biodiversité, en transformant les engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants pour tous les États membres ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les États membres afin d'atteindre les objectifs de 2030 concernant les aires protégées.
- Non, nous pensons que les engagements volontaires des États membres sont suffisants pour atteindre les objectifs de 2030 en matière d'aires protégées.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

L'homme n'est pas une espèce à part. Nous devons absolument protéger notre biodiversité. Cette exigence m'est d'autant plus chère que la France est riche de nombreux terroirs qui sont la démonstration que notre peuple a su vivre en harmonie avec la nature pendant des siècles. Cette relation millénaire a façonné des paysages qui sont une partie de nous-même. La disparition en 30 ans de plus de 70% des insectes volants en Europe est une réalité sensible que la majorité des Français ont vécue. Cela doit nous aider à les convaincre d'investir en France dans cette écologie ambitieuse et efficace que j'appelle de mes vœux. Au niveau européen, nous partageons le constat qui a amené à bâtir la stratégie 2030, néanmoins elle reprend les objectifs de décroissance issus des textes « ferme à la fourchette » et « restauration de la nature » qui favorisent les importations fortement carbonées et menacent de mort l'agriculture française. Notre groupe s'est donc abstenu. Sur les objectifs, je rappelle la position du Rassemblement National : des objectifs oui, contraignants et supranationaux, non. Je dénonce les errements d'une politique hors-sol et je plaide pour un retour au terrain. Penser global, agir local.

9. Réorienter les subventions aux énergies fossiles et les autres subventions dommageables à l'environnement

Les subventions néfastes pour l'environnement, telles celles accordées aux énergies fossiles et aux pratiques agricoles industrielles, contribuent à la surexploitation des ressources naturelles, à la perte de biodiversité et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elles entraînent d'énormes coûts cachés humains et financiers, tout en représentant une occasion manquée de financer le Green Deal. Il est essentiel de réorienter ces subventions pour promouvoir la soutenabilité et stimuler la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. L'UE et ses États membres ont pris à plusieurs reprises [des engagements non contraignants](#) de supprimer progressivement les subventions publiques accordées aux énergies fossiles et à d'autres activités dommageables à la nature. Toutefois, il n'existe actuellement aucun cadre juridique pour soutenir ces engagements. Par conséquent, seuls des progrès minimes ont été accomplis. La réorientation de toutes les subventions dommageables vers la transition écologique, en mettant l'accent sur le soutien aux ménages vulnérables et aux secteurs économiques déterminants pour la transition, constituerait une étape essentielle pour financer ces efforts cruciaux.

Votre parti s'engage-t-il à réorienter les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et autres activités dommageables pour l'environnement vers la transition écologique, en accordant la priorité à l'accompagnement des personnes vulnérables et des secteurs économiques clés ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption et la mise en œuvre de mesures juridiques visant à supprimer progressivement les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et celles dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'objectif de suppression progressive des subventions aux énergies fossiles et des subventions dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique; cependant, nous ne pensons pas que des mesures juridiques supplémentaires soient nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Non, nous ne soutenons pas l'objectif d'élimination progressive des subventions aux énergies fossiles ni des subventions dommageables à l'environnement.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Vous n'êtes pas sans savoir que la possibilité même pour un Etat de subventionner un secteur national d'activité est fortement limitée par la direction générale de la concurrence de la Commission européenne. Autrement dit, l'existence du marché commun nous empêche de subventionner notre modèle énergétique. Aujourd'hui, ce n'est de toute façon pas un sujet pour la France puisque notre modèle hydro-nucléaire a un coût de production très faible par rapport aux productions énergétiques de nos voisins, par ailleurs beaucoup plus carbonées. En revanche, il existe d'autres leviers pour donner la priorité à l'accompagnement des secteurs vulnérables en se refusant par exemple à augmenter les taxes sur le gazole non-routier. Ce qui se décide à Bruxelles, ce sont les Français qui le subissent et nous faisons le choix de ne pas aggraver la situation de ceux qui sont déjà en grande difficulté.

10. Soutenir un cadre européen pour le financement de la transition

La finance verte est un outil puissant pour parvenir à une économie plus verte, car elle oriente les capitaux et les investissements vers des activités durables du point de vue environnemental. Une première étape nécessaire consiste à définir ce que sont ces "activités durables sur le plan environnemental". L'UE a fait des progrès significatifs dans ce domaine en créant la [Taxonomie européenne](#)² en 2021. Cependant, ce système de classification est incomplet car il n'y a pas de distinction claire entre les activités non durables qui devraient être rapidement abandonnées et les activités qui peuvent parvenir à entrer dans la catégorie verte, à condition qu'un plan d'investissement spécifique à l'activité soit mis en place. Pour parvenir à un système financier « véritablement vert », il est essentiel d'améliorer le cadre réglementaire européen en matière de finance durable. La solution la plus efficace consisterait à étendre le cadre de la taxonomie européenne en passant de la catégorie unique actuelle ("durable") à trois catégories avec un système de feux tricolores ; le nouveau système différencierait les activités économiques qui sont "durables", "intermédiaires" (en transition) et "non durables".

² La Taxonomie européenne fait référence à un système de classification établi par l'Union européenne pour définir les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental

Votre parti s'engage-t-il à étendre le cadre européen sur la finance durable en ajoutant deux catégories qui aident à différencier les activités économiques "intermédiaires" (en transition) et "non durables", en plus des activités "durables" déjà définies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "étendue" avec trois catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables", "intermédiaires" et "non durables".
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "élargie" avec deux catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables" et "intermédiaires".
- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une taxonomie "étendue" et pensons que l'approche actuelle d'une taxonomie "durable" est suffisante.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Faire des distinctions entre les différentes activités économiques pour déterminer à l'avance lesquelles peuvent s'adapter et lesquelles doivent disparaître porte deux problèmes. D'une part, j'ai confiance dans la force d'innovation qui permettra demain à chaque secteur d'aller vers une meilleure durabilité de leurs systèmes de production. D'autre part, je crains que les catégorisations soient décidées suivant des considérations idéologiques qui nous éloignent de la résolution du problème posé par le dérèglement climatique. L'ajout d'une catégorie « intermédiaire » risquerait de fragiliser la légitimité du choix nucléaire français. En outre, je suis favorable à une taxe sur les super-profits, à des labels permettant d'informer le consommateur final sur l'origine française ou étrangère des produits, mais pas à une forme d'étiquetage qui pourrait avoir des effets déstabilisateurs sur nos "champions nationaux". Une telle disposition risque par ailleurs d'entraîner une restriction trop brutale de l'univers d'investissement accessible aux épargnants français.

11. Atteindre un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans les sources d'énergie européennes est essentielle pour lutter contre le changement climatique et garantir un approvisionnement énergétique plus stable, ainsi que des prix abordables pour les ménages européens. En 2023, l'UE a révisé la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) et a porté la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'Europe à 42,5 % d'ici 2030. La nouvelle version de la directive comprend également un objectif supplémentaire indicatif de 2,5 % qui permettrait d'atteindre 45 %. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de définir un objectif pour 2040, dans le cadre de la prochaine révision de la directive RED qui aura lieu dans les cinq prochaines années. Votre soutien à l'augmentation de la part des énergies renouvelables sera essentiel pour atteindre la neutralité climatique et l'indépendance énergétique.

Quel pourcentage d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de l'UE votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- 100% d'ici 2040
- Nous soutenons l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables, mais il sera trop difficile de l'atteindre d'ici à 2040.
- Nous ne sommes pas favorables à un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Installer massivement des éoliennes et des panneaux solaires en France, dans un pays qui produit déjà une énergie fortement décarbonée, revient à faire comme si le nucléaire n'existait pas, qu'il ne fonctionnait pas ou à nier qu'il contribue à lutter contre le dérèglement climatique, comme le montrent les études de Corey Bradshaw et Barry Brook, régulièrement cités par le GIEC. Les objectifs fixés dans la directive sur les énergies renouvelables ("RED") sont donc en contradiction avec le mix énergétique français.

De la même manière, on ne peut pas nier que l'installation en cours de milliers d'éoliennes en France a un coût écologique établi par de nombreuses études d'impact sur la faune et la flore locales, en particulier pour les éoliennes en mer, et y compris dans le cas des technologies d'éolien flottant.

On doit également considérer le coût écologique que représente l'extraction des terres rares indispensables à la conception des rotors, des pales, des panneaux photovoltaïques, car cela revient à importer des émissions de CO2. Pour y remédier et mettre en lumière les conditions d'extraction de ces matériaux, je propose de créer un Conseil des Mines et des Industries extractives.

Enfin, un réacteur nucléaire est bien plus durable qu'une éolienne, qui nécessite un "repowering" au bout d'une dizaine d'années.

12. Garantir un déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable respectueux de la nature

Une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire est cruciale si nous voulons accroître notre sécurité énergétique et stopper le changement climatique. Néanmoins, cette expansion doit se faire avec le consentement du public et dans le respect de l'environnement. Les nouvelles règles d'autorisation de la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) fixent des délais plus courts pour les décisions de planification et exigent des États membres qu'ils identifient des zones d'accélération des énergies renouvelables, ce qui est une bonne chose. Cependant, dans les zones d'accélération des énergies renouvelables, ces règles exemptent les projets d'étude d'impact sur l'environnement - qui comprend une consultation publique - et posent le principe que toutes les énergies renouvelables sont présumées, partout, être dans l'intérêt public majeur. Ces nouvelles dispositions, qui n'étaient pas nécessaires, sapent la confiance du public dans les énergies renouvelables ainsi que les mesures vitales de préservation de la nature prévues par les directives "Oiseaux", "Habitats" et "Eau".

Votre parti s'efforcera-t-il de revenir sur la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables et de veiller à ce que nous nous attaquions en parallèle aux crises du climat et de la biodiversité ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous pensons que l'expansion rapide des énergies renouvelables dépend d'une planification spatiale solide basée sur les écosystèmes, et nous rétablirons donc l'exigence d'un impact d'impact sur l'environnement pour tous les projets et annulerons la présomption d'intérêt public majeur.
- Non, nous maintiendrons les nouvelles règles d'autorisation en l'état.
- Non, nous chercherons à assouplir encore davantage les règles de protection de la nature, que nous estimons trop strictes et/ou trop lourdes sur le plan administratif pour permettre une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Je suis très favorable à des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables. Nous partageons votre malaise lorsque l'Union européenne entend développer l'éolien et le solaire envers et contre tout, y compris lorsqu'il n'y a aucune garantie sur la protection de l'environnement.

L'éolien en particulier a un coût écologique indéniable. Nous pensons que cette technologie n'est pas intéressante pour la France qui dispose déjà d'un mix énergétique largement décarboné. C'est également la raison pour laquelle il faut suspendre l'installation d'éoliennes en France et renoncer sans délai aux projets éoliens dont les études d'impact établissent des effets négatifs trop importants. Ce coût écologique est également indirect au moment de la production des modules qui demandent des matières premières dont l'extraction et le raffinage contribuent à importer des émissions de CO2.

De ce point de vue, aucune des réponses que vous proposez ne me semble souhaitable, d'autant que leur formulation reviendrait à reprendre à mon compte l'extension rapide de l'éolien et du solaire, quand nous y sommes opposés. Nous proposons à la place de relancer les investissements dans notre filière nucléaire qui produit une énergie décarbonée et d'avancer sur différentes alternatives, comme l'hydrogène vert.

13. Accélérer les progrès vers un bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines

Les hommes, les animaux et les plantes dépendent tous de l'eau douce pour leur survie. Elle joue également un rôle essentiel dans l'agriculture, dans divers processus industriels et dans la régulation du climat. Malheureusement, les ressources en eau douce de l'Europe sont confrontées à de nombreuses menaces, notamment la pollution, la surexploitation et le changement climatique. La [directive-cadre sur l'eau](#), principale législation européenne dans ce domaine, fixe comme objectif de rétablir la santé de tous les lacs, rivières et nappes phréatiques d'ici à 2027. Cependant, depuis son adoption en 2000, très peu de progrès ont été réalisés pour protéger et restaurer les bassins hydrographiques. En outre, près de 60 % des rivières et des lacs de l'UE ne sont toujours pas en bon état aujourd'hui, et de nombreuses eaux sont exemptées des obligations légales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de s'engager dans ce processus et de favoriser une meilleure mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau.

Votre parti s'engage-t-il à inciter les États membres à prendre les mesures nécessaires et à accélérer les progrès pour atteindre l'objectif de la directive-cadre sur l'eau, à savoir le bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines en 2027 ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et pensons que les États membres doivent accélérer les progrès vers les objectifs de la directive.
- Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau, mais nous pensons que les États membres ont besoin de plus de temps et de flexibilité pour les atteindre.
- Non, nous pensons que la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau n'est pas faisable et nous demandons que les objectifs de la directive soient revus à la baisse.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Nous avons la chance en France de disposer de réserves importantes en eau douce et cet atout appelle de notre part une responsabilité pour préserver sa qualité et le renouvellement de son abondance. En France, sur 5 milliards de m³ d'eau mis en réseau, un milliard est perdu. C'est l'équivalent de la consommation annuelle de 18,5 millions d'habitants. Même si c'est un niveau faible par rapport aux autres pays européens, une rénovation accrue des réseaux de distribution apporterait une économie substantielle. Ce plan de rénovation soit engagé.

Par ailleurs, les mesures de restriction que prennent les préfets chaque été témoignent à mon sens d'un manque d'anticipation. Nous devons créer ou réhausser des retenues d'eau, construire des usines de dessalement, et installer des méga-bassines, pour assurer à notre agriculture, qui représente 28% de la consommation annuelle nationale, un approvisionnement suffisant.

Un État est souverain et doit donc impérativement pouvoir établir des dérogations, ce que ne garantit pas la directive-cadre sur l'eau actuellement. Bien que ce texte aille dans le bon avec des mesures en faveur de la biodiversité des écosystèmes aquatiques, l'amélioration des méthodes de notification, l'hydroélectricité et le traitement des eaux usées urbaines, il faut garantir une flexibilité aux États membres.

14. Mieux mettre en œuvre la politique commune de la pêche

La pêche joue un rôle crucial dans la société, l'économie et le système alimentaire de l'Europe, en soutenant l'emploi et en contribuant à l'équilibre nutritionnel de la population. Cependant, son lien complexe avec le changement climatique et la surpêche pose des défis, impactant la biodiversité marine et les stocks de poissons, et contribuant à des problèmes environnementaux plus vastes. En 2023, la Commission européenne a publié son "[paquet pêche](#)", une série de stratégies et de recommandations politiques visant à soutenir les pêcheurs européens dans leur transition vers des pratiques durables sur le plan environnemental, socialement équitables et économiquement viables. L'une de ses recommandations consiste à mieux mettre en œuvre certaines dispositions juridiques de la [politique commune de la pêche](#) afin de mettre fin à la surpêche et de mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

Votre parti s'engage-t-il à mettre pleinement en œuvre la politique commune de la pêche, à mettre fin à la surpêche et à mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.
- Non, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'intensifier la mise en œuvre de l'actuelle politique commune de la pêche et que les efforts déployés aujourd'hui sont satisfaisants pour parvenir à une pêche européenne durable, à faible impact.
- Non, nous pensons que les objectifs actuels de la politique commune de la pêche ne sont pas réalistes et devraient être révisés.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

La pêche française possède des savoir-faire et fait preuve d'exigences qui la place parmi les plus respectueuses de nos écosystèmes. Ma responsabilité et celle des représentants politiques français est de la protéger des accords de libre-échange, responsables de l'importation de millions de produits, qui favorisent la surpêche et mettent en danger le renouvellement des ressources halieutiques au niveau mondial.

Depuis la signature de l'accord de libre-échange avec le Vietnam en 2018, notre production nationale est concurrencée par des exportations vietnamiennes au bilan carbone désastreux, alors que nous disposons d'une large façade maritime nous permettant d'assurer un approvisionnement de proximité en ressource halieutique. Je rappelle également qu'en octobre 2023, le Vietnam a été accusé d'espionnage contre des députés européens dénonçant les pratiques illégales de pêche de ce pays, dont la politique de pêche est sous surveillance depuis 2019 par l'UE.

Lutter contre la surpêche, c'est également lutter contre la concurrence déloyale y compris à l'intérieur de l'Union européenne où d'énormes équipements de pêche viennent pêcher dans nos eaux.

15. Intégrer une approche fondée sur les écosystèmes dans toutes les politiques maritimes

Notre océan joue un rôle essentiel dans la régulation du climat. Il stocke des quantités de carbone équivalentes à celles des écosystèmes terrestres et absorbe environ [un tiers du CO2 émis par l'activité humaine](#). Il abrite également une grande diversité d'écosystèmes et présente une immense valeur culturelle et récréative. Sa protection est donc essentielle et nécessite une approche transversale. L'absence d'une attention significative à nos océans dans le Green Deal soulève des inquiétudes et suscite des conflits dans la mise en œuvre des politiques. En effet, les politiques relatives aux océans manquent d'alignement et de cohérence avec les objectifs climatiques et de biodiversité récemment adoptés par l'UE et la communauté internationale. Des améliorations sont nécessaires pour rendre ces politiques aptes à protéger efficacement nos océans et à favoriser une économie bleue durable.

Votre parti est-il favorable à l'adaptation des politiques maritimes européennes pour les aligner sur les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité afin de favoriser une économie bleue durable ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, et nous soutenons de nouvelles initiatives législatives.
- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, mais uniquement par le biais de mesures non législatives.
- Non, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'améliorer la cohérence entre les politiques maritimes de l'UE et les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Je le répète : l'échelon européen n'est pas le bon. C'est une illusion de penser que parce que le problème est global, la solution doit venir d'en haut !

J'appelle chaque parti politique à constater aujourd'hui les limites de l'exercice consistant à vouloir concilier mondialisme et écologie, concilier le dogme de la libre circulation effrénée avec la juste protection de la planète. Il y avait, selon Equasis, 57 700 cargos sur les mers en 2018. Il y en a près de 100 000 aujourd'hui. Le logiciel mondialiste est par nature écocide.

Nous avons voté le 19 octobre 2022 au Parlement européen la proposition de règlement sur l'utilisation de carburants plus écoresponsables pour le transport maritime. Je souligne là encore les incohérences de l'Union européenne qui s'agit pour trouver des substituts au fioul lourd, le pire carburant du monde, qui est le carburant des super-cargos, alors même que le modèle économique de la Commission européenne induit la généralisation de ce type de transport.

16. Améliorer l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice

Pour appliquer correctement le droit européen, y compris la législation environnementale, il est essentiel que la société civile et les citoyens aient la possibilité d'accéder à l'information publique et, le cas échéant, de demander justice devant les tribunaux nationaux. En 2022, l'accès à la justice pour le public était entravé dans 21 des 27 États membres en raison d'obstacles persistants³. Outre le manque d'accès à l'information sur le processus décisionnel en matière d'environnement, ces obstacles comprennent des limitations au droit des ONG environnementales et des particuliers de saisir la justice, des coûts élevés et prohibitifs, et un champ d'action des juges insuffisant. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité d'améliorer la mise en œuvre du droit européen de l'environnement en s'attaquant aux obstacles qui entravent l'accès à l'information et à la justice dans les États membres et en les supprimant, garantissant ainsi les droits fondamentaux des citoyens.

³ Basé sur l'[Examen de la mise en œuvre de la législation environnementale 2022](#) de la Commission européenne, voir [ici](#), p. 5.

Votre parti s'engage-t-il à améliorer l'accès du public à l'information et l'accès effectif à la justice ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'adoption de nouvelles mesures visant à garantir au public l'accès à l'information et un accès effectif à la justice.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Les propositions de réponse sont trop limitées.

Je pense qu'il faut distinguer deux sujets : l'information que nous devons au consommateur et les conséquences des recours devant la justice pour inaction climatique.

Je milite pour développer les appellations d'origine, assurer le respect des normes de bien-être animal et certifier les structures pour permettre aux collectivités de se fournir auprès d'elles, limiter la publicité pour les produits alimentaires vides de vitamines, saturés de graisses et de sucres ajoutés, ou faisant appel à des procédés exclus en France et pour donner au consommateur tous les moyens de peser sur les choix des entreprises.

Je suis également favorable à ce que les ONG puissent participer au débat public pour faire passer leur message lorsqu'elles s'opposent à des projets collectifs qu'elles estiment mauvais pour la collectivité et qui n'auraient pas encore fait l'objet de décision démocratique.

17. Promouvoir une transition juste et équitable

C'est au niveau local que la transition vers la neutralité climatique dans l'UE se fait le plus sentir. Des millions de citoyens devront se former ou trouver un nouvel emploi à mesure que les industries polluantes seront remplacées par des industries respectueuses de la nature et neutres sur le plan climatique. En outre, ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui ont le plus de difficultés à accéder aux énergies propres et aux technologies d'économie d'énergie telles que les pompes à chaleur, les véhicules électriques et les panneaux solaires. Alors que [le cadre actuel européen pour une transition juste](#) se concentre sur une décarbonation rapide dans un certain nombre de régions spécifiques, des mesures supplémentaires plus larges sont nécessaires. Si la transition écologique ne s'accompagne pas de politiques visant à atténuer son impact social, nous connaissons une augmentation des inégalités et de la pauvreté, ainsi qu'une diminution de la cohésion sociale. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de relever ce défi, en veillant à ce que la transition vers la soutenabilité ne laisse personne de côté.

Votre parti s'engage-t-il en faveur d'une transition juste et équitable en demandant à l'UE d'investir à grande échelle dans des programmes d'économie d'énergie, de rénovation, de formation et de retour à l'emploi ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.
- Non, nous ne soutenons pas l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Je suis favorable à ce que l'on investisse à grande échelle en France pour la rénovation énergétique des bâtiments, les transports lourds à hydrogène, les nouveaux réacteurs nucléaires et que ces programmes d'investissements permettent également de former des emplois qualifiés sur notre territoire national. C'est d'ailleurs un enjeu clef d'avoir des techniciens bien formés dans ces filières qui nécessitent de la main d'œuvre. Ces programmes d'investissements doivent être décidés et mis en oeuvre à l'échelle nationale.

L'impact de la transition écologique sur les ménages à bas revenus doit être limité en France en capitalisant sur la précédente transition énergétique que nous avons menée à bien avec le plan Messmer. Cet avantage nucléaire français, il faut le rendre aux Français, car il fournit une énergie décarbonée et bon marché, à la condition que l'on ramène à nouveau le prix final de l'électricité au niveau du coût de production. C'était le cas avant la mise en place des règles européennes en matière de concurrence sur le réseau.

Il est important de garantir aux États les marges de manœuvre pour agir auprès des classes populaires dans le cadre de ce surcroît d'exigence en faveur de l'écologie.

18. Réduire l'impact de l'Union européenne sur la déforestation

Bien que [sept Européens sur dix souhaitent que la déforestation disparaisse des rayons de leurs supermarchés](#), l'UE reste l'un des plus grands importateurs mondiaux de produits issus de la déforestation tropicale - et des émissions qui y sont associées. En 2023, l'UE a adopté une nouvelle législation visant à mettre un terme au commerce de produits liés à la déforestation sur le marché européen - [le règlement sur les produits exempts de déforestation](#). Si l'UE veut répondre pleinement aux préoccupations des consommateurs sur cette question, cette nouvelle loi sur la déforestation doit être étendue au-delà de son champ d'application actuel, qui ne concerne que les forêts tropicales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir l'intégration dans la loi des produits liés à la déforestation et à la dégradation d'autres terres boisées, telles que les savanes, les prairies et les zones humides.

Votre parti s'engage-t-il à réduire l'impact de l'UE sur la déforestation en soutenant l'extension du champ d'application du règlement européen sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées, telles que les savanes et les prairies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous sommes favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'extension du champ d'application règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse RN

Le scandale de la déforestation importée est un exemple flagrant des contradictions que l'Union européenne entretient en matière d'écologie. 8,8 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année dans le monde. Mais à ce jour, aucun désastre environnemental causé par la mondialisation n'a amené la Commission européenne à renoncer à la signature de nouveaux traités de libre échange. Dans le cas de la déforestation, chacun pourra constater que les négociations en cours avec le Mercosur concernent précisément la zone géographique où se concentrent la déforestation au niveau mondial.

D'autre part, la délégation que je conduis au Parlement européen a voté le 13 septembre 2022 pour l'adoption du règlement sur la déforestation. Notre parti reste très vigilant à la problématique complexe de la déforestation importée : toute interdiction imposée trop violemment pourrait entraîner le détournement des mêmes produits vers d'autres marchés, comme la Chine et l'Inde, créant des disparités entre les producteurs. Nous devons donc mettre l'accent sur l'établissement de partenariats, pour favoriser le développement durable des communautés locales.



ELECTIONS EUROPENNES 2024

QUESTIONNAIRE
DU WWF
AUX PARTIS
POLITIQUES
POUR LES ELECTIONS
AU PARLEMENT
EUROPEEN

DECEMBRE 2023

Merci de renseigner ce formulaire:

Nom du parti: **Les Républicains**
Prénom et nom: Liste conduite par François-Xavier Bellamy
Adresse email: acaron@republicains.fr
Numéro de téléphone (optionel): _____

Notre parti consent à l'utilisation de son logo par le WWF pour l'inclure dans le tableau comparatif et les documents de diffusion.

BIENVENUE SUR LE QUESTIONNAIRE DU WWF POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024 !

Alors que les Européens souffrent de plus en plus des événements climatiques extrêmes et de la crise du coût de la vie, les élections européennes de 2024 sont un moment charnière. Aujourd'hui, plus que jamais, il y a un besoin urgent d'une action solide, fondée sur la science, sur le climat et la nature pour renforcer l'autonomie et la résilience de l'Europe, et pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans la transition vers la durabilité.

Le questionnaire suivant a été élaboré par le WWF afin de mieux comprendre les positions des partis politiques sur les principales politiques environnementales. Le WWF représente 3,9 millions de sympathisants en Europe qui souhaitent en savoir plus sur les propositions de votre parti pour faire face aux crises du climat et de la biodiversité.

Le questionnaire, qui comporte 18 questions, couvre un éventail de politiques et de priorités européennes, notamment le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'alimentation et la finance durable.

Votre participation est essentielle pour nous permettre d'informer nos sympathisants, tout en offrant à votre parti une plateforme pour exprimer votre point de vue sur ces questions cruciales.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à ce questionnaire et attendons votre retour pour le 15 février. Les résultats seront analysés et présentés à compter de mars 2024.

1. Maintenir et renforcer le Green Deal européen

En 2019, l'UE a lancé [le Green Deal ou Pacte vert européen](#), un programme global visant à lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, et à rendre l'économie européenne plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive. Le Green Deal comprend des politiques sur le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'économie circulaire, les transports et la finance. Cependant, plusieurs engagements doivent encore être concrétisés (par exemple, [la transition vers des systèmes alimentaires durables](#)), et certaines mesures prises ne sont pas à la hauteur de l'ambition initiale (par exemple, [la réduction globale des émissions de l'UE d'ici 2030](#)). S'il siège au parlement européen, votre parti peut aider l'Europe à passer à un modèle plus écologique et plus juste en veillant à ce que le Green Deal européen soit pleinement mis en œuvre.

Votre parti s'engage-t-il à soutenir le Green Deal au cours des cinq prochaines années, en faisant de sa mise en œuvre une vraie priorité ainsi qu'en soutenant des législations européennes supplémentaires ou plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement afin de respecter les engagements originels du Green Deal ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, notamment en soutenant des législations européennes supplémentaires / plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement.
- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, mais nous nous contenterons de soutenir la mise en œuvre des législations européennes existantes en matière de climat et d'environnement.
- Non, nous ne maintiendrons pas le Green Deal comme l'une des principales priorités politiques.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **Les 3 réponses proposées sont trop restrictives. Nous avons soutenu certaines mesures du Pacte Vert Européen (Green Deal). Toutefois, nous nous opposons à l'idéologie décroissante de certains textes du Pacte Vert, notamment dans le domaine agricole. Nous soutenons l'abrogation des dispositions du Pacte vert européen qui favorisent la décroissance agricole (stratégie "De la ferme à la table" et règlement "Restauration de la nature").** Le Pacte vert européen a fortement aggravé la charge réglementaire en imposant des objectifs environnementaux aux agriculteurs en matière de conservation des terres, de réduction des engrais, d'augmentation de l'agriculture bio, qui vont accroître leurs coûts de production, diminuer la compétitivité et augmenter les prix pour les consommateurs. De nombreuses études ont pointé les conséquences catastrophiques de ces textes sur les revenus des producteurs, l'augmentation des prix pour les consommateurs (entre 10 et 17%) et l'augmentation des importations vers l'Europe. Tuer notre agriculture ne sauvera pas la planète mais nous rendra dépendants des importations de produits polluants. Nous devons favoriser l'émergence en Europe d'une agriculture plus durable et respectueuse de notre environnement et de la biodiversité mais pas au prix du sacrifice de notre souveraineté alimentaire. Nous devons passer d'une logique de la contrainte et de la punition à une logique de l'accompagnement et de l'incitation.

2. Atteindre la neutralité climatique

Avec le Green Deal, l'UE a inscrit dans [la loi européenne sur le climat](#) son objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et en 2040. Le premier objectif intermédiaire est déjà fixé pour réduire les "émissions nettes" de l'UE (émissions après déduction des absorptions de carbone par les forêts et d'autres écosystèmes) d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Toutefois, il n'existe pas encore d'objectif légal pour le deuxième objectif intermédiaire de 2040. Selon [le récent avis](#) du Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique sur l'objectif 2040, l'UE a déjà, en vertu de certains principes éthiques, épuisé sa juste part du budget mondial des émissions. La position du WWF est que l'UE devrait viser la neutralité climatique - c'est-à-dire une réduction de 100 % des émissions nettes de gaz à effet de serre - d'ici 2040, au lieu de 2050.

➦ Quel niveau de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Au moins 100% (i.e. atteindre la neutralité climatique d'ici 2040)
- Au moins 90%
- Moins de 90%, ou pas du tout d'objectif contraignant pour 2040

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous souhaitons, pour le moment, nous en tenir aux accords de Paris sur le climat de 2015 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Nous sommes très attachés à l'objectif de neutralité carbone de l'Union européenne d'ici à 2050 et à la préservation de la biodiversité et de nos ressources en eau. Pour avancer cet objectif à 2040, il faudrait modifier les accords de Paris dans un cadre multilatéral avec des engagements de toutes les autres puissances économiques comme la Chine, les Etats-Unis mais aussi l'Inde ou le Brésil. Dans le même temps, nous sommes favorables à l'idée de fixer un objectif de réduction des émissions de CO2 en 2040 ce qui permet à tous les acteurs (Etats, entreprises, ONG, citoyens) d'avoir une trajectoire claire de réduction mais cet objectif devra se situer entre 55 et 90 % de réduction par rapport aux niveaux de 1990 (probablement plus proche de 90 % que de 55 %). Nous sommes ouverts pour faire expertiser cette question par différentes analyses scientifiques indépendantes au cours de la prochaine législature (2024 – 2029). Commençons par nous concentrer sur l'atteinte de l'objectif de réduction de nos émissions de 55 % d'ici à 2030. Par ailleurs, la France comme l'Union européenne ont déjà réduit de 30 % leurs émissions de CO2 entre 1990 et 2020. Sur la même période, elles ont augmenté de 381,5 % en Chine. Même l'idée de la « dette » carbone de l'Europe est discutable : seuls 22,3 % des émissions totales de CO2 depuis le début de l'ère industrielle (1750) sont attribuables aux pays de l'UE alors que l'Asie est responsable de 26 % et les Etats-Unis de 28 %. L'urgence est aussi d'inciter les autres économies, hors Union européenne, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à protéger la biodiversité. A défaut, le changement climatique continuera et les sacrifices demandés aux Européens n'auront pas d'impact ou trop peu. Cela aboutira à renforcer les écologistes millénaristes d'un côté et le rejet de toute politique environnementale efficace par les citoyens français et européens de l'autre.

3. Mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles

La crise géopolitique et énergétique qui sévit actuellement en Europe met en évidence le coût faramineux de notre dépendance envers les énergies fossiles. Les énergies fossiles sont non seulement de plus en plus chères pour les ménages les plus vulnérables, mais elles sont également polluantes et non durables. L'UE doit rapidement abandonner l'utilisation des énergies fossiles afin de devenir une économie neutre sur le plan climatique et limiter les pires conséquences du changement climatique. Pour le moment, il n'existe pas d'approche juridiquement contraignante pour l'élimination progressive des énergies fossiles. Il est essentiel que l'UE fixe des objectifs juridiquement contraignants pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Votre parti s'engage-t-il à fixer des dates cibles à court terme et juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole (dans cet ordre) ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.
- Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète de l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole, mais nous pensons que les dates cibles de 2030, 2035 et 2040 sont trop strictes.
- Non, nous ne nous engageons pas à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **Encore une fois, la réponse est plus complexe, il est évident qu'il faut réduire notre consommation d'énergie fossile de manière drastique.** Néanmoins, nous ne mettons pas sur le même plan le charbon, le gaz et le pétrole et il peut être important d'avoir un reste d'énergie fossile dans le futur mix énergétique français et européen pour avoir une possibilité de piloter la production d'énergie. En ce qui concerne le charbon, nous sommes favorables à une fin de son utilisation le plus vite possible. Bien qu'en baisse, le charbon a représenté plus de 60 % de la pollution du secteur de l'électricité de l'Union européenne en 2022, en particulier en Allemagne et en Pologne. Les 10 centrales à charbon les plus polluantes d'Europe ont produit 13 % des émissions totales de gaz à effet de serre de l'UE. Ces centrales doivent fermer le plus rapidement possible et nous proposons la mise en place d'une taxe sur les centrales à charbon qui pèsera directement sur les Etats membres. Pour le gaz et le pétrole, nous sommes favorables au principe de liberté technologique. Il est nécessaire que des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité soient fixés au niveau européen pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Néanmoins, ce sont les ingénieurs, les chercheurs et les entreprises, pas les fonctionnaires, qui nous permettront d'atteindre ces objectifs. Par exemple, le « *tout électrique* » n'est pas forcément la meilleure option pour nos véhicules, car il faut raisonner en termes d'émissions de carbone pour l'ensemble du cycle de fabrication et d'utilisation du produit. L'Europe doit fixer une trajectoire d'émission pour l'ensemble du cycle de production et d'utilisation des produits, mais les entreprises doivent être libres de choisir les technologies permettant d'atteindre les objectifs visés. Il en va de même pour la production d'énergie, ce qui compte, c'est la baisse des émissions.

4. Transition vers des systèmes alimentaires durables

L'impact de notre système alimentaire actuel se fait sentir dans notre vie quotidienne. Les gens ont de plus en plus de mal à accéder à une alimentation saine et durable. En outre, notre système alimentaire contribue de manière significative à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. C'est pourquoi les décideurs politiques doivent définir des principes et des objectifs juridiquement contraignants afin d'améliorer notre système alimentaire, qui s'appliqueraient à tous les acteurs - de la transformation des aliments à la distribution et à la consommation. L'UE a fait un pas dans cette direction en présentant, dans le cadre de la stratégie "[de la ferme à la table](#)"¹, l'idée d'un règlement global sur les systèmes alimentaires durables. Toutefois, cette idée doit encore être concrétisée par une proposition législative qui sera ensuite négociée par le Parlement européen et les États membres. Le WWF [appelle](#) la Commission et les partis politiques à soutenir la publication rapide de cette proposition - avec des normes pour les produits européens s'appliquant également aux produits importés. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir la publication de cette nouvelle législation et de contribuer activement à la promotion d'un modèle durable, équitable et sain pour les producteurs et les consommateurs de denrées alimentaires en Europe.

¹ La stratégie "de la ferme à la table" est au cœur du Green Deal et vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement.

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'une nouvelle législation fixant des objectifs quantitatifs fondés sur des données scientifiques, afin d'améliorer la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, fixant des principes généraux et des objectifs quantitatifs contraignants afin d'impliquer plus fortement les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs et les consommateurs dans la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, mais elle devrait se limiter à fixer des principes et des objectifs généraux, sans objectifs quantitatifs contraignants.
- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **Les agriculteurs et les pêcheurs font face à des difficultés majeures du fait des faibles revenus qu'ils tirent de leur activité, de l'agribashing dont ils sont victimes, du fardeau administratif qui les écrase et d'une concurrence déloyale avec des partenaires commerciaux qui ne sont pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales qu'eux.** Les instruments de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche (PCP) ne cessent de se complexifier tandis que leurs budgets ne cessent d'être remis en cause. Le « *Pacte vert européen* » a fortement aggravé la charge réglementaire en imposant des objectifs environnementaux aux agriculteurs en matière de conservation des terres, de réduction des engrais, d'augmentation de l'agriculture biologique, qui vont accroître leurs coûts de production, diminuer leur compétitivité et augmenter les prix pour les consommateurs. De nombreuses études ont pointé les conséquences catastrophiques de ces textes sur les revenus des producteurs, l'augmentation des prix pour les consommateurs (entre 10 et 17%) et l'augmentation des importations vers l'Europe. Nous souhaitons une pause réglementaire au cours de la prochaine législature et nous ne soutiendrons pas de nouvelles normes.

5. Réformer la politique agricole commune

La relation entre les agriculteurs européens, le changement climatique et la perte de biodiversité est complexe. D'une part, nos pratiques agricoles contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité ; d'autre part, les agriculteurs se retrouvent de plus en plus vulnérables aux effets des crises du climat et de la biodiversité. En 2025, la Commission européenne doit présenter une proposition législative visant à élaborer une nouvelle [politique agricole commune](#) (PAC) pour la période post-2027. Ce sera la première occasion d'aligner la PAC sur la vision de la stratégie "[de la ferme à la table](#)" et de réorienter les [paiements directs](#) de la PAC pour soutenir financièrement les agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable. S'il siège au parlement européen, votre parti sera en mesure de donner les moyens aux agriculteurs pour faire cette transition et les aider à renforcer leur résilience tout en réduisant l'impact environnemental de la production agricole européenne.

Votre parti est-il favorable à la révision de la politique agricole commune (PAC) conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, et à la réorientation du soutien aux agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie européenne "de la ferme à la table" et au Green Deal, et nous soutenons la suppression progressive des paiements directs pour, à la place, réorienter ces fonds publics européens vers le soutien des agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable.
- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, mais nous ne sommes pas favorables à la suppression progressive des paiements directs.

Non, nous ne soutenons pas la révision de la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **Le maintien d'une forte production agricole sur le sol français et européen est une condition nécessaire à notre souveraineté alimentaire. Le gouvernement d'Emmanuel Macron n'a visiblement pas pris la mesure de ce défi en ne se battant que trop peu et trop tard pour défendre le budget de la PAC qui, en 20 ans, aura baissé de 30% en euros constants, alors que le budget agricole de la Chine et des Etats Unis ne fait qu'augmenter. L'agriculture est une activité par nature aléatoire, soumise à d'impondérables aléas climatiques et biologique, et dont les cycles de production sont longs. Sans régulation, l'activité agricole oscillerait entre phases de surproduction et des périodes de pénurie. L'agriculture accomplit en outre des missions d'intérêt général (valorisation du monde rural, sauvegarde des paysages, aménagement du territoire, captation et stockage du carbone, etc.) qui ne sont pas prises en compte par le marché. Il faut donc augmenter le budget de la prochaine politique agricole commune et le soutien à nos pêcheurs, en tenant compte de l'inflation, grâce à un redéploiement de nombreuses dépenses européennes inutiles comme certains fonds européens de cohésion qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.** Nous demandons l'abrogation des dispositions du Pacte vert européen qui favorisent la décroissance agricole (stratégie « *De la ferme à la table* »), adoptées grâce aux partisans de M. Macron et auxquelles les députés *Les Républicains* au Parlement européen se sont fermement opposés. Nous proposons un moratoire sur toute nouvelle norme pour la prochaine mandature, notamment pour le secteur agricole et le secteur de la pêche.

6. Adopter un cadre pour la résilience face au changement climatique

La nature est essentielle pour renforcer la résilience face au changement climatique. Des écosystèmes sains tels que les plaines d'inondation, les rivières à écoulement libre, les écosystèmes forestiers et agricoles résilients servent de défenses contre les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Négliger la nature accroît notre vulnérabilité ainsi que le coût financier liés aux événements météorologiques extrêmes, l'UE devant déjà faire face à [plus de 12 milliards d'euros de pertes annuelles](#). Pour des raisons de sécurité, l'UE a besoin d'un nouveau cadre de résilience face au changement climatique comprenant des mesures législatives et non législatives et intégrant les effets du changement climatique dans toutes les politiques sectorielles. Ce cadre inciterait à des investissements intelligents dans différents secteurs (énergie, transports, agriculture, forêts...), en privilégiant les solutions fondées sur la nature plutôt que les infrastructures grises qui, dans bien des cas, ne font qu'accroître à long terme la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ces investissements aideraient les villes et les zones rurales à faire face à l'évolution rapide du climat et contribueraient à protéger les citoyens européens, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les entreprises. Il s'agit par exemple de restaurer les zones humides afin qu'elles puissent absorber l'eau, la filtrer et la stocker dans le sol, plutôt que de construire de nouveaux barrages, rehausser les digues ou mettre en œuvre des transferts d'eau interbassins à grande échelle pour gérer la ressource en eau. Il s'agit également de n'extraire que la quantité d'eau dont nous avons besoin pour des exploitations agroécologiques et des cultures adaptées au changement climatique, ainsi que pour l'eau potable dans les régions les plus touchées par le stress hydrique

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'un nouveau cadre composé de mesures législatives et non législatives visant à promouvoir la résilience face au changement climatique en renforçant la capacité d'adaptation des écosystèmes européens, afin de protéger notre société contre les risques liés au climat?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures législatives et non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature.
- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature, mais nous ne soutenons pas de nouvelles mesures législatives.
- Non, nous pensons que l'UE dispose déjà de suffisamment de mesures législatives et non législatives pour soutenir l'adaptation au changement climatique et/ou les solutions fondées sur la nature.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **L'Union européenne doit investir massivement dans le développement de technologies de stockage du carbone et dans les technologies d'adaptation au changement climatique. Certaines industries afficheront toujours une quantité incompressible de CO₂ émis dans les prochaines années malgré l'amélioration des technologies disponibles. La capture et le stockage du carbone s'imposent donc comme un complément à l'énergie nucléaire, aux énergies renouvelables, à la sobriété et à l'amélioration des rendements énergétiques. Nous sommes favorables à des mesures de résilience et d'adaptation au changement climatique mais l'Union européenne ne doit pas, une nouvelle fois, passer par le levier des normes, tout ne peut pas se régler avec des contraintes supplémentaires et des interdictions. L'Union européenne doit respecter le principe de subsidiarité. Par exemple, pour la gestion des forêts, planter des haies est une mesure utile mais la mise en place dépend des Etats membres.**

7. Accroître les investissements dans la protection de la nature et des personnes

Pour atténuer le changement climatique et adapter notre société et notre économie à ses chocs, il est essentiel de protéger et de restaurer nos écosystèmes. Pour ce faire, il est nécessaire de réorienter les subventions dommageables à l'environnement vers des investissements au bénéfice de la nature, et de soutenir financièrement les agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens, pêcheurs, communautés côtières et collectivités locales engagées dans des activités de restauration de la nature. Une [étude](#) commandée par la Commission européenne estime de manière prudente qu'au moins 48 milliards d'euros seront nécessaires chaque année entre 2021 et 2030 pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. On estime qu'en 2021, 27 milliards d'euros ont été investis par l'UE et ses États membres. Il est impératif de combler le déficit de financement tant au niveau européen qu'au niveau national pour faire face à la crise de la perte de biodiversité ; cela permettra aussi de donner des moyens à ceux qui sont en première ligne sur la restauration de la nature et le changement climatique, de renforcer notre résilience face aux catastrophes climatiques et de soutenir les conditions d'une production alimentaire durable. Enfin, le financement de la nature est un investissement, et non un coût, car [1 euro investi dans la restauration de la nature rapporte 8 euros de bénéfices économiques](#).

Votre parti est-il favorable à une augmentation des investissements européens et nationaux pour la protection et la restauration de la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an.
- Oui, nous sommes favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui, mais nous ne nous engageons pas sur un chiffre précis.
- Non, nous ne sommes pas favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **50 milliards d'euros est une somme très importante et vous n'évoquez à aucun moment la manière de financer ces nouveaux investissements, c'est pourtant essentiel!** Nous sommes le parti du sérieux budgétaire, au niveau français comme au niveau européen. Nous sommes défavorables à la création de nouveaux impôts européens qui porteraient sur nos entreprises ou sur les ménages français. En ce qui concerne le plan de relance européen de 800 milliards d'euros, *NextGenerationEU*, son remboursement doit être assuré par la création de nouvelles ressources propres de l'Union européenne qui, à l'heure actuelle, n'existe pas. Il s'agit d'un nouveau chèque en blanc de M. Macron et de la gauche. En revanche, nous proposons de mobiliser davantage de fonds privés en faveur du financement de la transition écologique grâce à la création d'un livret d'épargne européen (LEE) pour mobiliser l'épargne privée des ménages vers les secteurs stratégiques de l'économie et pour le financement de la transition écologique. Il faut que l'Europe, comme les États-Unis, mobilise davantage de fonds privés pour financer l'investissement, notamment d'investissements dans la transition écologique et la protection de la biodiversité.

8. Mise en œuvre du Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité

À l'échelle mondiale, 75 % des terres émergées et 66 % des océans subissent l'impact des activités humaines. Cela affecte profondément non seulement les diverses espèces qui vivent dans ces écosystèmes, mais aussi la vie qu'auront les générations futures. En effet, des écosystèmes dégradés absorbent moins de carbone et ont une résilience moindre pour protéger contre les effets du changement climatique. Dans sa [stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030](#), l'UE s'est engagée à mettre en place un réseau d'aires protégées cohérent et efficacement géré. Ce réseau devrait couvrir au moins 30 % des terres et 30 % des mers de l'UE d'ici à 2030 et inclure au moins un tiers d'aires strictement protégées. En outre, le [Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité](#) fixe l'objectif de conserver et gérer efficacement 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures, des zones côtières et marines d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, l'UE s'appuie sur un mécanisme volontaire qui, jusqu'à présent, n'a pas été très efficace. À l'heure actuelle, seule une poignée d'États membres ont présenté des engagements nationaux, alors que la date limite était fixée à la fin de 2022. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de revoir la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et de transformer ces engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants afin de contribuer à la protection de ces écosystèmes prioritaires et des formes de vie qu'ils abritent

Votre parti s'engage-t-il à protéger les aires naturelles riches en biodiversité et à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et du Cadre mondial pour la biodiversité, en transformant les engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants pour tous les États membres ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les États membres afin d'atteindre les objectifs de 2030 concernant les aires protégées.
- Non, nous pensons que les engagements volontaires des États membres sont suffisants pour atteindre les objectifs de 2030 en matière d'aires protégées.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

L'Europe n'a pas vocation à tout réglementer jusque dans les moindres détails. La contrainte et l'interdiction ne peuvent pas être en permanence la règle, il faut que l'Union européenne fasse confiance à ses États membres et respecter le principe de subsidiarité.

9. Réorienter les subventions aux énergies fossiles et les autres subventions dommageables à l'environnement

Les subventions néfastes pour l'environnement, telles celles accordées aux énergies fossiles et aux pratiques agricoles industrielles, contribuent à la surexploitation des ressources naturelles, à la perte de biodiversité et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elles entraînent d'énormes coûts cachés humains et financiers, tout en représentant une occasion manquée de financer le Green Deal. Il est essentiel de réorienter ces subventions pour promouvoir la soutenabilité et stimuler la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. L'UE et ses États membres ont pris à plusieurs reprises [des engagements non contraignants](#) de supprimer progressivement les subventions publiques accordées aux énergies fossiles et à d'autres activités dommageables à la nature. Toutefois, il n'existe actuellement aucun cadre juridique pour soutenir ces engagements. Par conséquent, seuls des progrès minimaux ont été accomplis. La réorientation de toutes les subventions dommageables vers la transition écologique, en mettant l'accent sur le soutien aux ménages vulnérables et aux secteurs économiques déterminants pour la transition, constituerait une étape essentielle pour financer ces efforts cruciaux.

Votre parti s'engage-t-il à réorienter les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et autres activités dommageables pour l'environnement vers la transition écologique, en accordant la priorité à l'accompagnement des personnes vulnérables et des secteurs économiques clés ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption et la mise en œuvre de mesures juridiques visant à supprimer progressivement les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et celles dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'objectif de suppression progressive des subventions aux énergies fossiles et des subventions dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique; cependant, nous ne pensons pas que des mesures juridiques supplémentaires soient nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Non, nous ne soutenons pas l'objectif d'élimination progressive des subventions aux énergies fossiles ni des subventions dommageables à l'environnement.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **Bien entendu nous souhaitons que les subventions aux énergies fossiles soient progressivement supprimées. En revanche, nous avons des doutes concernant les « subventions accordées aux pratiques agricoles industrielles ». Si cela signifie une remise en cause des aides PAC, nous nous y opposerons. Là encore, ce sujet relève des Etats membres avec un accompagnement de l'Union européenne. Vous pourrez noter que nous sommes de manière générale défavorable au principe des subventions, sauf exception ! La puissance publique doit prioritairement mettre en place un système incitatif. L'Europe doit fixer des objectifs précis et ambitieux, mais l'incitation doit être la règle et l'interdiction brutale l'exception.**

10. Soutenir un cadre européen pour le financement de la transition

La finance verte est un outil puissant pour parvenir à une économie plus verte, car elle oriente les capitaux et les investissements vers des activités durables du point de vue environnemental. Une première étape nécessaire consiste à définir ce que sont ces "activités durables sur le plan environnemental". L'UE a fait des progrès significatifs dans ce domaine en créant la [Taxonomie européenne](#)² en 2021. Cependant, ce système de classification est incomplet car il n'y a pas de distinction claire entre les activités non durables qui devraient être rapidement abandonnées et les activités qui peuvent parvenir à entrer dans la catégorie verte, à condition qu'un plan d'investissement spécifique à l'activité soit mis en place. Pour parvenir à un système financier « véritablement vert », il est essentiel d'améliorer le cadre réglementaire européen en matière de finance durable. La solution la plus efficace consisterait à étendre le cadre de la taxonomie européenne en passant de la catégorie unique actuelle ("durable") à trois catégories avec un système de feux tricolores ; le nouveau système différencierait les activités économiques qui sont "durables", "intermédiaires" (en transition) et "non durables".

² La Taxonomie européenne fait référence à un système de classification établi par l'Union européenne pour définir les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental

Votre parti s'engage-t-il à étendre le cadre européen sur la finance durable en ajoutant deux catégories qui aident à différencier les activités économiques "intermédiaires" (en transition) et "non durables", en plus des activités "durables" déjà définies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "étendue" avec trois catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables", "intermédiaires" et "non durables".
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "élargie" avec deux catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables" et "intermédiaires".
- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une taxonomie "étendue" et pensons que l'approche actuelle d'une taxonomie "durable" est suffisante.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp): **Nous proposons que l'Union européenne finance un grand programme de construction de centrales nucléaires dans l'Union européenne et promouvoeue la filière hydrogène pour nous assurer une énergie décarbonée à bas coût et garantir notre souveraineté énergétique. Toutes les études scientifiques sérieuses montrent que nous ne pourrions pas nous passer de l'énergie nucléaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050. C'est pourquoi l'Europe doit mobiliser massivement des fonds européens, notamment par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissements (BEI), pour rattraper le retard de la filière nucléaire que MM. Hollande et Macron ont affaibli depuis 2012. Les Républicains ont fait en sorte que la filière nucléaire soit incluse dans la taxonomie européenne, nous pensons que la taxonomie « durable » est suffisante.**

11. Atteindre un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans les sources d'énergie européennes est essentielle pour lutter contre le changement climatique et garantir un approvisionnement énergétique plus stable, ainsi que des prix abordables pour les ménages européens. En 2023, l'UE a révisé la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) et a porté la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'Europe à 42,5 % d'ici 2030. La nouvelle version de la directive comprend également un objectif supplémentaire indicatif de 2,5 % qui permettrait d'atteindre 45 %. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de définir un objectif pour 2040, dans le cadre de la prochaine révision de la directive RED qui aura lieu dans les cinq prochaines années. Votre soutien à l'augmentation de la part des énergies renouvelables sera essentiel pour atteindre la neutralité climatique et l'indépendance énergétique.

Quel pourcentage d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de l'UE votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- 100% d'ici 2040
- Nous soutenons l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables, mais il sera trop difficile de l'atteindre d'ici à 2040.
- Nous ne sommes pas favorables à un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La France a l'avantage de pouvoir s'appuyer sur une filière nucléaire d'excellence. Nous souhaitons un mix énergétique français dans les décennies à venir dans lequel l'énergie nucléaire a toute sa place. Nous souhaitons que l'Union européenne finance la construction de centrales nucléaires de façon à assurer notre souveraineté énergétique avec une énergie décarbonée, abondante, peu coûteuse et pilotable. Les énergies renouvelables ont aussi toute leur place dans le mix énergétique français et européen mais il revient aux Etats membres de la définir comme ils le souhaitent. Rappelons que grâce à l'énergie nucléaire, les émissions liées à la production d'électricité en France ont atteint en 2023 16,1 MtCO₂eq, leur niveau le plus faible depuis le début des années 1950 soit 32 g de CO₂ par kWh produit. L'Allemagne se situe à 434 g ! L'Union européenne ne peut pas imposer à la France de subventionner les énergies renouvelables si notre pays souhaite investir dans l'énergie nucléaire. Rappelons que l'objectif est d'abord de décarboner notre économie, le principe de liberté technologique que nous défendons aussi dans le domaine de l'énergie conduit à diminuer les énergies fossiles mais pas l'énergie nucléaire. La technologie choisie est moins importante que l'objectif de décarbonation.

12. Garantir un déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable respectueux de la nature

Une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire est cruciale si nous voulons accroître notre sécurité énergétique et stopper le changement climatique. Néanmoins, cette expansion doit se faire avec le consentement du public et dans le respect de l'environnement. Les nouvelles règles d'autorisation de la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) fixent des délais plus courts pour les décisions de planification et exigent des États membres qu'ils identifient des zones d'accélération des énergies renouvelables, ce qui est une bonne chose. Cependant, dans les zones d'accélération des énergies renouvelables, ces règles exemptent les projets d'étude d'impact sur l'environnement - qui comprend une consultation publique - et posent le principe que toutes les énergies renouvelables sont présumées, partout, être dans l'intérêt public majeur. Ces nouvelles dispositions, qui n'étaient pas nécessaires, sapent la confiance du public dans les énergies renouvelables ainsi que les mesures vitales de préservation de la nature prévues par les directives "Oiseaux", "Habitats" et "Eau".

Votre parti s'efforcera-t-il de revenir sur la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables et de veiller à ce que nous nous attaquions en parallèle aux crises du climat et de la biodiversité ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous pensons que l'expansion rapide des énergies renouvelables dépend d'une planification spatiale solide basée sur les écosystèmes, et nous rétablirons donc l'exigence d'un impact d'impact sur l'environnement pour tous les projets et annulerons la présomption d'intérêt public majeur.
- Non, nous maintiendrons les nouvelles règles d'autorisation en l'état.
- Non, nous chercherons à assouplir encore davantage les règles de protection de la nature, que nous estimons trop strictes et/ou trop lourdes sur le plan administratif pour permettre une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous pensons que la mise en place d'énergies renouvelables et en particulier de l'éolien doit se faire en concertation avec les acteurs locaux. Nous ne sommes par conséquent pas favorables au fait de ne pas faire d'études d'impact ou de consultations publiques qui sont pourtant prévues par la loi. Toutefois, la notion d'intérêt public majeur doit pouvoir s'appliquer sur des projets dont le délai de réalisation en France est parfois bien plus long que chez nos voisins européens. Faisons confiance à nos élus locaux qui doivent garder une capacité de décision tout en intégrant les conclusions des études d'impact.

13. Accélérer les progrès vers un bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines

Les hommes, les animaux et les plantes dépendent tous de l'eau douce pour leur survie. Elle joue également un rôle essentiel dans l'agriculture, dans divers processus industriels et dans la régulation du climat. Malheureusement, les ressources en eau douce de l'Europe sont confrontées à de nombreuses menaces, notamment la pollution, la surexploitation et le changement climatique. La [directive-cadre sur l'eau](#), principale législation européenne dans ce domaine, fixe comme objectif de rétablir la santé de tous les lacs, rivières et nappes phréatiques d'ici à 2027. Cependant, depuis son adoption en 2000, très peu de progrès ont été réalisés pour protéger et restaurer les bassins hydrographiques. En outre, près de 60 % des rivières et des lacs de l'UE ne sont toujours pas en bon état aujourd'hui, et de nombreuses eaux sont exemptées des obligations légales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de s'engager dans ce processus et de favoriser une meilleure mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau.

Votre parti s'engage-t-il à inciter les États membres à prendre les mesures nécessaires et à accélérer les progrès pour atteindre l'objectif de la directive-cadre sur l'eau, à savoir le bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines en 2027 ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et pensons que les États membres doivent accélérer les progrès vers les objectifs de la directive.
- Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau, mais nous pensons que les États membres ont besoin de plus de temps et de flexibilité pour les atteindre.
- Non, nous pensons que la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau n'est pas faisable et nous demandons que les objectifs de la directive soient revus à la baisse.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La France, pour parvenir aux objectifs de la Directive cadre sur l'eau (DCE), a fixé des obligations de moyens très contraignantes notamment au monde agricole avec les cartes et obligations, nationale et régionales, liées aux zones vulnérables. La méthodologie de prélèvement dite du percentile 90 est très discutable, et la France exige des obligations de moyens (dates de semis de couverts) parfois déconnectées des réalités du terrain à partir d'un seuil de prélement à 18mg/L de nitrates au lieu de 40mg pour la DCE. Nous prônons un arrêt des surtranspositions et une révision de la méthode nationale pour que les objectifs de la DCE puissent être atteints avec plus de bon sens et en fixant des obligations de résultats plutôt que des obligations de moyens.

Nous ajoutons que nous souhaitons que les fonds structurels européens financent davantage l'accès à l'eau et la modernisation des réseaux d'eau dans les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne et notamment à Mayotte.

14. Mieux mettre en œuvre la politique commune de la pêche

La pêche joue un rôle crucial dans la société, l'économie et le système alimentaire de l'Europe, en soutenant l'emploi et en contribuant à l'équilibre nutritionnel de la population. Cependant, son lien complexe avec le changement climatique et la surpêche pose des défis, impactant la biodiversité marine et les stocks de poissons, et contribuant à des problèmes environnementaux plus vastes. En 2023, la Commission européenne a publié son ["paquet pêche"](#), une série de stratégies et de recommandations politiques visant à soutenir les pêcheurs européens dans leur transition vers des pratiques durables sur le plan environnemental, socialement équitables et économiquement viables. L'une de ses recommandations consiste à mieux mettre en œuvre certaines dispositions juridiques de la [politique commune de la pêche](#) afin de mettre fin à la surpêche et de mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

Votre parti s'engage-t-il à mettre pleinement en œuvre la politique commune de la pêche, à mettre fin à la surpêche et à mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.
- Non, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'intensifier la mise en œuvre de l'actuelle politique commune de la pêche et que les efforts déployés aujourd'hui sont satisfaisants pour parvenir à une pêche européenne durable, à faible impact.
- Non, nous pensons que les objectifs actuels de la politique commune de la pêche ne sont pas réalistes et devraient être révisés.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous ne réussissons pas à préserver la biodiversité marine, et c'est bien notre objectif, en fragilisant la pêche française et européenne. Si nous voulons toujours faire peser sur nos pêcheurs des contraintes de plus en plus lourdes, si nous voulons leur fixer des caméras dans le dos, si nous voulons leur rendre la vie impossible, nous ne ferons que privilégier les importations, c'est-à-dire une pêche qui ne respecte pas nos règles et qui est catastrophique pour l'environnement. En revanche, nous devons absolument exiger plus de transparence et de surveillance dans les activités de pêche étrangère et particulièrement de la Chine. Depuis 1983, la pêche chinoise est passée de 5 % à 15 % des captures mondiales. L'Union européenne importe 70 % des produits de la mer qu'elle consomme, dont de nombreux produits chinois, mais nous ne nous posons pas suffisamment la question de leur condition de pêche. Sur demande du Parlement européen, un rapport sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) a été publié en 2022. Celui-ci révèle qu'entre 1980 et 2019, la moitié des bateaux concernés par ces pratiques étaient chinois. 65 % de leurs captures non déclarées, et 17 % des captures totales, sont susceptibles de faire l'objet d'un commerce illicite. Les principales infractions mentionnées sont les suivantes : pêche sans licence et autorisation, utilisation d'engins illégaux et capture d'espèces protégées. Plutôt que d'imposer des normes impossibles à respecter pour nos pêcheurs et de tuer le secteur de la pêche en Europe, assurons à nos pêcheurs une concurrence loyale en interdisant l'accès au marché européen des produits de la mer selon des normes très inférieures aux nôtres.

15. Intégrer une approche fondée sur les écosystèmes dans toutes les politiques maritimes

Notre océan joue un rôle essentiel dans la régulation du climat. Il stocke des quantités de carbone équivalentes à celles des écosystèmes terrestres et absorbe environ [un tiers du CO2 émis par l'activité humaine](#). Il abrite également une grande diversité d'écosystèmes et présente une immense valeur culturelle et récréative. Sa protection est donc essentielle et nécessite une approche transversale. L'absence d'une attention significative à nos océans dans le Green Deal soulève des inquiétudes et suscite des conflits dans la mise en œuvre des politiques. En effet, les politiques relatives aux océans manquent d'alignement et de cohérence avec les objectifs climatiques et de biodiversité récemment adoptés par l'UE et la communauté internationale. Des améliorations sont nécessaires pour rendre ces politiques aptes à protéger efficacement nos océans et à favoriser une économie bleue durable.

Votre parti est-il favorable à l'adaptation des politiques maritimes européennes pour les aligner sur les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité afin de favoriser une économie bleue durable ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, et nous soutenons de nouvelles initiatives législatives.
- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, mais uniquement par le biais de mesures non législatives.
- Non, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'améliorer la cohérence entre les politiques maritimes de l'UE et les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Votre question n'est pas très claire pour nous. Quelles conséquences pratiques auraient « l'adaptation des politiques maritimes européennes pour les aligner sur les objectifs européens et internationaux » ? S'il s'agit de lutter contre la pollution plastique qui met en danger les mers et les océans nous y sommes favorables. Nous sommes aussi favorables à ce que l'Union européenne développe une diplomatie environnementale pour préserver les mers et les océans à l'échelle de la planète. Toutefois, en l'absence de détails concernant les mesures que vous envisagez, nous ne sommes pas en mesure de nous engager davantage.

16. Améliorer l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice

Pour appliquer correctement le droit européen, y compris la législation environnementale, il est essentiel que la société civile et les citoyens aient la possibilité d'accéder à l'information publique et, le cas échéant, de demander justice devant les tribunaux nationaux. En 2022, l'accès à la justice pour le public était entravé dans 21 des 27 États membres en raison d'obstacles persistants³. Outre le manque d'accès à l'information sur le processus décisionnel en matière d'environnement, ces obstacles comprennent des limitations au droit des ONG environnementales et des particuliers de saisir la justice, des coûts élevés et prohibitifs, et un champ d'action des juges insuffisant. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité d'améliorer la mise en œuvre du droit européen de l'environnement en s'attaquant aux obstacles qui entravent l'accès à l'information et à la justice dans les États membres et en les supprimant, garantissant ainsi les droits fondamentaux des citoyens.

³ Basé sur l'[Examen de la mise en œuvre de la législation environnementale 2022](#) de la Commission européenne, voir [ici](#), p. 5.

Votre parti s'engage-t-il à améliorer l'accès du public à l'information et l'accès effectif à la justice ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'adoption de nouvelles mesures visant à garantir au public l'accès à l'information et un accès effectif à la justice.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La justice environnementale fonctionne déjà ainsi que l'accès effectif à la justice dans le cadre de notre Etat de droit. Il s'agit d'ailleurs d'une compétence qui relève des Etats membres. En France, le Conseil d'Etat a déjà condamné l'Etat à plusieurs reprises pour inaction climatique. Il a également interdit la pêche dans le golfe de Gascogne. Les projets d'infrastructures sont contestés régulièrement devant la justice par les associations environnementales, les juridictions tranchent en fonction des règles fixées par le législateur et par le pouvoir réglementaire. Récemment, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné la Suisse pour inaction climatique. L'accès effectif à la justice est une réalité en France et c'est heureux ! Nous ne sommes pas favorables à un « gouvernement des juges » dans lesquels les tribunaux décideraient de tout, ce qui conduirait à l'impuissance publique généralisée. Au contraire, nous sommes des soutiens indéfectibles de l'application de la séparation des pouvoirs.

17. Promouvoir une transition juste et équitable

C'est au niveau local que la transition vers la neutralité climatique dans l'UE se fait le plus sentir. Des millions de citoyens devront se former ou trouver un nouvel emploi à mesure que les industries polluantes seront remplacées par des industries respectueuses de la nature et neutres sur le plan climatique. En outre, ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui ont le plus de difficultés à accéder aux énergies propres et aux technologies d'économie d'énergie telles que les pompes à chaleur, les véhicules électriques et les panneaux solaires. Alors que [le cadre actuel européen pour une transition juste](#) se concentre sur une décarbonation rapide dans un certain nombre de régions spécifiques, des mesures supplémentaires plus larges sont nécessaires. Si la transition écologique ne s'accompagne pas de politiques visant à atténuer son impact social, nous connaissons une augmentation des inégalités et de la pauvreté, ainsi qu'une diminution de la cohésion sociale. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de relever ce défi, en veillant à ce que la transition vers la soutenabilité ne laisse personne de côté.

Votre parti s'engage-t-il en faveur d'une transition juste et équitable en demandant à l'UE d'investir à grande échelle dans des programmes d'économie d'énergie, de rénovation, de formation et de retour à l'emploi ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.
- Non, nous ne soutenons pas l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous ne sommes pas opposés à des programmes d'accompagnement de la transition écologique même si nous serons très attentifs à la question de leur financement et que nous donnons la priorité à la mobilisation de financements privés sur des financements publics. Nous souhaitons aussi que les politiques de financements publics à la transition écologique soient évaluées de manière régulière par des organismes indépendants et que ces études soient publiées. Etant donnée la situation catastrophique de nos finances publiques, l'efficacité de la dépense publique au niveau français et au niveau européen doit être une priorité absolue.

18. Réduire l'impact de l'Union européenne sur la déforestation

Bien que [sept Européens sur dix souhaitent que la déforestation disparaisse des rayons de leurs supermarchés](#), l'UE reste l'un des plus grands importateurs mondiaux de produits issus de la déforestation tropicale - et des émissions qui y sont associées. En 2023, l'UE a adopté une nouvelle législation visant à mettre un terme au commerce de produits liés à la déforestation sur le marché européen - [le règlement sur les produits exempts de déforestation](#). Si l'UE veut répondre pleinement aux préoccupations des consommateurs sur cette question, cette nouvelle loi sur la déforestation doit être étendue au-delà de son champ d'application actuel, qui ne concerne que les forêts tropicales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir l'intégration dans la loi des produits liés à la déforestation et à la dégradation d'autres terres boisées, telles que les savanes, les prairies et les zones humides.

Votre parti s'engage-t-il à réduire l'impact de l'UE sur la déforestation en soutenant l'extension du champ d'application du règlement européen sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées, telles que les savanes et les prairies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous sommes favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'extension du champ d'application règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous sommes favorables aux règles européennes relatives à la réduction de la déforestation. Toutefois, le règlement « Lutte contre la déforestation et dégradation des forêts » (RDUE) de 2023 impose aux entreprises de confirmer que leurs produits ont été fabriqués sur des terres qui n'ont pas été soumises à la déforestation ou à la dégradation des forêts. Le règlement s'applique de la même manière aux produits provenant de l'intérieur et de l'extérieur de l'UE. Nous voulons limiter ce texte aux produits qui viennent de l'extérieur de l'UE, il n'y a pas aujourd'hui de déforestation en Europe ou de manière marginale. Rappelons qu'en Europe, la superficie forestière a augmenté de 9 % depuis 1990. La surface forestière en France a progressé d'environ 85 000 hectares en moyenne par an (0,6 % par an) en une trentaine d'années. Il faut faire une pause, repousser l'application de ce texte et le réévaluer car il met en difficulté toutes les filières. Nous devons utiliser la force du marché intérieur européen pour lutter contre la déforestation à l'extérieur de l'Europe et pas pour pénaliser nos producteurs en créant toujours plus de normes inapplicables et de bureaucratie, ce qui ne réglera rien au problème.



ELECTIONS EUROPENNES 2024

QUESTIONNAIRE DU WWF AUX PARTIS POLITIQUES POUR LES ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN

DECEMBRE 2023

Merci de renseigner ce formulaire:

Nom du parti: **Parti Renaissance – Liste Besoin d'Europe**

Prénom et nom: Pascal CANFIN

Adresse email: _____

Numéro de téléphone (optionnel): _____

Notre parti consent à l'utilisation de son logo par le WWF pour l'inclure dans le tableau comparatif et les documents de diffusion.

BIENVENUE SUR LE QUESTIONNAIRE DU WWF POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024 !

Alors que les Européens souffrent de plus en plus des événements climatiques extrêmes et de la crise du coût de la vie, les élections européennes de 2024 sont un moment charnière. Aujourd'hui, plus que jamais, il y a un besoin urgent d'une action solide, fondée sur la science, sur le climat et la nature pour renforcer l'autonomie et la résilience de l'Europe, et pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans la transition vers la durabilité.

Le questionnaire suivant a été élaboré par le WWF afin de mieux comprendre les positions des partis politiques sur les principales politiques environnementales. Le WWF représente 3,9 millions de sympathisants en Europe qui souhaitent en savoir plus sur les propositions de votre parti pour faire face aux crises du climat et de la biodiversité.

Le questionnaire, qui comporte 18 questions, couvre un éventail de politiques et de priorités européennes, notamment le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'alimentation et la finance durable.

Votre participation est essentielle pour nous permettre d'informer nos sympathisants, tout en offrant à votre parti une plateforme pour exprimer votre point de vue sur ces questions cruciales.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à ce questionnaire et attendons votre retour pour le 15 février. Les résultats seront analysés et présentés à compter de mars 2024.

1. Maintenir et renforcer le Green Deal européen

En 2019, l'UE a lancé [le Green Deal ou Pacte vert européen](#), un programme global visant à lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, et à rendre l'économie européenne plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive. Le Green Deal comprend des politiques sur le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'économie circulaire, les transports et la finance. Cependant, plusieurs engagements doivent encore être concrétisés (par exemple, [la transition vers des systèmes alimentaires durables](#)), et certaines mesures prises ne sont pas à la hauteur de l'ambition initiale (par exemple, [la réduction globale des émissions de l'UE d'ici 2030](#)). S'il siège au parlement européen, votre parti peut aider l'Europe à passer à un modèle plus écologique et plus juste en veillant à ce que le Green Deal européen soit pleinement mis en œuvre.

Votre parti s'engage-t-il à soutenir le Green Deal au cours des cinq prochaines années, en faisant de sa mise en œuvre une vraie priorité ainsi qu'en soutenant des législations européennes supplémentaires ou plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement afin de respecter les engagements originels du Green Deal ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, notamment en soutenant des législations européennes supplémentaires / plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement.
- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, mais nous nous contenterons de soutenir la mise en œuvre des législations européennes existantes en matière de climat et d'environnement.
- Non, nous ne maintiendrons pas le Green Deal comme l'une des principales priorités politiques.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse :

Oui, nous agissons en priorité sur le financement du green deal pour permettre d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous défendrons un plan d'investissements publics et privés en ce sens. Et nous soutiendrons par exemple l'extension du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou encore une force douanière de contrôle sanitaire et environnementale pour s'assurer du respect par les importateurs des règles du jeu du Green deal.

2. Atteindre la neutralité climatique

Avec le Green Deal, l'UE a inscrit dans [la loi européenne sur le climat](#) son objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et en 2040. Le premier objectif intermédiaire est déjà fixé pour réduire les "émissions nettes" de l'UE (émissions après déduction des absorptions de carbone par les forêts et d'autres écosystèmes) d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Toutefois, il n'existe pas encore d'objectif légal pour le deuxième objectif intermédiaire de 2040. Selon [le récent avis](#) du Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique sur l'objectif 2040, l'UE a déjà, en vertu de certains principes éthiques, épuisé sa juste part du budget mondial des émissions. La position du WWF est que l'UE devrait viser la neutralité climatique - c'est-à-dire une réduction de 100 % des émissions nettes de gaz à effet de serre - d'ici 2040, au lieu de 2050.

Quel niveau de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Au moins 100% (i.e. atteindre la neutralité climatique d'ici 2040)
- Au moins 90%
- Moins de 90%, ou pas du tout d'objectif contraignant pour 2040

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse

Comme le gouvernement l'a indiqué en janvier 2024 dans une lettre commune avec 10 autres États membres à la Commission européenne, la France soutient « un objectif climatique ambitieux » pour 2040, basé sur la science...

Le groupe Renew a pris publiquement position en faveur de l'objectif de 90 % tel que proposé par la Commission européenne dans sa communication de février 2024. Les options proposées dans le questionnaire ne permettent pas une réponse correcte puisque le soutien à la proposition de la commission n'y figure pas.

3. Mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles

La crise géopolitique et énergétique qui sévit actuellement en Europe met en évidence le coût faramineux de notre dépendance envers les énergies fossiles. Les énergies fossiles sont non seulement de plus en plus chères pour les ménages les plus vulnérables, mais elles sont également polluantes et non durables. L'UE doit rapidement abandonner l'utilisation des énergies fossiles afin de devenir une économie neutre sur le plan climatique et limiter les pires conséquences du changement climatique. Pour le moment, il n'existe pas d'approche juridiquement contraignante pour l'élimination progressive des énergies fossiles. Il est essentiel que l'UE fixe des objectifs juridiquement contraignants pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Votre parti s'engage-t-il à fixer des dates cibles à court terme et juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole (dans cet ordre) ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète de l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole, mais nous pensons que les dates cibles de 2030, 2035 et 2040 sont trop strictes.

Non, nous ne nous engageons pas à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

[Reponse](#)

[Nous soutenons la fin des énergies fossiles en 2050 au plus tard en Europe, et en 2040 dans la production d'électricité.](#)

4. Transition vers des systèmes alimentaires durables

L'impact de notre système alimentaire actuel se fait sentir dans notre vie quotidienne. Les gens ont de plus en plus de mal à accéder à une alimentation saine et durable. En outre, notre système alimentaire contribue de manière significative à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. C'est pourquoi les décideurs politiques doivent définir des principes et des objectifs juridiquement contraignants afin d'améliorer notre système alimentaire, qui s'appliqueraient à tous les acteurs - de la transformation des aliments à la distribution et à la consommation. L'UE a fait un pas dans cette direction en présentant, dans le cadre de la stratégie "[de la ferme à la table](#)"¹, l'idée d'un règlement global sur les systèmes alimentaires durables. Toutefois, cette idée doit encore être concrétisée par une proposition législative qui sera ensuite négociée par le Parlement européen et les États membres. Le WWF [appelle](#) la Commission et les partis politiques à soutenir la publication rapide de cette proposition - avec des normes pour les produits européens s'appliquant également aux produits importés. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir la publication de cette nouvelle législation et de contribuer activement à la promotion d'un modèle durable, équitable et sain pour les producteurs et les consommateurs de denrées alimentaires en Europe.

¹ La stratégie "de la ferme à la table" est au cœur du Green Deal et vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement.

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'une nouvelle législation fixant des objectifs quantitatifs fondés sur des données scientifiques, afin d'améliorer la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, fixant des principes généraux et des objectifs quantitatifs contraignants afin d'impliquer plus fortement les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs et les consommateurs dans la transition écologique.

Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, mais elle devrait se limiter à fixer des principes et des objectifs généraux, sans objectifs quantitatifs contraignants.

Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

[Reponse :](#)

[Nous sommes favorables à ce que les futures réglementations en matière agricole et alimentaire intègrent la chaîne de valeur \(transformateurs, distributeurs...\) et ne pèsent pas seulement sur les agriculteurs. Mais nous ne sommes pas favorables à des objectifs juridiquement contraignants en matière de consommation comme vous le proposez, au-delà des exigences que nous avons déjà par exemple pour les cantines scolaires.](#)

5. Réformer la politique agricole commune

La relation entre les agriculteurs européens, le changement climatique et la perte de biodiversité est complexe. D'une part, nos pratiques agricoles contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité ; d'autre part, les agriculteurs se retrouvent de plus en plus vulnérables aux effets des crises du climat et de la biodiversité. En 2025, la Commission européenne doit présenter une proposition législative visant à élaborer une nouvelle [politique agricole commune](#) (PAC) pour la période post-2027. Ce sera la première occasion d'aligner la PAC sur la vision de la stratégie "[de la ferme à la table](#)" et de réorienter les [paiements directs](#) de la PAC pour soutenir financièrement les agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable. S'il siège au parlement européen, votre parti sera en mesure de donner les moyens aux agriculteurs pour faire cette transition et les aider à renforcer leur résilience tout en réduisant l'impact environnemental de la production agricole européenne.

Votre parti est-il favorable à la révision de la politique agricole commune (PAC) conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, et à la réorientation du soutien aux agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie européenne "de la ferme à la table" et au Green Deal, et nous soutenons la suppression progressive des paiements directs pour, à la place, réorienter ces fonds publics européens vers le soutien des agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable.

Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, mais nous ne sommes pas favorables à la suppression progressive des paiements directs.

Non, nous ne soutenons pas la révision de la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

6. Adopter un cadre pour la résilience face au changement climatique

La nature est essentielle pour renforcer la résilience face au changement climatique. Des écosystèmes sains tels que les plaines d'inondation, les rivières à écoulement libre, les écosystèmes forestiers et agricoles résilients servent de défenses contre les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Négliger la nature accroît notre vulnérabilité ainsi que le coût financier lié aux événements météorologiques extrêmes, l'UE devant déjà faire face à [plus de 12 milliards d'euros de pertes annuelles](#). Pour des raisons de sécurité, l'UE a besoin d'un nouveau cadre de résilience face au changement climatique comprenant des mesures législatives et non législatives et intégrant les effets du changement climatique dans toutes les politiques sectorielles. Ce cadre inciterait à des investissements intelligents dans différents secteurs (énergie, transports, agriculture, forêts...), en privilégiant les solutions fondées sur la nature plutôt que les infrastructures grises qui, dans bien des cas, ne font qu'accroître à long terme la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ces investissements aideraient les villes et les zones rurales à faire face à l'évolution rapide du climat et contribueraient à protéger les citoyens européens, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les entreprises. Il s'agit par exemple de restaurer les zones humides afin qu'elles puissent absorber l'eau, la filtrer et la stocker dans le sol, plutôt que de construire de nouveaux barrages, rehausser les digues ou mettre en œuvre des transferts d'eau interbassins à grande échelle pour gérer la ressource en eau. Il s'agit également de n'extraire que la quantité d'eau dont nous avons besoin pour des exploitations agroécologiques et des cultures adaptées au changement climatique, ainsi que pour l'eau potable dans les régions les plus touchées par le stress hydrique

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'un nouveau cadre composé de mesures législatives et non législatives visant à promouvoir la résilience face au changement climatique en renforçant la capacité d'adaptation des écosystèmes européens, afin de protéger notre société contre les risques liés au climat?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures législatives et non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature.

Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature, mais nous ne soutenons pas de nouvelles mesures législatives.

Non, nous pensons que l'UE dispose déjà de suffisamment de mesures législatives et non législatives pour soutenir l'adaptation au changement climatique et/ou les solutions fondées sur la nature.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Reponse

Nous soutenons un cadre juridique renforcé au niveau européen sur l'adaptation et la résilience. Ce sera l'une de nos priorités. Mais nous ne voulons pas préjuger de la priorité donnée dans ce cadre aux solutions fondées sur la nature. Vos propositions ne nous permettent donc pas de répondre à la question.

7. Accroître les investissements dans la protection de la nature et des personnes

Pour atténuer le changement climatique et adapter notre société et notre économie à ses chocs, il est essentiel de protéger et de restaurer nos écosystèmes. Pour ce faire, il est nécessaire de réorienter les subventions dommageables à l'environnement vers des investissements au bénéfice de la nature, et de soutenir financièrement les agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens, pêcheurs, communautés côtières et collectivités locales engagées dans des activités de restauration de la nature. Une [étude](#) commandée par la Commission européenne estime de manière prudente qu'au moins 48 milliards d'euros seront nécessaires chaque année entre 2021 et 2030 pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. On estime qu'en 2021, 27 milliards d'euros ont été investis par l'UE et ses États membres. Il est impératif de combler le déficit de financement tant au niveau européen qu'au niveau national pour faire face à la crise de la perte de biodiversité ; cela permettra aussi de donner des moyens à ceux qui sont en première ligne sur la restauration de la nature et le changement climatique, de renforcer notre résilience face aux catastrophes climatiques et de soutenir les conditions d'une production alimentaire durable. Enfin, le financement de la nature est un investissement, et non un coût, car [1 euro investi dans la restauration de la nature rapporte 8 euros de bénéfices économiques](#).

Votre parti est-il favorable à une augmentation des investissements européens et nationaux pour la protection et la restauration de la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an.
- Oui, nous sommes favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui, mais nous ne nous engageons pas sur un chiffre précis.
- Non, nous ne sommes pas favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

8. Mise en œuvre du Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité

À l'échelle mondiale, 75 % des terres émergées et 66 % des océans subissent l'impact des activités humaines. Cela affecte profondément non seulement les diverses espèces qui vivent dans ces écosystèmes, mais aussi la vie qu'auront les générations futures. En effet, des écosystèmes dégradés absorbent moins de carbone et ont une résilience moindre pour protéger contre les effets du changement climatique. Dans sa [stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030](#), l'UE s'est engagée à mettre en place un réseau d'aires protégées cohérent et efficacement géré. Ce réseau devrait couvrir au moins 30 % des terres et 30 % des mers de l'UE d'ici à 2030 et inclure au moins un tiers d'aires strictement protégées. En outre, le [Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité](#) fixe l'objectif de conserver et gérer efficacement 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures, des zones côtières et marines d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, l'UE s'appuie sur un mécanisme volontaire qui, jusqu'à présent, n'a pas été très efficace. À l'heure actuelle, seule une poignée d'États membres ont présenté des engagements nationaux, alors que la date limite était fixée à la fin de 2022. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de revoir la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et de transformer ces engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants afin de contribuer à la protection de ces écosystèmes prioritaires et des formes de vie qu'ils abritent

Votre parti s'engage-t-il à protéger les aires naturelles riches en biodiversité et à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et du Cadre mondial pour la biodiversité, en transformant les engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants pour tous les États membres ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les États membres afin d'atteindre les objectifs de 2030 concernant les aires protégées.
- Non, nous pensons que les engagements volontaires des États membres sont suffisants pour atteindre les objectifs de 2030 en matière d'aires protégées.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Reponse

[La France est en pointe dans la définition de ses AMP. Nous avons voté la loi de restauration de la Nature qui reprend cette idée.](#)

9. Réorienter les subventions aux énergies fossiles et les autres subventions dommageables à l'environnement

Les subventions néfastes pour l'environnement, telles celles accordées aux énergies fossiles et aux pratiques agricoles industrielles, contribuent à la surexploitation des ressources naturelles, à la perte de biodiversité et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elles entraînent d'énormes coûts cachés humains et financiers, tout en représentant une occasion manquée de financer le Green Deal. Il est essentiel de réorienter ces subventions pour promouvoir la soutenabilité et stimuler la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. L'UE et ses États membres ont pris à plusieurs reprises [des engagements non contraignants](#) de supprimer progressivement les subventions publiques accordées aux énergies fossiles et à d'autres activités dommageables à la nature. Toutefois, il n'existe actuellement aucun cadre juridique pour soutenir ces engagements. Par conséquent, seuls des progrès minimes ont été accomplis. La réorientation de toutes les subventions dommageables vers la transition écologique, en mettant l'accent sur le soutien aux ménages vulnérables et aux secteurs économiques déterminants pour la transition, constituerait une étape essentielle pour financer ces efforts cruciaux.

Votre parti s'engage-t-il à réorienter les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et autres activités dommageables pour l'environnement vers la transition écologique, en accordant la priorité à l'accompagnement des personnes vulnérables et des secteurs économiques clés ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous soutenons l'adoption et la mise en œuvre de mesures juridiques visant à supprimer progressivement les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et celles dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'objectif de suppression progressive des subventions aux énergies fossiles et des subventions dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique ; cependant, nous ne pensons pas que des mesures juridiques supplémentaires soient nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Non, nous ne soutenons pas l'objectif d'élimination progressive des subventions aux énergies fossiles ni des subventions dommageables à l'environnement.

Réponse : Nous soutenons la suppression progressive de ces subventions notamment dans le cadre de la prochaine révision du budget européen. Nous sommes donc favorables à des mesures juridiques supplémentaires. Mais sans qu'un engagement juridiquement contraignant puisse être fixé, car comme la crise récente l'a montré ces subventions sont parfois indispensables pour maintenir la cohésion sociale.

10. Soutenir un cadre européen pour le financement de la transition

La finance verte est un outil puissant pour parvenir à une économie plus verte, car elle oriente les capitaux et les investissements vers des activités durables du point de vue environnemental. Une première étape nécessaire consiste à définir ce que sont ces "activités durables sur le plan environnemental". L'UE a fait des progrès significatifs dans ce domaine en créant la [Taxonomie européenne](#)² en 2021. Cependant, ce système de classification est incomplet car il n'y a pas de distinction claire entre les activités non durables qui devraient être rapidement abandonnées et les activités qui peuvent parvenir à entrer dans la catégorie verte, à condition qu'un plan d'investissement spécifique à l'activité soit mis en place. Pour parvenir à un système financier « véritablement vert », il est essentiel d'améliorer le cadre réglementaire européen en matière de finance durable. La solution la plus efficace consisterait à étendre le cadre de la taxonomie européenne en passant de la catégorie unique actuelle ("durable") à trois catégories avec un système de feux tricolores ; le nouveau système différencierait les activités économiques qui sont "durables", "intermédiaires" (en transition) et "non durables".

² La Taxonomie européenne fait référence à un système de classification établi par l'Union européenne pour définir les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental.

Votre parti s'engage-t-il à étendre le cadre européen sur la finance durable en ajoutant deux catégories qui aident à différencier les activités économiques "intermédiaires" (en transition) et "non durables", en plus des activités "durables" déjà définies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "étendue" avec trois catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables", "intermédiaires" et "non durables".
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "élargie" avec deux catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables" et "intermédiaires".
- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une taxonomie "étendue" et pensons que l'approche actuelle d'une taxonomie "durable" est suffisante.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Reponse

Nous avons soutenu la taxonomie européenne et nous n'avons pas de position arrêtée sur son éventuelle réforme. Cela ne nous semble pas prioritaire de la réouvrir alors même qu'elle n'est pas encore intégralement mise en œuvre.

11. Atteindre un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans les sources d'énergie européennes est essentielle pour lutter contre le changement climatique et garantir un approvisionnement énergétique plus stable, ainsi que des prix abordables pour les ménages européens. En 2023, l'UE a révisé la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) et a porté la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'Europe à 42,5 % d'ici 2030. La nouvelle version de la directive comprend également un objectif supplémentaire indicatif de 2,5 % qui permettrait d'atteindre 45 %. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de définir un objectif pour 2040, dans le cadre de la prochaine révision de la directive RED qui aura lieu dans les cinq prochaines années. Votre soutien à l'augmentation de la part des énergies renouvelables sera essentiel pour atteindre la neutralité climatique et l'indépendance énergétique.

Quel pourcentage d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de l'UE votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- 100% d'ici 2040
- Nous soutenons l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables, mais il sera trop difficile de l'atteindre d'ici à 2040.
- Nous ne sommes pas favorables à un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Reponse

Nous soutenons le passage à 100 % d'électricité décarbonée en 2040 conformément à la communication de la Commission sur la cible climat 2040. Nous ne sommes pas favorables au fait d'exclure par principe les technologies nucléaires qui ont plus d'un rôle à jouer comme le rappellent l'AIE et le GIEC. Notre ambition est de faire de l'Europe le premier continent à l'électricité décarbonée au monde.

12. Garantir un déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable respectueux de la nature

Une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire est cruciale si nous voulons accroître notre sécurité énergétique et stopper le changement climatique. Néanmoins, cette expansion doit se faire avec le consentement du public et dans le respect de l'environnement. Les nouvelles règles d'autorisation de la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) fixent des délais plus courts pour les décisions de planification et exigent des États membres qu'ils identifient des zones d'accélération des énergies renouvelables, ce qui est une bonne chose. Cependant, dans les zones d'accélération des énergies renouvelables, ces règles exemptent les projets d'étude d'impact sur l'environnement - qui comprend une consultation publique - et posent le principe que toutes les énergies renouvelables sont présumées, partout, être dans l'intérêt public majeur. Ces nouvelles dispositions, qui n'étaient pas nécessaires, sapent la confiance du public dans les énergies renouvelables ainsi que les mesures vitales de préservation de la nature prévues par les directives "Oiseaux", "Habitats" et "Eau".

Votre parti s'efforcera-t-il de revenir sur la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables et de veiller à ce que nous nous attaquions en parallèle aux crises du climat et de la biodiversité ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous pensons que l'expansion rapide des énergies renouvelables dépend d'une planification spatiale solide basée sur les écosystèmes, et nous rétablirons donc l'exigence d'un impact d'impact sur l'environnement pour tous les projets et annulerons la présomption d'intérêt public majeur.
- Non, nous maintiendrons les nouvelles règles d'autorisation en l'état.
- Non, nous chercherons à assouplir encore davantage les règles de protection de la nature, que nous estimons trop strictes et/ou trop lourdes sur le plan administratif pour permettre une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Reponse :

Nous pensons avoir trouvé le bon équilibre dans la directive RED et nous ne reviendrons pas sur ces règles qui viennent à peine d'être adoptées.

13. Accélérer les progrès vers un bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines

Les hommes, les animaux et les plantes dépendent tous de l'eau douce pour leur survie. Elle joue également un rôle essentiel dans l'agriculture, dans divers processus industriels et dans la régulation du climat. Malheureusement, les ressources en eau douce de l'Europe sont confrontées à de nombreuses menaces, notamment la pollution, la surexploitation et le changement climatique. La [directive-cadre sur l'eau](#), principale législation européenne dans ce domaine, fixe comme objectif de rétablir la santé de tous les lacs, rivières et nappes phréatiques d'ici à 2027. Cependant, depuis son adoption en 2000, très peu de progrès ont été réalisés pour protéger et restaurer les bassins hydrographiques. En outre, près de 60 % des rivières et des lacs de l'UE ne sont toujours pas en bon état aujourd'hui, et de nombreuses eaux sont exemptées des obligations légales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de s'engager dans ce processus et de favoriser une meilleure mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau.

Votre parti s'engage-t-il à inciter les États membres à prendre les mesures nécessaires et à accélérer les progrès pour atteindre l'objectif de la directive-cadre sur l'eau, à savoir le bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines en 2027 ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et pensons que les États membres doivent accélérer les progrès vers les objectifs de la directive.

Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau, mais nous pensons que les États membres ont besoin de plus de temps et de flexibilité pour les atteindre.

Non, nous pensons que la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau n'est pas faisable et nous demandons que les objectifs de la directive soient revus à la baisse.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

14. Mieux mettre en œuvre la politique commune de la pêche

La pêche joue un rôle crucial dans la société, l'économie et le système alimentaire de l'Europe, en soutenant l'emploi et en contribuant à l'équilibre nutritionnel de la population. Cependant, son lien complexe avec le changement climatique et la surpêche pose des défis, impactant la biodiversité marine et les stocks de poissons, et contribuant à des problèmes environnementaux plus vastes. En 2023, la Commission européenne a publié son "[paquet pêche](#)", une série de stratégies et de recommandations politiques visant à soutenir les pêcheurs européens dans leur transition vers des pratiques durables sur le plan environnemental, socialement équitables et économiquement viables. L'une de ses recommandations consiste à mieux mettre en œuvre certaines dispositions juridiques de la [politique commune de la pêche](#) afin de mettre fin à la surpêche et de mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

Votre parti s'engage-t-il à mettre pleinement en œuvre la politique commune de la pêche, à mettre fin à la surpêche et à mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.

Non, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'intensifier la mise en œuvre de l'actuelle politique commune de la pêche et que les efforts déployés aujourd'hui sont satisfaisants pour parvenir à une pêche européenne durable, à faible impact.

Non, nous pensons que les objectifs actuels de la politique commune de la pêche ne sont pas réalistes et devraient être révisés.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

15. Intégrer une approche fondée sur les écosystèmes dans toutes les politiques maritimes

Notre océan joue un rôle essentiel dans la régulation du climat. Il stocke des quantités de carbone équivalentes à celles des écosystèmes terrestres et absorbe environ [un tiers du CO2 émis par l'activité humaine](#). Il abrite également une grande diversité d'écosystèmes et présente une immense valeur culturelle et récréative. Sa protection est donc essentielle et nécessite une approche transversale. L'absence d'une attention significative à nos océans dans le Green Deal soulève des inquiétudes et suscite des conflits dans la mise en œuvre des politiques. En effet, les politiques relatives aux océans manquent d'alignement et de cohérence avec les objectifs climatiques et de biodiversité récemment adoptés par l'UE et la communauté internationale. Des améliorations sont nécessaires pour rendre ces politiques aptes à protéger efficacement nos océans et à favoriser une économie bleue durable.

Votre parti est-il favorable à l'adaptation des politiques maritimes européennes pour les aligner sur les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité afin de favoriser une économie bleue durable ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, et nous soutenons de nouvelles initiatives législatives.
- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, mais uniquement par le biais de mesures non législatives.
- Non, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'améliorer la cohérence entre les politiques maritimes de l'UE et les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Reponse

[Nous soutenons la loi de restauration de la nature et nous proposons un Pacte bleu qui viendra renforcer la dimension Océan du Pacte vert. Certaines initiatives peuvent relever du législatif, d'autres non. Nous devons appréhender le sujet de manière pragmatique.](#)

16. Améliorer l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice

Pour appliquer correctement le droit européen, y compris la législation environnementale, il est essentiel que la société civile et les citoyens aient la possibilité d'accéder à l'information publique et, le cas échéant, de demander justice devant les tribunaux nationaux. En 2022, l'accès à la justice pour le public était entravé dans 21 des 27 États membres en raison d'obstacles persistants³. Outre le manque d'accès à l'information sur le processus décisionnel en matière d'environnement, ces obstacles comprennent des limitations au droit des ONG environnementales et des particuliers de saisir la justice, des coûts élevés et prohibitifs, et un champ d'action des juges insuffisant. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité d'améliorer la mise en œuvre du droit européen de l'environnement en s'attaquant aux obstacles qui entravent l'accès à l'information et à la justice dans les États membres et en les supprimant, garantissant ainsi les droits fondamentaux des citoyens.

³ Basé sur l'[Examen de la mise en œuvre de la législation environnementale 2022](#) de la Commission européenne, voir [ici](#), p. 5.

Votre parti s'engage-t-il à améliorer l'accès du public à l'information et l'accès effectif à la justice ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'adoption de nouvelles mesures visant à garantir au public l'accès à l'information et un accès effectif à la justice.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

17. Promouvoir une transition juste et équitable

C'est au niveau local que la transition vers la neutralité climatique dans l'UE se fait le plus sentir. Des millions de citoyens devront se former ou trouver un nouvel emploi à mesure que les industries polluantes seront remplacées par des industries respectueuses de la nature et neutres sur le plan climatique. En outre, ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui ont le plus de difficultés à accéder aux énergies propres et aux technologies d'économie d'énergie telles que les pompes à chaleur, les véhicules électriques et les panneaux solaires. Alors que [le cadre actuel européen pour une transition juste](#) se concentre sur une décarbonation rapide dans un certain nombre de régions spécifiques, des mesures supplémentaires plus larges sont nécessaires. Si la transition écologique ne s'accompagne pas de politiques visant à atténuer son impact social, nous connaissons une augmentation des inégalités et de la pauvreté, ainsi qu'une diminution de la cohésion sociale. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de relever ce défi, en veillant à ce que la transition vers la soutenabilité ne laisse personne de côté.

Votre parti s'engage-t-il en faveur d'une transition juste et équitable en demandant à l'UE d'investir à grande échelle dans des programmes d'économie d'énergie, de rénovation, de formation et de retour à l'emploi ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.
- Non, nous ne soutenons pas l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

18. Réduire l'impact de l'Union européenne sur la déforestation

Bien que [sept Européens sur dix souhaitent que la déforestation disparaisse des rayons de leurs supermarchés](#), l'UE reste l'un des plus grands importateurs mondiaux de produits issus de la déforestation tropicale - et des émissions qui y sont associées. En 2023, l'UE a adopté une nouvelle législation visant à mettre un terme au commerce de produits liés à la déforestation sur le marché européen - [le règlement sur les produits exempts de déforestation](#). Si l'UE veut répondre pleinement aux préoccupations des consommateurs sur cette question, cette nouvelle loi sur la déforestation doit être étendue au-delà de son champ d'application actuel, qui ne concerne que les forêts tropicales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir l'intégration dans la loi des produits liés à la déforestation et à la dégradation d'autres terres boisées, telles que les savanes, les prairies et les zones humides.

Votre parti s'engage-t-il à réduire l'impact de l'UE sur la déforestation en soutenant l'extension du champ d'application du règlement européen sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées, telles que les savanes et les prairies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous sommes favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'extension du champ d'application règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

1. Maintenir et renforcer le Green Deal européen

En 2019, l'UE a lancé le [Green Deal ou Pacte vert européen](#), un programme global visant à lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, et à rendre l'économie européenne plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive. Le Green Deal comprend des politiques sur le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'économie circulaire, les transports et la finance. Cependant, plusieurs engagements doivent encore être concrétisés (par exemple, [la transition vers des systèmes alimentaires durables](#)), et certaines mesures prises ne sont pas à la hauteur de l'ambition initiale (par exemple, [la réduction globale des émissions de l'UE d'ici 2030](#)). S'il siège au parlement européen, votre parti peut aider l'Europe à passer à un modèle plus écologique et plus juste en veillant à ce que le Green Deal européen soit pleinement mis en œuvre.

Votre parti s'engage-t-il à soutenir le Green Deal au cours des cinq prochaines années, en faisant de sa mise en œuvre une vraie priorité ainsi qu'en soutenant des législations européennes supplémentaires ou plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement afin de respecter les engagements originels du Green Deal ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, notamment en soutenant des législations européennes supplémentaires / plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement.

Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, mais nous nous contenterons de soutenir la mise en œuvre des législations européennes existantes en matière de climat et d'environnement.

Non, nous ne maintiendrons pas le Green Deal comme l'une des principales priorités politiques.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous faisons de la mise en œuvre du Pacte Vert une priorité et nous soutiendrons les législations européennes supplémentaires et plus ambitieuses en matière climatique et de protection de la biodiversité. Nous mettrons en œuvre la totalité du Pacte Vert : pour limiter le réchauffement climatique en-dessous de 2°C, l'UE doit atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et abaisser ses émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030. Pour atteindre ses objectifs climatiques et de sécurité énergétique, l'UE ne s'est pas dotée de moyens suffisants : nous travaillerons à l'émergence d'un plan d'investissement climat à long terme de l'UE afin de doubler ses investissements climats (et comploter le déficit d'investissement climat européen de 400 milliards par an).

2. Atteindre la neutralité climatique

Avec le Green Deal, l'UE a inscrit dans [la loi européenne sur le climat](#) son objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et en 2040. Le premier objectif intermédiaire est déjà fixé pour réduire les "émissions nettes" de l'UE (émissions après déduction des absorptions de carbone par les forêts et d'autres écosystèmes) d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Toutefois, il n'existe pas encore d'objectif légal pour le deuxième objectif intermédiaire de 2040. Selon [le récent avis](#) du Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique sur l'objectif 2040, l'UE a déjà, en vertu de certains principes éthiques, épuisé sa juste part du budget mondial des émissions. La position du WWF est que l'UE devrait viser la neutralité climatique - c'est-à-dire une réduction de 100 % des émissions nettes de gaz à effet de serre - d'ici 2040, au lieu de 2050.

Quel niveau de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Au moins 100% (i.e. atteindre la neutralité climatique d'ici 2040)

Au moins 90%

Moins de 90%, ou pas du tout d'objectif contraignant pour 2040

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Le [Parti Socialiste et Place Publique](#) considèrent qu'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040 est nécessaire et doit viser une réduction minimale de 90% dans la continuité du vote du Parlement européen de novembre 2023. La délégation des sociaux-démocrates au Parlement européen et sa négociatrice Christel Schaldemose se sont battus pour faire adopter cet objectif de 90% et faire échec aux tentatives du PPE qui souhaitait des objectifs à la baisse.

Nous oeuvrerons pour la mise en place d'un budget carbone européen définissant la quantité d'émissions de gaz à effet de serre pouvant être émise en Europe sur chaque période de 5 ans jusqu'en 2050 et définir une répartition équitable de ces émissions entre les pays. Ce budget devra prendre en compte les émissions importées.

Pour atteindre l'objectif mentionné, nous fixons le cap d'atteindre 75% d'énergies renouvelables d'ici 2040 dans notre consommation énergétique finale.

3. Mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles

La crise géopolitique et énergétique qui sévit actuellement en Europe met en évidence le coût faramineux de notre dépendance envers les énergies fossiles. Les énergies fossiles sont non seulement de plus en plus chères pour les ménages les plus vulnérables, mais elles sont également polluantes et non durables. L'UE doit rapidement abandonner l'utilisation des énergies fossiles afin de devenir une économie neutre sur le plan climatique et limiter les pires conséquences du changement climatique. Pour le moment, il n'existe pas d'approche juridiquement contraignante pour l'élimination progressive des énergies fossiles. Il est essentiel que l'UE fixe des objectifs juridiquement contraignants pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Votre parti s'engage-t-il à fixer des dates cibles à court terme et juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole (dans cet ordre) ?

Veuillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète de l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole, mais nous pensons que les dates cibles de 2030, 2035 et 2040 sont trop strictes.

Non, nous ne nous engageons pas à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La fixation de dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon, du gaz et du pétrole constitue un axe central de notre programme. Cela implique notamment l'obligation pour le secteur financier de ne plus financer le développement d'activités particulièrement néfastes pour le climat et l'environnement. Cette approche contraignante s'inspirera de l'interdiction qui fut faite au secteur financier de financer le terrorisme.

Nous engagerons la révolution énergétique et la sortie des énergies fossiles en accélérant le développement des énergies renouvelables pour atteindre 75% de nos besoins en énergie en 2040, en imposant 80% de contenu européen dans les projets ENR pour localiser en Europe l'industrie et les emplois et en affirmant la nécessité du nucléaire pour réussir la transition.

4. Transition vers des systèmes alimentaires durables

L'impact de notre système alimentaire actuel se fait sentir dans notre vie quotidienne. Les gens ont de plus en plus de mal à accéder à une alimentation saine et durable. En outre, notre système alimentaire contribue de manière significative à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. C'est pourquoi les décideurs politiques doivent définir des principes et des objectifs juridiquement contraignants afin d'améliorer notre système alimentaire, qui s'appliqueraient à tous les acteurs - de la transformation des aliments à la distribution et à la consommation. L'UE a fait un pas dans cette direction en présentant, dans le cadre de la stratégie "de la ferme à la table"¹, l'idée d'un règlement global sur les systèmes alimentaires durables. Toutefois, cette idée doit encore être concrétisée par une proposition législative qui sera ensuite négociée par le Parlement européen et les États membres. Le WWF appelle la Commission et les partis politiques à soutenir la publication rapide de cette proposition - avec des normes pour les produits européens s'appliquant également aux produits importés. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir la publication de cette nouvelle législation et de contribuer activement à la promotion d'un modèle durable, équitable et sain pour les producteurs et les consommateurs de denrées alimentaires en Europe.

¹ La stratégie "de la ferme à la table" est au cœur du Green Deal et vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement.

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'une nouvelle législation fixant des objectifs quantitatifs fondés sur des données scientifiques, afin d'améliorer la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

Veuillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, fixant des principes généraux et des objectifs quantitatifs contraignants afin d'impliquer plus fortement les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs et les consommateurs dans la transition écologique.

Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, mais elle devrait se limiter à fixer des principes et des objectifs généraux, sans objectifs quantitatifs contraignants.

Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables qui permette une approche globale et davantage contraignante dans la continuité de la stratégie "de la ferme à la fourchette" et des législations afférentes au sein du Pacte vert. Le groupe S&D et l'eurodéputé Eric Andrieu avaient d'ailleurs été en première ligne pour résister aux assauts des lobbys de l'agro-industrie et de l'agro-chimie lors de l'adoption de la stratégie "de la ferme à la fourchette" en 2021.

L'accès à une alimentation de qualité, durable et pour tous sera une priorité des députés socialistes. Nous exigerons une réduction de l'utilisation des pesticides d'au moins 50% d'ici à 2030. Et pour réduire l'empreinte écologique de la chaîne alimentaire, nous imposerons à l'industrie agroalimentaire une réduction de 50% de la production de déchets.

5. Réformer la politique agricole commune

La relation entre les agriculteurs européens, le changement climatique et la perte de biodiversité est complexe. D'une part, nos pratiques agricoles contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité ; d'autre part, les agriculteurs se retrouvent de plus en plus vulnérables aux effets des crises du climat et de la biodiversité. En 2025, la Commission européenne doit présenter une proposition législative visant à élaborer une nouvelle [politique agricole commune](#) (PAC) pour la période post-2027. Ce sera la première occasion d'aligner la PAC sur la vision de la stratégie "[de la ferme à la table](#)" et de réorienter les [paiements directs](#) de la PAC pour soutenir financièrement les agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable. S'il siège au parlement européen, votre parti sera en mesure de donner les moyens aux agriculteurs pour faire cette transition et les aider à renforcer leur résilience tout en réduisant l'impact environnemental de la production agricole européenne.

Votre parti est-il favorable à la révision de la politique agricole commune (PAC) conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, et à la réorientation du soutien aux agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie européenne "de la ferme à la table" et au Green Deal, et nous soutenons la suppression progressive des paiements directs pour, à la place, réorienter ces fonds publics européens vers le soutien des agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable.
- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, mais nous ne sommes pas favorables à la suppression progressive des paiements directs.
- Non, nous ne soutenons pas la révision de la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La PAC que l'on connaît depuis 30 ans est à bout de souffle. Elle ne protège ni les agriculteurs ni les consommateurs contre la forte volatilité des prix, et elle n'est pas assez incitative pour encourager les premiers à prendre les risques du changement vers des pratiques plus durables. A l'inverse, elle booste la compétitivité de l'agro-business européen.

Pour retrouver notre puissance agricole, écologique et juste, la PAC doit renouer avec sa fonction nourricière et planificatrice, pour devenir une PAAC (Politique Agricole et Alimentaire Commune).

- Nous garantirons à tous les Européens une alimentation de qualité et abordable, notamment en refusant les importations qui ne respectent pas nos standards de production, via des mesures miroirs.
- Nous éliminerons progressivement les aides découplées à l'hectare pour aller vers des aides proportionnelles à l'emploi agricole et renforcer considérablement les aides à l'agroécologie et à l'agriculture biologique, tant pour la transition que pour le maintien.
- Nous améliorerons l'organisation des filières bio pour les stabiliser, en faisant financer toutes les organisations de producteurs bio dans le cadre de la PAC.

6. Adopter un cadre pour la résilience face au changement climatique

La nature est essentielle pour renforcer la résilience face au changement climatique. Des écosystèmes sains tels que les plaines d'inondation, les rivières à écoulement libre, les écosystèmes forestiers et agricoles résilients servent de défenses contre les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Négliger la nature accroît notre vulnérabilité ainsi que le coût financier liés aux événements météorologiques extrêmes, l'UE devant déjà faire face à [plus de 12 milliards d'euros de pertes annuelles](#). Pour des raisons de sécurité, l'UE a besoin d'un nouveau cadre de résilience face au changement climatique comprenant des mesures législatives et non législatives et intégrant les effets du changement climatique dans toutes les politiques sectorielles. Ce cadre inciterait à des investissements intelligents dans différents secteurs (énergie, transports, agriculture, forêts...), en privilégiant les solutions fondées sur la nature plutôt que les infrastructures grises qui, dans bien des cas, ne font qu'accroître à long terme la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ces investissements aideraient les villes et les zones rurales à faire face à l'évolution rapide du climat et contribueraient à protéger les citoyens européens, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les entreprises. Il s'agit par exemple de restaurer les zones humides afin qu'elles puissent absorber l'eau, la filtrer et la stocker dans le sol, plutôt que de construire de nouveaux barrages, rehausser les digues ou mettre en œuvre des transferts d'eau interbassins à grande échelle pour gérer la ressource en eau. Il s'agit également de n'extraire que la quantité d'eau dont nous avons besoin pour des exploitations agroécologiques et des cultures adaptées au changement climatique, ainsi que pour l'eau potable dans les régions les plus touchées par le stress hydrique

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'un nouveau cadre composé de mesures législatives et non législatives visant à promouvoir la résilience face au changement climatique en renforçant la capacité d'adaptation des écosystèmes européens, afin de protéger notre société contre les risques liés au climat?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures législatives et non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature.

Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature, mais nous ne soutenons pas de nouvelles mesures législatives.

Non, nous pensons que l'UE dispose déjà de suffisamment de mesures législatives et non législatives pour soutenir l'adaptation au changement climatique et/ou les solutions fondées sur la nature.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

7. Accroître les investissements dans la protection de la nature et des personnes

Pour atténuer le changement climatique et adapter notre société et notre économie à ses chocs, il est essentiel de protéger et de restaurer nos écosystèmes. Pour ce faire, il est nécessaire de réorienter les subventions dommageables à l'environnement vers des investissements au bénéfice de la nature, et de soutenir financièrement les agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens, pêcheurs, communautés côtières et collectivités locales engagées dans des activités de restauration de la nature. Une [étude](#) commandée par la Commission européenne estime de manière prudente qu'au moins 48 milliards d'euros seront nécessaires chaque année entre 2021 et 2030 pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. On estime qu'en 2021, 27 milliards d'euros ont été investis par l'UE et ses États membres. Il est impératif de combler le déficit de financement tant au niveau européen qu'au niveau national pour faire face à la crise de la perte de biodiversité ; cela permettra aussi de donner des moyens à ceux qui sont en première ligne sur la restauration de la nature et le changement climatique, de renforcer notre résilience face aux catastrophes climatiques et de soutenir les conditions d'une production alimentaire durable. Enfin, le financement de la nature est un investissement, et non un coût, car [1 euro investi dans la restauration de la nature rapporte 8 euros de bénéfices économiques](#).

Votre parti est-il favorable à une augmentation des investissements européens et nationaux pour la protection et la restauration de la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous soutenons l'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an.
- Oui, nous sommes favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui, mais nous ne nous engageons pas sur un chiffre précis.
- Non, nous ne sommes pas favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

L'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature est cruciale dans l'atténuation du changement climatique et la restauration de nos écosystèmes. Pour ce faire, nous considérons que la révolution écologique européenne nécessite aussi un effort d'investissement que la Banque Centrale Européenne a estimé à 500 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030. Pour y parvenir, nous nous opposerons à un retour à la rigueur budgétaire et proposons d'en finir avec des règles qui ne s'intéressent qu'au PIB au détriment du bien-être, de la justice sociale et de l'écologie.

Tous les moyens juridiques disponibles seront utilisés pour orienter l'investissement privé vers la transition écologique et l'atténuation du changement climatique.

8. Mise en œuvre du Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité

À l'échelle mondiale, 75 % des terres émergées et 66 % des océans subissent l'impact des activités humaines. Cela affecte profondément non seulement les diverses espèces qui vivent dans ces écosystèmes, mais aussi la vie qu'auront les générations futures. En effet, des écosystèmes dégradés absorbent moins de carbone et ont une résilience moindre pour protéger contre les effets du changement climatique. Dans sa [stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030](#), l'UE s'est engagée à mettre en place un réseau d'aires protégées cohérent et efficacement géré. Ce réseau devrait couvrir au moins 30 % des terres et 30 % des mers de l'UE d'ici à 2030 et inclure au moins un tiers d'aires strictement protégées. En outre, le [Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité](#) fixe l'objectif de conserver et gérer efficacement 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures, des zones côtières et marines d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, l'UE s'appuie sur un mécanisme volontaire qui, jusqu'à présent, n'a pas été très efficace. À l'heure actuelle, seule une poignée d'États membres ont présenté des engagements nationaux, alors que la date limite était fixée à la fin de 2022. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de revoir la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et de transformer ces engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants afin de contribuer à la protection de ces écosystèmes prioritaires et des formes de vie qu'ils abritent

Votre parti s'engage-t-il à protéger les aires naturelles riches en biodiversité et à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et du Cadre mondial pour la biodiversité, en transformant les engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants pour tous les États membres ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous soutenons l'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les États membres afin d'atteindre les objectifs de 2030 concernant les aires protégées.
- Non, nous pensons que les engagements volontaires des États membres sont suffisants pour atteindre les objectifs de 2030 en matière d'aires protégées.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

L'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les États-membres concernant les aires protégées d'ici 2030 fait également partie de nos engagements programmatiques en matière climatique et de protection de la biodiversité. Il est en effet d'aller au-delà de la logique de volontariat promue par la stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030. Cet engagement pour la biodiversité suppose un engagement particulier pour les forêts défendu par le rapporteur du groupe S&D César Luena.

9. Réorienter les subventions aux énergies fossiles et les autres subventions dommageables à l'environnement

Les subventions néfastes pour l'environnement, telles celles accordées aux énergies fossiles et aux pratiques agricoles industrielles, contribuent à la surexploitation des ressources naturelles, à la perte de biodiversité et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elles entraînent d'énormes coûts cachés humains et financiers, tout en représentant une occasion manquée de financer le Green Deal. Il est essentiel de réorienter ces subventions pour promouvoir la soutenabilité et stimuler la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. L'UE et ses États membres ont pris à plusieurs reprises [des engagements non contraignants](#) de supprimer progressivement les subventions publiques accordées aux énergies fossiles et à d'autres activités dommageables à la nature. Toutefois, il n'existe actuellement aucun cadre juridique pour soutenir ces engagements. Par conséquent, seuls des progrès minimes ont été accomplis. La réorientation de toutes les subventions dommageables vers la transition écologique, en mettant l'accent sur le soutien aux ménages vulnérables et aux secteurs économiques déterminants pour la transition, constituerait une étape essentielle pour financer ces efforts cruciaux.

Votre parti s'engage-t-il à réorienter les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et autres activités dommageables pour l'environnement vers la transition écologique, en accordant la priorité à l'accompagnement des personnes vulnérables et des secteurs économiques clés ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption et la mise en œuvre de mesures juridiques visant à supprimer progressivement les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et celles dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'objectif de suppression progressive des subventions aux énergies fossiles et des subventions dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique; cependant, nous ne pensons pas que des mesures juridiques supplémentaires soient nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Non, nous ne soutenons pas l'objectif d'élimination progressive des subventions aux énergies fossiles ni des subventions dommageables à l'environnement.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Le Parti socialiste et Place Publique s'engagent à réorienter les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et autres activités dommageables pour l'environnement vers la transition écologique, en accordant la priorité à l'accompagnement des personnes vulnérables et des secteurs économiques.

Les socialistes & démocrates sont en première ligne dans ce combat et ont obtenu en 2021 que les projets relatifs aux carburants fossiles, comme les gazoducs, ne soient plus éligibles aux financements européens en obtenant l'inclusion de cette disposition au rapport parlementaire de révision du règlement de 2013 relatif aux réseaux transeuropéens de transport d'énergie (RTE-E).

Contact:
Isabelle Laudon
ilaudon@wwf.fr

© 2023

* "WWF" is a WWF Registered Trademark.
WWF European Policy Office, 123 rue du Commerce, 1000 Brussels.

10. Soutenir un cadre européen pour le financement de la transition

La finance verte est un outil puissant pour parvenir à une économie plus verte, car elle oriente les capitaux et les investissements vers des activités durables du point de vue environnemental. Une première étape nécessaire consiste à définir ce que sont ces "activités durables sur le plan environnemental". L'UE a fait des progrès significatifs dans ce domaine en créant la [Taxonomie européenne](#)² en 2021. Cependant, ce système de classification est incomplet car il n'y a pas de distinction claire entre les activités non durables qui devraient être rapidement abandonnées et les activités qui peuvent parvenir à entrer dans la catégorie verte, à condition qu'un plan d'investissement spécifique à l'activité soit mis en place. Pour parvenir à un système financier « véritablement vert », il est essentiel d'améliorer le cadre réglementaire européen en matière de finance durable. La solution la plus efficace consisterait à étendre le cadre de la taxonomie européenne en passant de la catégorie unique actuelle ("durable") à trois catégories avec un système de feux tricolores ; le nouveau système différencierait les activités économiques qui sont "durables", "intermédiaires" (en transition) et "non durables".

² La Taxonomie européenne fait référence à un système de classification établi par l'Union européenne pour définir les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental.

Votre parti s'engage-t-il à étendre le cadre européen sur la finance durable en ajoutant deux catégories qui aident à différencier les activités économiques "intermédiaires" (en transition) et "non durables", en plus des activités "durables" déjà définies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "étendue" avec trois catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables", "intermédiaires" et "non durables".
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "élargie" avec deux catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables" et "intermédiaires".
- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une taxonomie "étendue" et pensons que l'approche actuelle d'une taxonomie "durable" est suffisante.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Contact:
Isabelle Laudon
ilaudon@wwf.fr

© 2023

* "WWF" is a WWF Registered Trademark.
WWF European Policy Office, 123 rue du Commerce, 1000 Brussels.

11. Atteindre un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans les sources d'énergie européennes est essentielle pour lutter contre le changement climatique et garantir un approvisionnement énergétique plus stable, ainsi que des prix abordables pour les ménages européens. En 2023, l'UE a révisé la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) et a porté la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'Europe à 42,5 % d'ici 2030. La nouvelle version de la directive comprend également un objectif supplémentaire indicatif de 2,5 % qui permettrait d'atteindre 45 %. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de définir un objectif pour 2040, dans le cadre de la prochaine révision de la directive RED qui aura lieu dans les cinq prochaines années. Votre soutien à l'augmentation de la part des énergies renouvelables sera essentiel pour atteindre la neutralité climatique et l'indépendance énergétique.

Quel pourcentage d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de l'UE votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- 100% d'ici 2040
- Nous soutenons l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables, mais il sera trop difficile de l'atteindre d'ici à 2040.
- Nous ne sommes pas favorables à un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous avons besoin d'une approche pragmatique de la révolution énergétique. Il s'agit d'affirmer notre souveraineté énergétique, de sécuriser notre approvisionnement énergétique, de décarboner le mix énergétique et de garantir l'accès à l'énergie à un prix raisonnable.

Dans ce cadre notre objectif est clair. La planification européenne de la production des énergies renouvelables doit être renforcée. Nous fixons l'objectif d'atteindre 75% d'énergies renouvelables dans notre consommation finale à l'horizon 2040.

Pour atteindre cet objectif nous considérons nécessaire de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires existantes sous réserves des conditions de sûreté et de sécurité.

12. Garantir un déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable respectueux de la nature

Une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire est cruciale si nous voulons accroître notre sécurité énergétique et stopper le changement climatique. Néanmoins, cette expansion doit se faire avec le consentement du public et dans le respect de l'environnement. Les nouvelles règles d'autorisation de la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) fixent des délais plus courts pour les décisions de planification et exigent des États membres qu'ils identifient des zones d'accélération des énergies renouvelables, ce qui est une bonne chose. Cependant, dans les zones d'accélération des énergies renouvelables, ces règles exemptent les projets d'étude d'impact sur l'environnement - qui comprend une consultation publique - et posent le principe que toutes les énergies renouvelables sont présumées, partout, être dans l'intérêt public majeur. Ces nouvelles dispositions, qui n'étaient pas nécessaires, sapent la confiance du public dans les énergies renouvelables ainsi que les mesures vitales de préservation de la nature prévues par les directives "Oiseaux", "Habitats" et "Eau".

Votre parti s'efforcera-t-il de revenir sur la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables et de veiller à ce que nous nous attaquions en parallèle aux crises du climat et de la biodiversité ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous pensons que l'expansion rapide des énergies renouvelables dépend d'une planification spatiale solide basée sur les écosystèmes, et nous rétablirons donc l'exigence d'un impact d'impact sur l'environnement pour tous les projets et annulerons la présomption d'intérêt public majeur.
- Non, nous maintiendrons les nouvelles règles d'autorisation en l'état.
- Non, nous chercherons à assouplir encore davantage les règles de protection de la nature, que nous estimons trop strictes et/ou trop lourdes sur le plan administratif pour permettre une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

A l'occasion du vote au Parlement européen le 14 décembre 2022, la délégation française du groupe S&D, composée des députés socialistes et Place Publique s'était opposée à la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables. Nous refusons alors la notion de « clause d'intérêt général supérieur ».

Cette position sera la nôtre dans la mandature à venir.

13. Accélérer les progrès vers un bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines

Les hommes, les animaux et les plantes dépendent tous de l'eau douce pour leur survie. Elle joue également un rôle essentiel dans l'agriculture, dans divers processus industriels et dans la régulation du climat. Malheureusement, les ressources en eau douce de l'Europe sont confrontées à de nombreuses menaces, notamment la pollution, la surexploitation et le changement climatique. La [directive-cadre sur l'eau](#), principale législation européenne dans ce domaine, fixe comme objectif de rétablir la santé de tous les lacs, rivières et nappes phréatiques d'ici à 2027. Cependant, depuis son adoption en 2000, très peu de progrès ont été réalisés pour protéger et restaurer les bassins hydrographiques. En outre, près de 60 % des rivières et des lacs de l'UE ne sont toujours pas en bon état aujourd'hui, et de nombreuses eaux sont exemptées des obligations légales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de s'engager dans ce processus et de favoriser une meilleure mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau.

Votre parti s'engage-t-il à inciter les États membres à prendre les mesures nécessaires et à accélérer les progrès pour atteindre l'objectif de la directive-cadre sur l'eau, à savoir le bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines en 2027 ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et pensons que les États membres doivent accélérer les progrès vers les objectifs de la directive.
- Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau, mais nous pensons que les États membres ont besoin de plus de temps et de flexibilité pour les atteindre.
- Non, nous pensons que la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau n'est pas faisable et nous demandons que les objectifs de la directive soient revus à la baisse.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Rétablir la qualité de l'eau, garantir un accès permanent et universel à l'eau potable, et planifier la répartition entre les usages de l'eau devront être des priorités majeures de la mandature 2024-2029. C'est le sens de la boussole du progrès que nous proposons, en ce qu'elle organisera une planification écologique, seule méthode en mesure de structurer l'accès à ce bien commun.

La propriété publique des infrastructures majeures comme les barrages doit être garantie pour faciliter la gestion publique de l'eau. Ainsi, un droit pour tous les citoyens d'avoir accès à un tarif réglementé de l'eau sera édicté.

Nous proposons également de renforcer la place de l'environnement dans les traités en modifiant l'article 37 de la Charte des Droits Fondamentaux grâce à l'inscription d'un « droit à un environnement sain » qui couvrirait la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air et de la terre.

14. Mieux mettre en œuvre la politique commune de la pêche

La pêche joue un rôle crucial dans la société, l'économie et le système alimentaire de l'Europe, en soutenant l'emploi et en contribuant à l'équilibre nutritionnel de la population. Cependant, son lien complexe avec le changement climatique et la surpêche pose des défis, impactant la biodiversité marine et les stocks de poissons, et contribuant à des problèmes environnementaux plus vastes. En 2023, la Commission européenne a publié son "[paquet pêche](#)", une série de stratégies et de recommandations politiques visant à soutenir les pêcheurs européens dans leur transition vers des pratiques durables sur le plan environnemental, socialement équitables et économiquement viables. L'une de ses recommandations consiste à mieux mettre en œuvre certaines dispositions juridiques de la [politique commune de la pêche](#) afin de mettre fin à la surpêche et de mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

Votre parti s'engage-t-il à mettre pleinement en œuvre la politique commune de la pêche, à mettre fin à la surpêche et à mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.
- Non, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'intensifier la mise en œuvre de l'actuelle politique commune de la pêche et que les efforts déployés aujourd'hui sont satisfaisants pour parvenir à une pêche européenne durable, à faible impact.
- Non, nous pensons que les objectifs actuels de la politique commune de la pêche ne sont pas réalistes et devraient être révisés.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.

Le groupe S&D et la rapporteure Clara Aguilera se sont largement mobilisés à cet égard en 2023 afin d'adopter un nouveau Règlement sur le régime de contrôle de la pêche. Ce Règlement de contrôle de la pêche est une des pierres angulaires de la Politique commune de la pêche a un très fort impact positif, en particulier en ce qui concerne la gestion durable des ressources marines, la prévention de la surpêche, le rétablissement des ressources surexploitées, et en redonnant de la dignité à toutes les activités de pêche. Ces bénéfices sont permis par la surveillance totale de la flotte de pêche grâce à des outils numériques ; une traçabilité totale des produits de la pêche au sein de l'UE (produits frais, surgelés et transformés) ; l'augmentation de la collecte des données et du contrôle de la pêche récréative ; et une application uniforme des sanctions au sein de l'UE.

15. Intégrer une approche fondée sur les écosystèmes dans toutes les politiques maritimes

Notre océan joue un rôle essentiel dans la régulation du climat. Il stocke des quantités de carbone équivalentes à celles des écosystèmes terrestres et absorbe environ [un tiers du CO2 émis par l'activité humaine](#). Il abrite également une grande diversité d'écosystèmes et présente une immense valeur culturelle et récréative. Sa protection est donc essentielle et nécessite une approche transversale. L'absence d'une attention significative à nos océans dans le Green Deal soulève des inquiétudes et suscite des conflits dans la mise en œuvre des politiques. En effet, les politiques relatives aux océans manquent d'alignement et de cohérence avec les objectifs climatiques et de biodiversité récemment adoptés par l'UE et la communauté internationale. Des améliorations sont nécessaires pour rendre ces politiques aptes à protéger efficacement nos océans et à favoriser une économie bleue durable.

Votre parti est-il favorable à l'adaptation des politiques maritimes européennes pour les aligner sur les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité afin de favoriser une économie bleue durable ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, et nous soutenons de nouvelles initiatives législatives.
- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, mais uniquement par le biais de mesures non législatives.
- Non, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'améliorer la cohérence entre les politiques maritimes de l'UE et les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Le Parti Socialiste et Place Publique s'engagent à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité et à soutenir de nouvelles initiatives législatives. L'Union Européenne est en particulier l'échelon pertinent pour développer une stratégie de mobilité durable. Des chantiers importants ont été initiés à cet égard, comme l'obligation pour les opérateurs maritimes de décarboner une partie des carburants utilisés. Nous aurons également pour objectif d'inclure progressivement le secteur des transports maritimes dans le système d'échange de quotas de l'UE.

Nous considérons également indispensable de faire aboutir la loi sur la restauration de la nature afin comme objectif de relancer la mobilisation pour la restauration de la biodiversité, sur terre comme en mer.

16. Améliorer l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice

Pour appliquer correctement le droit européen, y compris la législation environnementale, il est essentiel que la société civile et les citoyens aient la possibilité d'accéder à l'information publique et, le cas échéant, de demander justice devant les tribunaux nationaux. En 2022, l'accès à la justice pour le public était entravé dans 21 des 27 États membres en raison d'obstacles persistants³. Outre le manque d'accès à l'information sur le processus décisionnel en matière d'environnement, ces obstacles comprennent des limitations au droit des ONG environnementales et des particuliers de saisir la justice, des coûts élevés et prohibitifs, et un champ d'action des juges insuffisant. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité d'améliorer la mise en œuvre du droit européen de l'environnement en s'attaquant aux obstacles qui entravent l'accès à l'information et à la justice dans les États membres et en les supprimant, garantissant ainsi les droits fondamentaux des citoyens.

³ Basé sur l'[Examen de la mise en œuvre de la législation environnementale 2022](#) de la Commission européenne, voir [ici](#), p. 5.

Votre parti s'engage-t-il à améliorer l'accès du public à l'information et l'accès effectif à la justice ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'adoption de nouvelles mesures visant à garantir au public l'accès à l'information et un accès effectif à la justice.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La délégation Parti socialiste-Place Publique qui siège au parlement européen défendra l'amélioration de la mise en œuvre du droit européen de l'environnement en s'attaquant aux obstacles qui entravent l'accès à l'information et à la justice.

17. Promouvoir une transition juste et équitable

C'est au niveau local que la transition vers la neutralité climatique dans l'UE se fait le plus sentir. Des millions de citoyens devront se former ou trouver un nouvel emploi à mesure que les industries polluantes seront remplacées par des industries respectueuses de la nature et neutres sur le plan climatique. En outre, ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui ont le plus de difficultés à accéder aux énergies propres et aux technologies d'économie d'énergie telles que les pompes à chaleur, les véhicules électriques et les panneaux solaires. Alors que [le cadre actuel européen pour une transition juste](#) se concentre sur une décarbonation rapide dans un certain nombre de régions spécifiques, des mesures supplémentaires plus larges sont nécessaires. Si la transition écologique ne s'accompagne pas de politiques visant à atténuer son impact social, nous connaissons une augmentation des inégalités et de la pauvreté, ainsi qu'une diminution de la cohésion sociale. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de relever ce défi, en veillant à ce que la transition vers la soutenabilité ne laisse personne de côté.

Votre parti s'engage-t-il en faveur d'une transition juste et équitable en demandant à l'UE d'investir à grande échelle dans des programmes d'économie d'énergie, de rénovation, de formation et de retour à l'emploi ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.
- Non, nous ne soutenons pas l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

La révolution écologique c'est vivre mieux, respirer mieux, manger mieux. Elle améliorera notre quotidien. Pour cela nous proposons de :

- Relocaliser des industries stratégiques pour « Fabriquer en Europe » et créer de nouveaux emplois ;
- Lutter contre l'inflation alimentaire : lutte contre la spéculation et les superprofits des industriels de la distribution, encadrement des marchés, soutien aux associations d'entraide alimentaire et aux expérimentations l'Allocation personnalisée à l'Alimentation ;
- Mettre en place une tarification sociale de l'eau pour faire payer moins cher les premiers mètres cubes consommés ;
- Lancer un plan européen de rénovation énergétique des logements et des bâtiments pour faire économiser jusqu'à 1000€ par an aux ménages sur leurs factures énergétiques ;
- Taxer les super riches, les superprofits, la spéculation foncière et les pollutions pour financer les investissements et la solidarité avec les plus modestes sans impôt nouveau pour les citoyens ;
- Créer un « bouclier emploi » : droit renforcé à la formation, généralisation du « former plutôt que licencier », soutien aux systèmes d'assurance-chômage ;
- Faire de la révolution écologique l'occasion d'un retour à l'emploi des chômeurs de longue durée notamment par l'extension du dispositif « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ».

18. Réduire l'impact de l'Union européenne sur la déforestation

Bien que [sept Européens sur dix souhaitent que la déforestation disparaisse des rayons de leurs supermarchés](#), l'UE reste l'un des plus grands importateurs mondiaux de produits issus de la déforestation tropicale - et des émissions qui y sont associées. En 2023, l'UE a adopté une nouvelle législation visant à mettre un terme au commerce de produits liés à la déforestation sur le marché européen - [le règlement sur les produits exempts de déforestation](#). Si l'UE veut répondre pleinement aux préoccupations des consommateurs sur cette question, cette nouvelle loi sur la déforestation doit être étendue au-delà de son champ d'application actuel, qui ne concerne que les forêts tropicales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir l'intégration dans la loi des produits liés à la déforestation et à la dégradation d'autres terres boisées, telles que les savanes, les prairies et les zones humides.

Votre parti s'engage-t-il à réduire l'impact de l'UE sur la déforestation en soutenant l'extension du champ d'application du règlement européen sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées, telles que les savanes et les prairies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous sommes favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.
- Non, nous ne sommes pas favorables à l'extension du champ d'application règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Le Parti Socialiste et Place Publique sont favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cœur des cinq prochaines années. Le texte adopté en 2022 témoigne de progrès importants et le groupe S&D a été moteur sur le sujet. Le Parlement européen a ainsi donné son feu vert à la réglementation qui interdit l'entrée sur le marché européen de marchandises, telles que le soja, l'huile de palme, le bœuf, le café, le cacao, le maïs ou le caoutchouc, dont la production est souvent liée à la déforestation.

Néanmoins, le texte s'applique seulement aux forêts tropicales : il est donc nécessaire d'aller plus loin et d'élargir le texte à d'autres terres boisées.



Questionnaire WWF

Liste Écologiste conduite par Marie Toussaint

Mars 2024

1. Maintenir et renforcer le Green Deal européen

Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques notamment en soutenant des législations européennes supplémentaires et plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement.

Le Pacte vert européen ne doit pas s'arrêter. De nombreuses lacunes sont encore à combler et la mise en œuvre des objectifs doit être assurée : notamment grâce à des investissements massifs - publics comme privés - et à un renforcement du rôle de la Commission de gardienne des traités.

Face à tous les défis, climatiques, environnementaux, économiques et géopolitiques, notre responsabilité collective est de prendre soin. Prendre soin des européens, de la biodiversité, des animaux, de notre planète qui nous abrite.

Le projet européen doit être réorienté dans le cadre d'un plafond environnemental à ne pas dépasser et d'un plancher social à garantir, en inscrivant ces objectifs dans les traités de l'Union.

Nous proposons pour cela un nouveau Pacte, à la fois vert et social, pour une protection effective de l'environnement et pour assurer la justice économique comme sociale, face aux transformations à venir. Les investissements doivent être augmentés et pilotés pour réaliser au plus vite cette transition juste.

Nous fixerons d'un côté un objectif premier de revenir dans le cadre des limites planétaires et de l'autre des critères de convergence écologique : une coordination des politiques économiques ; de nouveaux indicateurs de richesse reflétant le degré de satisfaction des besoins fondamentaux et le respect des plafonds écologiques ; et la création d'un budget carbone national.

2. Atteindre la neutralité climatique

Oui, au moins 100%

Nous réhausserons les ambitions européennes pour atteindre la neutralité climatique en 2040. C'est une question de solidarité vis-à-vis des populations qui seront les plus touchées par le dérèglement climatique ; une question de paix pour préserver notre cohabitation, nos habitats et nos ressources ; une question d'écologie pour permettre à la vie, et notamment la nôtre, de se perpétuer.

L'Agence Internationale de l'Énergie nous le dit, plus nous attendons, plus les changements seront lourds, coûteux et inefficaces. Nous avons déjà beaucoup trop attendu.

Pour cela, nous devons à la fois changer notre mix énergétique - sortir des fossiles et se fournir en 100% renouvelable – transformer nos mobilités et devenir plus sobres (dans l'industrie, l'agriculture, le bâtiment) mais aussi aller vers plus de sobriété, notamment en ciblant les consommations des plus riches, qui sont aussi les plus pollués. L'Europe doit investir dans l'industrie de la transition, pour relocaliser nos moyens productifs, créer de l'emploi et assurer notre indépendance énergétique.

Nous mettrons la coordination économique au service de la neutralité climatique, sortirons du carcan de l'austérité et fixerons des conditionnalités sociales et écologiques aux investissements européens, pour mettre l'économie au service de la transition.

3. Mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles

Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Pour cela, d'un côté, nous devons nous émanciper de notre besoin actuel en fossiles en électrifiant nos usages avec des énergies de substitution durables et en développant la chaleur renouvelable, pour assurer notre approvisionnement et notre souveraineté énergétique.

De l'autre côté, nous devons lutter directement contre la production d'énergies fossiles. Pour empêcher les investissements dans de nouvelles capacités de production, nous proposons déjà de désinvestir l'argent public européen des activités fossiles, toxiques et climaticides. Nous engagerons aussi l'Union européenne, via la BEI, à reprendre le contrôle stratégique sur les entreprises fossiles européennes les plus émettrices, pour les contraindre à aligner leurs stratégies avec l'Accord de Paris et soutenir ainsi les investissements pour un mix énergétique 100% renouvelable. La politique monétaire européenne doit également être au service de la transition écologique et sociale en guidant les crédits des banques vers les projets verts et de transition, et en pénalisant les projets bruns (carbonés ou toxiques)



Nous lutterons contre le soft power des pétro-gaziers, grâce à des politiques globales de limitation des lobbies, de la publicité et de renforcement de la transparence.

4. Transition vers des systèmes alimentaires durables

Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, fixant des principes généraux et des objectifs quantitatifs contraignants afin d'impliquer plus fortement les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs et les consommateurs dans la transition écologique.

Nous voulons d'une refonte des systèmes agricole et alimentaire qui permette une amélioration immédiate de l'alimentation pour les consommateurs (qualité, prix, disponibilité), des conditions de travail pour les producteurs (rémunération juste, accompagnement dans la transition) et des capacités de la planète (impact carbone et environnemental, bien-être animal, renouvellement des ressources).

La loi sur l'alimentation durable qui avait été abandonnée doit être appliquée et la PAC doit devenir une PAAC - Politique Agricole et Alimentaire Commune - pour mieux prendre en compte l'intégralité des enjeux : car la nourriture est un besoin et un droit, pas seulement une marchandise.

Nous prônons la mise place d'une sécurité sociale de l'alimentation, répondant tout à la fois aux urgences démocratiques, économiques et écologiques auxquelles nous sommes confronté.e.s. Elle s'accompagnera d'une TVA verte, pour rendre plus accessibles des produits de qualité, bio, plus végétaux et locaux. En parallèle, nous visons une réduction de 50% des consommations de viande et poisson pour 2030.

La PAAC doit soutenir fortement la transition vers l'agro-écologie, pour garantir la viabilité de la transition. Le groupe Ecologiste au Parlement continuera à s'opposer aux accords de libre-échange visant des augmentations massives des exportations et importations, sans conditionnalités écologiques, sociales et de respect du bien-être animal.

5. Réformer la politique agricole commune

Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie européenne 'de la ferme à la table' et au Green Deal et nous soutenons la suppression progressive des paiements directs pour, à la place, réorienter ces fonds publics européens vers le soutien des agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable.

Le modèle agro-alimentaire actuel ne bénéficie qu'à une poignée, en plus, il est délétère pour la majorité des producteurs, pour les consommateurs et pour la planète.

Nous proposons la mise en place d'un nouveau Pacte agricole qui soutienne l'emploi en distribuant les subventions par unités de main d'œuvre plutôt que par hectare. Parallèlement, un EGALIM européen permettra davantage d'inclusion des producteurs, de contenir les marges distributeurs et favoriser les circuits courts. Nous sortirons des accords de libre échange qui nuisent à nos producteurs, à la planète et à la qualité de nos assiettes.

Nous pousserons à une restructuration des filières, plus diversifiées et plus végétales, renforcerons la conditionnalité des subventions aux pratiques agro-écologiques, tout en sécurisant les revenus. Pour cela, des mécanismes comme la Dotation Nouvelle Installation, la mise en place d'un Fonds de transition agricole ou la rémunération des bonnes pratiques écologiques, peuvent être des solutions.

Les pratiques néfastes le sont souvent simultanément pour la planète, la faune et la flore et pour notre santé. Ainsi nous lutterons contre l'élevage intensif et les grandes monocultures qui appauvrissent le vivant et ne servent même pas à nous nourrir. Nous soutiendrons le bio, le sans OGM et sans toxiques et les filières de proximité qui recréent du lien.

6. Adopter un cadre pour la résilience face au changement climatique

Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures législatives et non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature.

L'adaptation de nos sociétés face aux risques à venir est un impératif et ne peut se faire sans la nature. Nous, Ecologistes, avons conscience que nous faisons partie de la nature qui nous environne, que nous sommes l'un des éléments de cet écosystème en besoin d'équilibre. C'est pour cela que nous nous sommes battus pour une loi Restauration de la nature la plus ambitieuse possible et avons fait de la reconnaissance de l'écocide, un cheval de bataille de cette précédente mandature.

Nous le voyons face aux oppositions conjointes des libéraux, des conservateurs et de l'extrême droite, le chemin est encore long.



Pour garantir que nos projets futurs ne nuisent pas à la planète, le premier levier est juridique. Nous proposons la création d'une Haute autorité européenne aux limites planétaires, ainsi que d'un défenseur des droits notamment chargé de la défense environnementale, et souhaitons la reconnaissance par les traités d'un principe de précaution in dubio pro natura, qui n'autorise pas de projet en cas de doute sur ses impacts pour la nature.

Le second levier est financier et passe par des investissements massifs pour restaurer et protéger la nature, mais aussi pour adapter nos infrastructures, nos villes, nos services publics et nos emplois à des conditions climatiques nouvelles.

7. Accroître les investissements dans la protection de la nature et des personnes

Oui, nous soutenons l'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'€ par an.

En plus de renforcer la compétence de l'Europe en matière d'environnement (dans les traités, dans le droit, dans la composition de nos Institutions) nous augmenterons de manière significative le budget qui y est dédié. Plutôt que de marchander, de financiariser le vivant, investissons pour le protéger. Nous doublerons donc a minima l'enveloppe consacrée, à hauteur de 50 milliards d'euros par an, conformément aux recommandations des scientifiques et de la Commission européenne.

Mais nous investirons aussi dans des pratiques, car chaque secteur a la capacité comme le devoir de participer à la restauration de nos écosystèmes. Faire évoluer les pratiques des industries, sortir les toxiques de notre quotidien, cultiver les sols de manière plus durable, passer de l'aviation au train, ou améliorer la récolte et le traitement des déchets : tous ces enjeux doivent faire l'objet d'investissements dont un des co-bénéfices sera une amélioration de l'état de la nature.

Les subventions publiques et flux financiers doivent aussi être redirigés pour ne plus soutenir d'activités nuisant au climat ou à au vivant.

8. Mise en oeuvre du cadre mondial des Nations Unies pour la biodiversité

Oui, nous soutenons l'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les Etats membres afin d'atteindre les objectifs de 2030 concernant les aires protégées.

Les objectifs de l'Europe doivent être rehaussés, à la fois en termes de protection, mais aussi de restauration, car le second indicateur a été torpillé par la droite lors du vote de la loi de restauration de la nature, sous la précédente mandature.

Les aires protégées doivent tout autant devenir plus nombreuses que leur efficacité doit être renforcée.

Dans les mers et océans par exemple, les Aires Marines Protégées doivent le devenir dans la réalité et pas seulement sur le papier. Nous y interdirons le chalutage de fond et les activités industrielles. Nous souhaitons aussi rendre contraignant un objectif de protection stricte pour 10% des aires terrestres comme marines, conformément aux recommandations scientifiques et suivant la définition de l'UICN.

Par ailleurs, alors que les Outre mer concentrent 80% de la biodiversité française, il nous faut y étendre nos outils de protection comme les réseaux Natura 2000 ou les Directives Oiseaux et Habitats.

Nous engagerons la reconnaissance des droits de la nature, notamment celui de se régénérer à un rythme naturel, lorsque son état le demande. Nous appliquerons à chaque nouvelle loi le principe de précaution (in dubio pro natura) c'est-à-dire qu'en cas d'impact potentiel d'une loi, la précaution et la protection de la nature primeront.

9. Réorienter les subventions aux énergies fossiles et autres subventions dommageables à l'environnement

Oui, nous soutenons l'adoption d'un cadre européen visant à supprimer les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et celles dommageables à l'environnement.

Suite à l'étude menée par le groupe des Greens/EFA au Parlement européen avec l'Institut Rousseau intitulé "Road to Net Zero : assessing private and public investment needed to reach net zero in the European Union", nous avons estimé qu'il ne faudrait pas moins de 40 000 milliards d'euros d'investissements, d'ici 2050, pour décarboner l'industrie, les transports, le bâtiment, l'énergie, l'agriculture tout en restaurant nos puits de carbone. Soit 1520 milliards d'euros par an. 75% de ces investissements sont finançables par une redirection des investissements planifiés



ou usuels des Etats et de l'UE vers des investissements résolument au service des besoins de la transition juste.

Nous soutiendrons aussi les filières et entreprises engagées qui façonnent déjà une économie plus juste au quotidien.

Nous soutenons la mise en place de taxes de type pollueur-payeur afin de réorienter les comportements. Nous supprimerons notamment la niche fiscale sur le kérosène et le shipping maritime qui auraient pu rapporter pour les Etats européens aux alentours de 34 milliards d'euros (T&E, 2023). Aussi sur les transports, nous redirigerons les aides de l'Europe fléchées par les Etats, vers le ferroviaire et les autres mobilités propres.

Dans les modèles agricole et de la pêche - à la fois très émetteurs et sources de grandes inégalités - les subventions accordées aussi seront réorientées pour ne plus financer l'agro-business, les grandes monocultures, l'élevage intensif et la pêche industrielle, mais pour bénéficier aux paysannes et pêcheuses aux pratiques durables, qui participent à l'équilibre des écosystèmes.

10. Soutenir un cadre européen pour le financement de la transition

Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "étendue" avec trois catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables", "intermédiaires" et "non durables".

Nous souhaitons tout d'abord que la taxonomie européenne soit vraiment verte : déjà en sortant le gaz et le nucléaire des activités considérées comme durables, puis en précisant les critères de cohérence avec les objectifs environnementaux au-delà des deux premiers piliers sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. En cohérence avec l'obligation de publication de plans de transition issue de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), nous souscrivons à votre recommandation de sortir d'une approche binaire "durable" vs. "non-durable" pour identifier les activités de transition, à condition que les critères de conditionnalité pour qu'une activité soit considérée comme en transition soient restrictifs (afin d'éviter tout greenwashing).

11. Atteindre un objectif de 100% d'énergies renouvelables

Oui nous soutenons 100% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'UE d'ici 2040.

Si nous voulons atteindre nos objectifs climatiques, tout en répondant aux besoins énergétiques et en garantissant la souveraineté et la résilience de notre système énergétique : c'est dès maintenant que notre mix doit évoluer. L'agence internationale de l'énergie le dit, une transition rapide sera plus facile, moins coûteuse, plus efficace qu'une transition retardée.

Pour rendre ces objectifs atteignables nous mènerons simultanément des politiques de réduction de notre consommation - grâce à des mesures de sobriété et d'efficacité dans l'industrie, les transports, le bâtiment, le numérique, l'agriculture... - et la réintroduction de moyens productifs sur notre territoire.

Aucune source d'énergie ne pourra répondre seule, à l'ensemble de nos besoins. Nous devons sortir d'une idée de centralisation de la production, pour aller vers des réponses plus territorialisées, construites avec les habitants et adaptées. Nous développerons massivement la chaleur renouvelable ou de récupération ainsi que la production d'électricité renouvelable, principalement l'éolien et le solaire qui sont les énergies les moins chères.

Certains usages ne peuvent pas être électrifiés, comme dans l'industrie ou le transport (notamment maritime et aviation). Pour ces cas spécifiques, des alternatives comme le biométhane, l'hydrogène vert, ou l'ammoniac bas carbone peuvent être développées pour les secteurs dits "hard-to-abate" où les émissions sont difficiles à réduire.

12. Garantir un déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable respectueux de la nature.

Oui nous pensons que l'expansion rapide des énergies renouvelables dépend d'une planification spatiale solide basée sur les écosystèmes et nous rétablirons donc l'exigence d'une étude d'impact sur l'environnement pour tous les projets et annulerons la présomption d'intérêt public majeur.

La crise environnementale que nous affrontons n'est pas seulement celle du climat. Alors qu'en Europe, 81% des habitats sont en mauvais état et plus de 1500 espèces menacées d'extinction, sauver la planète ne peut se faire sans prendre soin de la nature et du vivant.

Le développement des énergies renouvelables est indispensable et doit se faire sans créer de nouveaux impacts sur les écosystèmes. Toutes les infrastructures nécessaires à la transition devront faire l'objet d'un suivi environnemental et être construites avec une limitation maximale de leurs impacts et en consultation des populations locales. Data centers, câbles électriques, lignes ferroviaires, usines de traitement de déchets, etc. seront soumis aux mêmes critères stricts de neutralité carbone et de neutralité environnementale.

Par ailleurs, toutes les énergies renouvelables ne sont pas durables. Nous interdirons les biocarburants qui concurrencent l'alimentation et sont délétères pour la biodiversité ; encadrerons l'usage du bio-énergie et nous assurerons de la durabilité des installations de méthanisation, pour s'ancrer dans des circuits locaux et réglementer leur approvisionnement.



13. Accélérer les progrès vers un bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines.

Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et pensons que les États membres doivent accélérer le progrès vers les objectifs de la directive.

Nous agissons pour la restauration des continuités écologiques des rivières, fleuves, lacs et mangroves et pour ramener une abondance d'espèces dans nos eaux douces. Le cycle de l'eau doit être ralenti pour lui faire retrouver un rythme plus naturel, garantir la résilience des écosystèmes et maximiser le remplissage des nappes phréatiques. Nous accompagnerons les collectivités pour des actions à échelle des bassins versants et dans leur gestion des eaux pluviales pour la réinfiltration dans les sols.

Un cadre européen de gestion de l'eau devra être déployé pour définir le partage de l'eau d'un point de vue utilitaire (hiérarchie des usages priorisant l'hydratation, l'environnement puis l'économie) mais aussi géographique (bassins-versants).

A travers une refonte des politiques agricoles, nous financerons le développement de l'agroécologie et de l'agroforesterie qui recréent des climats plus tempérés et permettent de réduire l'imperméabilisation des sols, le ruissellement des eaux ainsi que l'érosion.

Par ailleurs, pour garantir non seulement la quantité mais aussi la qualité de l'eau, nous continuerons à lutter contre l'utilisation de pesticides et engrais azotés de synthèse qui polluent et déséquilibrent les milieux. Nous engagerons aussi leur dépollution, financée notamment par le principe du pollueur-payeur, c'est-à-dire que ce sont les entreprises responsables des dégâts qui seront en charge de les réparer, pour ne pas faire reposer le coût sur le contribuable.

14. Mieux mettre en oeuvre la politique commune de la pêche

Oui, nous soutenons la mise en oeuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.

Pour lutter contre le monopole des eaux par une poignée de pêcheurs industriels, un nouveau partage est nécessaire : mettant fin aux aides publiques subventionnant une pêche destructrice (navires industriels) ; instaurant une nouvelle répartition des quotas de pêche, indexée sur critères sociaux et environnementaux ; accordant un accès exclusif aux navires de moins de 25 mètres sur la bande côtière ; en interdisant les méga-chalutiers et le chalutage de fond dans les Aires Marines Protégées, etc.

A l'inverse, nous soutiendrons financièrement le développement de la pêche côtière artisanale, des circuits courts et de la vente directe, plus respectueux des ressources comme des emplois, et nécessaires à notre souveraineté alimentaire. Nous accompagnerons les pêcheurs dans la transition pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et pour sortir du chalutage de fonds. Nous interdirons les usines à poisson, renforcerons les critères de labellisation pour lutter contre le greenwashing et améliorer la transparence.

Ces actions permettront à la fois davantage de justice sociale entre petits et gros pêcheurs et une amélioration de la santé des écosystèmes marins, mis sous pression par des pratiques industrielles qui détruisent les écosystèmes et épuisent les stocks halieutiques.

15. Intégrer une approche fondée sur les écosystèmes dans toutes les politiques maritimes

Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité et nous soutenons de nouvelles initiatives législatives.

Penser de manière cloisonnée les pressions exercées sur l'océan, sans prendre en compte les interconnexions écosystémiques du milieu marin sera inefficace pour limiter sa dégradation. Ainsi la Politique de pêche commune doit être pensée en lien avec les politiques de restauration et en lien avec le dérèglement climatique.

L'océan est le plus grand de nos communs naturels et doit donc être géré en écoutant les voix de chacun : nous souhaitons construire une gouvernance et protection des mers et océans qui incluent la pluralité des acteurs : pêcheurs, utilisateurs, scientifiques, etc.

Nous reverrons également les critères de protection des Aires marines protégées, pour les adapter aux spécificités de chaque zone et pour que l'approche holistique et écosystémique soit systématisée. Il ne suffit pas qu'un stock halieutique soit reconstitué pour que l'on puisse considérer un écosystème restauré. Nous visons également 10% supplémentaires d'aires qui soient strictement protégées, avec une définition basée sur les recommandations de l'UICN, mentionnant l'absence de toute activité humaine dans ces zones.

Un moratoire européen devra être adopté au plus vite pour protéger les grands fonds de l'extraction fossile et minière, et engager la sortie des puits d'extraction fossiles aujourd'hui ouverts dans les eaux européennes.



16. Améliorer l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice

Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.

Nous avons obtenu la reconnaissance de l'écocide dans le cadre de la loi contre la criminalité environnementale. C'est une première victoire remportée par les Écologistes au Parlement, menés par Marie Toussaint.

Nous voulons continuer et instaurer un nouveau régime juridique pour le vivant, leur permettant une défense en justice lorsque des attaques sont commises contre la nature. Nous créerons un défenseur de l'environnement et de la justice environnementale pour l'UE, intégrerons la compétence environnement au parquet européen et voterons une loi-cadre garantissant pour tous.les l'accès à la justice et la démocratie environnementales. Les citoyen.nes et ONG impliqué.es soit en tant que victimes environnementales soit comme défenseur.euses des atteintes doivent être assurés dans leur possibilité d'ester en justice.

Contre les atteintes liberticides globales, parmi lesquelles l'environnement, nous créerons un statut européen des associations pour les protéger des dérives autoritaires de leur gouvernement. Ce statut participe aussi de la construction d'un sentiment d'appartenance européenne et d'une possibilité de coopération renforcée.

Nous mettrons en place un programme de soutien à la société civile européenne, mais aussi locale, sur la protection des droits fondamentaux. L'Union doit pouvoir les financer en cas de défaut des États.

Contre les États-membres qui violent les lois européennes, environnementales ou non, nous mettrons en place une quasi-automatisation des lancements de procédures d'infractions et nous réhausserons le nombre de personnels des services dédiés. Nous exigeons aussi la transparence de l'ensemble des procédures engagées.

17. Promouvoir une transition juste et équitable

Oui, nous soutenons l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

C'est d'une Europe de la justice, prônant la lutte conjointe contre les inégalités sociales et environnementales dont nous avons besoin pour prendre soin de chacun.e.

Nous soutenons dès lors l'introduction de nouveaux programmes d'investissement à grande échelle. Une étude menée par le groupe des Greens/EFA au Parlement européen avec l'Institut Rousseau estime qu'il ne faudrait pas moins de 40 000 milliards d'euros d'investissements, d'ici 2050, pour décarboner l'industrie, les transports, le bâtiment, l'énergie, l'agriculture tout en restaurant nos puits de carbone. Cela correspond à 1520 milliards d'euros par an, soit plus de 2% du PIB européen à investir pour une transition juste.

Face à ces données, nous plaidons pour une réforme de la gouvernance macro-économique de l'Union européenne afin de sortir de la rigueur en matière de dépenses publiques qui contraint les États-membres à sacrifier les services publics sur l'autel de la transition environnementale. Nous appelons à un acte II du Green Deal, à un pacte social-écologique, assorti d'une budgétisation verte et sociale et d'une mise en cohérence de tous les leviers économiques (politique budgétaire, monétaire, concurrence, ...) avec l'impératif de transition juste. Afin de s'assurer de ne pas nuire aux plus vulnérables, nous souhaitons mettre en place un droit de véto social, une mesure systémique pour construire des politiques publiques résolument justes au niveau européen et faire de la lutte contre la pauvreté la colonne vertébrale de l'UE.

A titre d'illustration, voici quelques mesures phares dédiées à la transition juste : nous investirons dans un programme de rénovation énergétique des bâtiments articulé avec une politique de déploiement des logements sociaux et un encadrement des loyers, prix de vente et coûts de rénovation. Nous organiserons un développement massif du rail, rendu accessible par la multiplication des lignes et la mise en place d'un ticket climat pour les plus précaires. Nous soutiendrons également une fiscalité avantageuse en Europe pour les produits européens résolument durables (exemple : les produits alimentaires issus de pratiques agricoles respectueuses du vivant) et nous mettrons en place une garantie à l'emploi vert en faisant des États européens les employeurs en dernier ressort afin de donner une possibilité d'emploi à tout Européen.e qui le souhaite et déterminer une norme de conditions d'emploi décente garantie par les États face au secteur privé.



18. Réduire l'impact de l'Union européenne sur la déforestation

Oui, nous sommes favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Sur notre propre sol déjà, des forêts sont encore rasées massivement, notamment pour fournir du bois-énergie (comme primo-utilisation) ou pour devenir des grandes monocultures céréalières, souvent destinées à nourrir des animaux ou à produire des biocarburants. Nous souhaitons que l'Europe devienne motrice pour faire de la foresterie une filière durable. Nous proposons un plan de réhabilitation des petites scieries (circuits-courts, sylviculture douce...) l'interdiction des exportations de grumes, la hiérarchisation des usages ainsi que l'encadrement de la production de bois-énergie. Nous lutterons aussi contre la criminalité environnementale en poussant les Etats-membres à renforcer leurs législations et en protégeant ceux qui s'élèvent contre l'accaparement illégal du bois.

Mais nos consommations entraînent aussi de la déforestation importée et l'UE est responsable de 16% de la déforestation mondiale. Nous devons revoir nos usages pour des produits plus sobres en ressources et aux origines plus proches et responsables. Nous nous mobiliserons pour que les chaînes d'approvisionnement ne dégradent pas les forêts en proposant de rehausser les ambitions du règlement sur la déforestation importée, d'étendre la liste des produits concernés et en s'assurant de sa bonne application.

Nous renforcerons la lutte contre l'orpaillage illégal, notamment en Guyane où ses conséquences sur les populations locales, la forêt tropicale et les espèces qu'elle renferme sont massives.

Contacts



Pour toute information complémentaire :

<https://ecologie2024.eu/>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

[Facebook](#) ; [X](#) ; [Instagram](#) ; [Chaine YouTube](#)

Contacts :

- Presse : benjamin.roudet@ecologie2024.eu
- Programme : chloe.fabre@ecologie2024.eu



ELECTIONS EUROPENNES 2024

QUESTIONNAIRE DU WWF AUX PARTIS POLITIQUES POUR LES ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN

DECEMBRE 2023

BIENVENUE SUR LE QUESTIONNAIRE DU WWF POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024 !

Alors que les Européens souffrent de plus en plus des événements climatiques extrêmes et de la crise du coût de la vie, les élections européennes de 2024 sont un moment charnière. Aujourd'hui, plus que jamais, il y a un besoin urgent d'une action solide, fondée sur la science, sur le climat et la nature pour renforcer l'autonomie et la résilience de l'Europe, et pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans la transition vers la durabilité.

Le questionnaire suivant a été élaboré par le WWF afin de mieux comprendre les positions des partis politiques sur les principales politiques environnementales. Le WWF représente 3,9 millions de sympathisants en Europe qui souhaitent en savoir plus sur les propositions de votre parti pour faire face aux crises du climat et de la biodiversité.

Le questionnaire, qui comporte 18 questions, couvre un éventail de politiques et de priorités européennes, notamment le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'alimentation et la finance durable.

Votre participation est essentielle pour nous permettre d'informer nos sympathisants, tout en offrant à votre parti une plateforme pour exprimer votre point de vue sur ces questions cruciales.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à ce questionnaire et attendons votre retour pour le 15 février. Les résultats seront analysés et présentés à compter de mars 2024.

1. Maintenir et renforcer le Green Deal européen

En 2019, l'UE a lancé [le Green Deal ou Pacte vert européen](#), un programme global visant à lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, et à rendre l'économie européenne plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive. Le Green Deal comprend des politiques sur le climat, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'économie circulaire, les transports et la finance. Cependant, plusieurs engagements doivent encore être concrétisés (par exemple, [la transition vers des systèmes alimentaires durables](#)), et certaines mesures prises ne sont pas à la hauteur de l'ambition initiale (par exemple, [la réduction globale des émissions de l'UE d'ici 2030](#)). S'il siège au parlement européen, votre parti peut aider l'Europe à passer à un modèle plus écologique et plus juste en veillant à ce que le Green Deal européen soit pleinement mis en œuvre.

Votre parti s'engage-t-il à soutenir le Green Deal au cours des cinq prochaines années, en faisant de sa mise en œuvre une vraie priorité ainsi qu'en soutenant des législations européennes supplémentaires ou plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement afin de respecter les engagements originels du Green Deal ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous :

- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, notamment en soutenant des législations européennes supplémentaires / plus ambitieuses en matière de climat et d'environnement.
- Oui, nous ferons du Green Deal l'une des principales priorités politiques, mais nous nous contenterons de soutenir la mise en œuvre des législations européennes existantes en matière de climat et d'environnement.
- Non, nous ne maintiendrons pas le Green Deal comme l'une des principales priorités politiques.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Les années à venir sont décisives pour l'Humanité. Face au changement climatique et à ses effets irréversibles, l'Europe devrait être à la pointe de la lutte pour la sauvegarde de nos écosystèmes. Elle en a les moyens financiers, techniques et humains. Nous refusons toute « pause » sur les règles environnementales européennes et souhaitons mettre pleinement en œuvre le Pacte vert pour le renforcer ensuite par un deuxième volet plus ambitieux lors de la mandature 2024-2029.

2. Atteindre la neutralité climatique

Avec le Green Deal, l'UE a inscrit dans [la loi européenne sur le climat](#) son objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et en 2040. Le premier objectif intermédiaire est déjà fixé pour réduire les "émissions nettes" de l'UE (émissions après déduction des absorptions de carbone par les forêts et d'autres écosystèmes) d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Toutefois, il n'existe pas encore d'objectif légal pour le deuxième objectif intermédiaire de 2040. Selon [le récent avis](#) du Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique sur l'objectif 2040, l'UE a déjà, en vertu de certains principes éthiques, épuisé sa juste part du budget mondial des émissions. La position du WWF est que l'UE devrait viser la neutralité climatique - c'est-à-dire une réduction de 100 % des émissions nettes de gaz à effet de serre - d'ici 2040, au lieu de 2050.

Quel niveau de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Au moins 100% (i.e. atteindre la neutralité climatique d'ici 2040)
- Au moins 90%
- Moins de 90%, ou pas du tout d'objectif contraignant pour 2040

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous relèverons l'objectif de réduction des émissions en 2030 par rapport à 1990, actuellement fixé à 55 % pour l'Union européenne, à 70 %. Nous confirmons également la nécessité d'atteindre et d'accélérer la trajectoire de la neutralité carbone à l'horizon de 2040 contre l'objectif de 90 % fixé par la commission. La réduction des émissions importées est également au cœur du programme. Entre 1995 et 2019, les émissions importées ont augmenté de près de 80 %. Nous soumettrons l'ensemble de la politique commerciale à l'impératif de réduction des flux internationaux de marchandises et nous favoriserons la relocalisation, s'appliquant à tous les secteurs d'activité, incluant à la fois les matières premières, les produits finis et semi-finis, à la place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

3. Mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles

La crise géopolitique et énergétique qui sévit actuellement en Europe met en évidence le coût faramineux de notre dépendance envers les énergies fossiles. Les énergies fossiles sont non seulement de plus en plus chères pour les ménages les plus vulnérables, mais elles sont également polluantes et non durables. L'UE doit rapidement abandonner l'utilisation des énergies fossiles afin de devenir une économie neutre sur le plan climatique et limiter les pires conséquences du changement climatique. Pour le moment, il n'existe pas d'approche juridiquement contraignante pour l'élimination progressive des énergies fossiles. Il est essentiel que l'UE fixe des objectifs juridiquement contraignants pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.

Votre parti s'engage-t-il à fixer des dates cibles à court terme et juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole (dans cet ordre) ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète du charbon d'ici à 2030, du gaz d'ici à 2035 et du pétrole d'ici à 2040.
- Oui, nous nous engageons à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour l'élimination complète de l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole, mais nous pensons que les dates cibles de 2030, 2035 et 2040 sont trop strictes.
- Non, nous ne nous engageons pas à fixer des dates cibles juridiquement contraignantes pour mettre fin à l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous supprimerons les subventions directes et indirectes accordées aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, gaz de schistes), interdirons progressivement toute autorisation et tout prêt bancaire en faveur des projets extractivistes et nous interdirons toute nouvelle exploitation d'énergies fossiles dans l'UE. Cette bifurcation fondamentale requiert un contrôle démocratique des grands moyens de production et de distribution d'énergie. Aussi défendons-nous un monopole public en la matière, pour diriger les énergies disponibles et assurer que la substitution des énergies renouvelables aux fossiles prime sur la rentabilité, les taux de profit et les intérêts de la finance privée.

4. Transition vers des systèmes alimentaires durables

L'impact de notre système alimentaire actuel se fait sentir dans notre vie quotidienne. Les gens ont de plus en plus de mal à accéder à une alimentation saine et durable. En outre, notre système alimentaire contribue de manière significative à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. C'est pourquoi les décideurs politiques doivent définir des principes et des objectifs juridiquement contraignants afin d'améliorer notre système alimentaire, qui s'appliqueraient à tous les acteurs - de la transformation des aliments à la distribution et à la consommation. L'UE a fait un pas dans cette direction en présentant, dans le cadre de la stratégie "de la ferme à la table"¹, l'idée d'un règlement global sur les systèmes alimentaires durables. Toutefois, cette idée doit encore être concrétisée par une proposition législative qui sera ensuite négociée par le Parlement européen et les États membres. Le WWF appelle la Commission et les partis politiques à soutenir la publication rapide de cette proposition - avec des normes pour les produits européens s'appliquant également aux produits importés. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir la publication de cette nouvelle législation et de contribuer activement à la promotion d'un modèle durable, équitable et sain pour les producteurs et les consommateurs de denrées alimentaires en Europe.

¹ La stratégie "de la ferme à la table" est au cœur du Green Deal et vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement.

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'une nouvelle législation fixant des objectifs quantitatifs fondés sur des données scientifiques, afin d'améliorer la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, fixant des principes généraux et des objectifs quantitatifs contraignants afin d'impliquer plus fortement les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs et les consommateurs dans la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables, mais elle devrait se limiter à fixer des principes et des objectifs généraux, sans objectifs quantitatifs contraignants.
- Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une législation sur les systèmes alimentaires durables.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous souhaitons établir une planification alimentaire européenne afin de garantir que la majorité des besoins alimentaires soient satisfaits par la production locale, réduire le gaspillage et viser un système 100 % biologique au plus tard en 2050.

Les études scientifiques convergent pour montrer qu'un système agricole 100 % biologique est possible en Europe d'ici 2050, et que cette bifurcation écologique est indispensable pour maintenir la capacité des générations futures à se nourrir. Il nous faudra pour cela augmenter les aides de la PAC destinées à soutenir les exploitations végétales et biologiques. En revanche, nous nous opposons à la déréglementation dangereuse des nouveaux OGM (NGT), qui est également prévue dans la stratégie de la Ferme à la Table.

Enfin, nous refusons les accords de libre-échange qui favorisent l'ultra spécialisation agricole et le dumping, et appliquerons nos normes de production aux importations. Cela implique de refuser toute adhésion de l'Ukraine, dont la production repose sur des fermes-usines largement concentrées aux mains d'oligarques, susceptibles de ruiner tous les efforts de transition agricole par dumping à l'égard des paysans européens.

5. Réformer la politique agricole commune

La relation entre les agriculteurs européens, le changement climatique et la perte de biodiversité est complexe. D'une part, nos pratiques agricoles contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité ; d'autre part, les agriculteurs se retrouvent de plus en plus vulnérables aux effets des crises du climat et de la biodiversité. En 2025, la Commission européenne doit présenter une proposition législative visant à élaborer une nouvelle [politique agricole commune](#) (PAC) pour la période post-2027. Ce sera la première occasion d'aligner la PAC sur la vision de la stratégie "[de la ferme à la table](#)" et de réorienter les [paiements directs](#) de la PAC pour soutenir financièrement les agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable. S'il siège au parlement européen, votre parti sera en mesure de donner les moyens aux agriculteurs pour faire cette transition et les aider à renforcer leur résilience tout en réduisant l'impact environnemental de la production agricole européenne.

Votre parti est-il favorable à la révision de la politique agricole commune (PAC) conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, et à la réorientation du soutien aux agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie européenne "de la ferme à la table" et au Green Deal, et nous soutenons la suppression progressive des paiements directs pour, à la place, réorienter ces fonds publics européens vers le soutien des agriculteurs dans la transition vers un système alimentaire plus durable.
- Oui, nous nous engageons à réviser la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal, mais nous ne sommes pas favorables à la suppression progressive des paiements directs.
- Non, nous ne soutenons pas la révision de la PAC conformément à la stratégie "de la ferme à la table" de l'UE et au Green Deal.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous souhaitons engager la sortie du système actuel d'aides à l'hectare pour aller vers un système de contrats de transition agro-écologique et de paiements pour services environnementaux et spécifiques (installation, projets territoriaux...) à l'actif.

Cette transition ne peut se faire que dans un contexte de prix agricoles rémunérateurs aux paysans, en renforçant la régulation des volumes et des prix, en encourageant les circuits courts, en encadrant les marges des intermédiaires et combattant le dumping.

Nous renforcerons également les aides à l'installation des jeunes et des nouveaux agriculteurs (y compris au-delà de 40 ans), en favorisant les projets agroécologiques, la diversification des activités du territoire et les démarches collectives.

6. Adopter un cadre pour la résilience face au changement climatique

La nature est essentielle pour renforcer la résilience face au changement climatique. Des écosystèmes sains tels que les plaines d'inondation, les rivières à écoulement libre, les écosystèmes forestiers et agricoles résilients servent de défenses contre les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Négliger la nature accroît notre vulnérabilité ainsi que le coût financier liés aux événements météorologiques extrêmes, l'UE devant déjà faire face à [plus de 12 milliards d'euros de pertes annuelles](#). Pour des raisons de sécurité, l'UE a besoin d'un nouveau cadre de résilience face au changement climatique comprenant des mesures législatives et non législatives et intégrant les effets du changement climatique dans toutes les politiques sectorielles. Ce cadre inciterait à des investissements intelligents dans différents secteurs (énergie, transports, agriculture, forêts...), en privilégiant les solutions fondées sur la nature plutôt que les infrastructures grises qui, dans bien des cas, ne font qu'accroître à long terme la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ces investissements aideraient les villes et les zones rurales à faire face à l'évolution rapide du climat et contribueraient à protéger les citoyens européens, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les entreprises. Il s'agit par exemple de restaurer les zones humides afin qu'elles puissent absorber l'eau, la filtrer et la stocker dans le sol, plutôt que de construire de nouveaux barrages, rehausser les digues ou mettre en œuvre des transferts d'eau interbassins à grande échelle pour gérer la ressource en eau. Il s'agit également de n'extraire que la quantité d'eau dont nous avons besoin pour des exploitations agroécologiques et des cultures adaptées au changement climatique, ainsi que pour l'eau potable dans les régions les plus touchées par le stress hydrique

Votre parti est-il favorable à l'adoption d'un nouveau cadre composé de mesures législatives et non législatives visant à promouvoir la résilience face au changement climatique en renforçant la capacité d'adaptation des écosystèmes européens, afin de protéger notre société contre les risques liés au climat?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures législatives et non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature.
- Oui, nous soutenons l'adoption de nouvelles mesures non législatives sur la résilience climatique qui donnent la priorité au déploiement et à l'extension des solutions fondées sur la nature, mais nous ne soutenons pas de nouvelles mesures législatives.
- Non, nous pensons que l'UE dispose déjà de suffisamment de mesures législatives et non législatives pour soutenir l'adaptation au changement climatique et/ou les solutions fondées sur la nature.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

[Réponse LFI :](#)

Nous pensons qu'il est préférable de privilégier les solutions fondées sur la nature plutôt que celles fondées sur l'industrialisation pour adapter les sociétés aux conséquences du réchauffement climatique. Nous souhaitons par exemple étendre les plans de renaturation et de vivification des sols permettant l'infiltration de l'eau et le ralentissement de ses flux, également en ville, afin de combattre efficacement les îlots de chaleur urbains et ruraux. Nous voulons orienter la gestion forestière vers des pratiques moins intensives favorisant la préservation des forêts existantes et leur régénération naturelle, afin qu'elles soient plus résilientes. C'est également pour cette raison que nous voulons suspendre les créations de méga-bassines, qui privatisent l'eau, puisent dans les nappes phréatiques et ne sont pas une réponse adaptée aux sécheresses.

7. Accroître les investissements dans la protection de la nature et des personnes

Pour atténuer le changement climatique et adapter notre société et notre économie à ses chocs, il est essentiel de protéger et de restaurer nos écosystèmes. Pour ce faire, il est nécessaire de réorienter les subventions dommageables à l'environnement vers des investissements au bénéfice de la nature, et de soutenir financièrement les agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens, pêcheurs, communautés côtières et collectivités locales engagées dans des activités de restauration de la nature. Une [étude](#) commandée par la Commission européenne estime de manière prudente qu'au moins 48 milliards d'euros seront nécessaires chaque année entre 2021 et 2030 pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. On estime qu'en 2021, 27 milliards d'euros ont été investis par l'UE et ses États membres. Il est impératif de combler le déficit de financement tant au niveau européen qu'au niveau national pour faire face à la crise de la perte de biodiversité ; cela permettra aussi de donner des moyens à ceux qui sont en première ligne sur la restauration de la nature et le changement climatique, de renforcer notre résilience face aux catastrophes climatiques et de soutenir les conditions d'une production alimentaire durable. Enfin, le financement de la nature est un investissement, et non un coût, car [1 euro investi dans la restauration de la nature rapporte 8 euros de bénéfices économiques](#).

Votre parti est-il favorable à une augmentation des investissements européens et nationaux pour la protection et la restauration de la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature, à hauteur d'au moins 50 milliards d'euros par an.
- Oui, nous sommes favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui, mais nous ne nous engageons pas sur un chiffre précis.
- Non, nous ne sommes pas favorables à une augmentation des investissements européens et nationaux dans la nature par rapport à aujourd'hui.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

[Réponse LFI :](#)

Face à la sixième extinction de masse et aux bouleversements climatiques, la protection et la restauration de la nature constituent un enjeu majeur. Nous renforcerons la loi de restauration de la nature en rehaussant l'objectif global à 30% des terres et des mers à couvrir de mesures de restauration d'ici 2030 et en prévoyant des financements dédiés en application de la Règle verte. Pour cela, nous voulons mettre l'économie au service de la bifurcation écologique, et augmenter les investissements publics pour la restauration de la nature. Nous sommes donc favorables à cette augmentation des investissements de 50 milliards d'euros par an. Au Parlement européen, notre délégation a d'ailleurs soutenu en commission ENVI un chapitre prévoyant un financement en propre de la restauration de la nature dans le règlement, fléché vers les acteurs qui contribuent à cet objectif.

8. Mise en œuvre du Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité

À l'échelle mondiale, 75 % des terres émergées et 66 % des océans subissent l'impact des activités humaines. Cela affecte profondément non seulement les diverses espèces qui vivent dans ces écosystèmes, mais aussi la vie qu'auront les générations futures. En effet, des écosystèmes dégradés absorbent moins de carbone et ont une résilience moindre pour protéger contre les effets du changement climatique. Dans sa [stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030](#), l'UE s'est engagée à mettre en place un réseau d'aires protégées cohérent et efficacement géré. Ce réseau devrait couvrir au moins 30 % des terres et 30 % des mers de l'UE d'ici à 2030 et inclure au moins un tiers d'aires strictement protégées. En outre, le [Cadre mondial des Nations unies pour la biodiversité](#) fixe l'objectif de conserver et gérer efficacement 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures, des zones côtières et marines d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, l'UE s'appuie sur un mécanisme volontaire qui, jusqu'à présent, n'a pas été très efficace. À l'heure actuelle, seule une poignée d'États membres ont présenté des engagements nationaux, alors que la date limite était fixée à la fin de 2022. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de revoir la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et de transformer ces engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants afin de contribuer à la protection de ces écosystèmes prioritaires et des formes de vie qu'ils abritent

Votre parti s'engage-t-il à protéger les aires naturelles riches en biodiversité et à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité et du Cadre mondial pour la biodiversité, en transformant les engagements volontaires en objectifs juridiquement contraignants pour tous les États membres ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'établissement d'objectifs juridiquement contraignants pour les États membres afin d'atteindre les objectifs de 2030 concernant les aires protégées.
- Non, nous pensons que les engagements volontaires des États membres sont suffisants pour atteindre les objectifs de 2030 en matière d'aires protégées.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous renforcerons la protection des zones terrestres, des eaux intérieures, des zones côtières et marines d'ici à 2030 : mise en place de corridors biologiques entre aires terrestres protégées ; création d'un véritable réseau connecté d'aires marines protégées en Europe, dédiées exclusivement à la conservation et à la restauration de la biodiversité, réduction de la vitesse des navires et interdire le trafic maritime dans les aires maritimes protégées et leurs abords
Nous fixerons également des obligations de restauration plus ambitieuses de l'ensemble des écosystèmes terrestres et marins dans l'Union.

9. Réorienter les subventions aux énergies fossiles et les autres subventions dommageables à l'environnement

Les subventions néfastes pour l'environnement, telles celles accordées aux énergies fossiles et aux pratiques agricoles industrielles, contribuent à la surexploitation des ressources naturelles, à la perte de biodiversité et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elles entraînent d'énormes coûts cachés humains et financiers, tout en représentant une occasion manquée de financer le Green Deal. Il est essentiel de réorienter ces subventions pour promouvoir la soutenabilité et stimuler la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. L'UE et ses États membres ont pris à plusieurs reprises [des engagements non contraignants](#) de supprimer progressivement les subventions publiques accordées aux énergies fossiles et à d'autres activités dommageables à la nature. Toutefois, il n'existe actuellement aucun cadre juridique pour soutenir ces engagements. Par conséquent, seuls des progrès minimes ont été accomplis. La réorientation de toutes les subventions dommageables vers la transition écologique, en mettant l'accent sur le soutien aux ménages vulnérables et aux secteurs économiques déterminants pour la transition, constituerait une étape essentielle pour financer ces efforts cruciaux.

Votre parti s'engage-t-il à réorienter les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et autres activités dommageables pour l'environnement vers la transition écologique, en accordant la priorité à l'accompagnement des personnes vulnérables et des secteurs économiques clés ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons l'adoption et la mise en œuvre de mesures juridiques visant à supprimer progressivement les subventions européennes et nationales aux énergies fossiles et celles dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique.
- Oui, nous soutenons l'objectif de suppression progressive des subventions aux énergies fossiles et des subventions dommageables à l'environnement, et nous pensons que ces subventions devraient - en priorité - être réorientées vers la transition écologique, en mettant l'accent sur l'accompagnement des personnes vulnérables et des acteurs clés de la transition écologique; cependant, nous ne pensons pas que des mesures juridiques supplémentaires soient nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Non, nous ne soutenons pas l'objectif d'élimination progressive des subventions aux énergies fossiles ni des subventions dommageables à l'environnement.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

80 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent aujourd'hui des énergies fossiles. Pour limiter le désastre climatique, il y a urgence à en sortir de manière juste et concertée. Tout cela doit être planifié, et doit donc passer par des mesures juridiques supplémentaires. Nous supprimerons toutes les subventions directes et indirectes accordées aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, gaz de schistes) et interdirons toute nouvelle exploitation d'énergies fossiles dans l'UE. Nous réserverons les financements publics au déploiement d'énergies décarbonées. Nous empêcherons l'extension injuste du marché carbone à l'essence et au chauffage des particuliers, qui risque de pénaliser les plus vulnérables sans les accompagner dans l'isolation du bâtiment ou la conversion des modes de transport. En parallèle, nous imposerons une taxation des biens et loisirs anti-écologiques des ultra-riches, avec une interdiction des pratiques les plus climaticides.

10. Soutenir un cadre européen pour le financement de la transition

La finance verte est un outil puissant pour parvenir à une économie plus verte, car elle oriente les capitaux et les investissements vers des activités durables du point de vue environnemental. Une première étape nécessaire consiste à définir ce que sont ces "activités durables sur le plan environnemental". L'UE a fait des progrès significatifs dans ce domaine en créant la [Taxonomie européenne](#)² en 2021. Cependant, ce système de classification est incomplet car il n'y a pas de distinction claire entre les activités non durables qui devraient être rapidement abandonnées et les activités qui peuvent parvenir à entrer dans la catégorie verte, à condition qu'un plan d'investissement spécifique à l'activité soit mis en place. Pour parvenir à un système financier « véritablement vert », il est essentiel d'améliorer le cadre réglementaire européen en matière de finance durable. La solution la plus efficace consisterait à étendre le cadre de la taxonomie européenne en passant de la catégorie unique actuelle ("durable") à trois catégories avec un système de feux tricolores ; le nouveau système différencierait les activités économiques qui sont "durables", "intermédiaires" (en transition) et "non durables".

² La Taxonomie européenne fait référence à un système de classification établi par l'Union européenne pour définir les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental

Votre parti s'engage-t-il à étendre le cadre européen sur la finance durable en ajoutant deux catégories qui aident à différencier les activités économiques "intermédiaires" (en transition) et "non durables", en plus des activités "durables" déjà définies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "étendue" avec trois catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables", "intermédiaires" et "non durables".

Oui, nous soutenons l'adoption d'une taxonomie "élargie" avec deux catégories, clarifiant ce qui constitue des activités économiques "durables" et "intermédiaires".

Non, nous ne soutenons pas l'adoption d'une taxonomie "étendue" et pensons que l'approche actuelle d'une taxonomie "durable" est suffisante.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous soutenons l'adoption d'une taxonomie étendue, néanmoins nous ne sommes pas favorables à la création de cette catégorie intermédiaire et proposons seulement deux catégories "durables" et "non durables". Une catégorie intermédiaire pourrait présenter le risque de permettre à des actifs nuisibles pour l'environnement de sortir trop facilement de la catégorie non-durable, ce qui diminuerait fortement l'efficacité de la taxonomie.

En effet, le gaz fossile est par exemple encore considéré par certains comme une énergie de transition, alors même qu'il représentait 16% des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2018, et que son extraction provoque des dégâts environnementaux parfois irréparables. Rien n'indique que des activités financières tout aussi nuisibles ne pourraient pas également être catégorisées comme activités de transition.

11. Atteindre un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans les sources d'énergie européennes est essentielle pour lutter contre le changement climatique et garantir un approvisionnement énergétique plus stable, ainsi que des prix abordables pour les ménages européens. En 2023, l'UE a révisé la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) et a porté la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'Europe à 42,5 % d'ici 2030. La nouvelle version de la directive comprend également un objectif supplémentaire indicatif de 2,5 % qui permettrait d'atteindre 45 %. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de définir un objectif pour 2040, dans le cadre de la prochaine révision de la directive RED qui aura lieu dans les cinq prochaines années. Votre soutien à l'augmentation de la part des énergies renouvelables sera essentiel pour atteindre la neutralité climatique et l'indépendance énergétique.

Quel pourcentage d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de l'UE votre parti s'engage-t-il à inscrire dans la législation européenne ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

100% d'ici 2040

Nous soutenons l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables, mais il sera trop difficile de l'atteindre d'ici à 2040.

Nous ne sommes pas favorables à un objectif de 100 % d'énergies renouvelables

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Face à la raréfaction croissante des énergies fossiles et à l'urgence climatique, la bifurcation de notre modèle énergétique s'impose. Pour cela, nous misons sur 3 leviers : la sobriété, l'efficacité énergétique et le 100 % renouvelables à horizon 2050, ainsi que sur un instrument : la planification écologique.

Sur la question de notre mix électrique, nous nous appuyons sur les scénarios Negawatt et MO de RTE qui font l'hypothèse d'une sortie totale des énergies fossiles et nucléaires. En effet, nous considérons que l'énergie nucléaire ne saurait être une solution à terme en raison de la gestion des déchets et du problème de sûreté qu'elle soulève. Notre mix électrique serait donc essentiellement composé de photovoltaïque, d'éolien marin et d'hydraulique. Le 100 % énergies renouvelables passera également par les bioénergies et notamment par le bois énergie ou le biogaz, la géothermie ou des carburants alternatifs tels que l'hydrogène vert. À ce titre, l'innovation aura aussi une importance clé pour atteindre nos objectifs de décarbonation. Les recherches dans les énergies marines seront aussi encouragées. D'autre part, il va s'en dire que le déploiement sur le territoire des différentes sources d'énergies renouvelables doit être au maximum adapté aux conditions météorologiques et géographiques.

12. Garantir un déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable respectueux de la nature

Une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire est cruciale si nous voulons accroître notre sécurité énergétique et stopper le changement climatique. Néanmoins, cette expansion doit se faire avec le consentement du public et dans le respect de l'environnement. Les nouvelles règles d'autorisation de la [directive sur les énergies renouvelables](#) (RED) fixent des délais plus courts pour les décisions de planification et exigent des États membres qu'ils identifient des zones d'accélération des énergies renouvelables, ce qui est une bonne chose. Cependant, dans les zones d'accélération des énergies renouvelables, ces règles exemptent les projets d'étude d'impact sur l'environnement - qui comprend une consultation publique - et posent le principe que toutes les énergies renouvelables sont présumées, partout, être dans l'intérêt public majeur. Ces nouvelles dispositions, qui n'étaient pas nécessaires, sapent la confiance du public dans les énergies renouvelables ainsi que les mesures vitales de préservation de la nature prévues par les directives "Oiseaux", "Habitats" et "Eau".

Votre parti s'efforcera-t-il de revenir sur la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables et de veiller à ce que nous nous attaquions en parallèle aux crises du climat et de la biodiversité ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous pensons que l'expansion rapide des énergies renouvelables dépend d'une planification spatiale solide basée sur les écosystèmes, et nous rétablirons donc l'exigence d'un impact sur l'environnement pour tous les projets et annulerons la présomption d'intérêt public majeur.

Non, nous maintiendrons les nouvelles règles d'autorisation en l'état.

Non, nous chercherons à assouplir encore davantage les règles de protection de la nature, que nous estimons trop strictes et/ou trop lourdes sur le plan administratif pour permettre une expansion rapide de l'énergie éolienne et solaire.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI

Si le réchauffement climatique est le principal péril auquel l'humanité fait face, il est indissociable de la destruction des écosystèmes et de la disparition des espèces. Nous voulons faire en sorte que l'action climatique et la protection de la nature soient complémentaires et encadrer strictement toute dérogation. Il nous apparaît donc important de revenir sur la suppression des règles de protection de l'environnement dans la directive sur les énergies renouvelables, afin que les écosystèmes autour des installations d'énergies renouvelables puissent être protégés. De plus, ces règles comprenaient l'organisation d'une concertation publique préalable au déploiement des énergies renouvelables. Il faut justement davantage de concertation: un rapport du CESE a montré qu'en France, lorsque des concertations sont organisées, que le temps est accordé, et que les gens ne sont pas sous contrainte, les ENR sont bien mieux acceptées qu'ailleurs et suscitent même parfois une demande d'extension.

13. Accélérer les progrès vers un bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines

Les hommes, les animaux et les plantes dépendent tous de l'eau douce pour leur survie. Elle joue également un rôle essentiel dans l'agriculture, dans divers processus industriels et dans la régulation du climat. Malheureusement, les ressources en eau douce de l'Europe sont confrontées à de nombreuses menaces, notamment la pollution, la surexploitation et le changement climatique. La [directive-cadre sur l'eau](#), principale législation européenne dans ce domaine, fixe comme objectif de rétablir la santé de tous les lacs, rivières et nappes phréatiques d'ici à 2027. Cependant, depuis son adoption en 2000, très peu de progrès ont été réalisés pour protéger et restaurer les bassins hydrographiques. En outre, près de 60 % des rivières et des lacs de l'UE ne sont toujours pas en bon état aujourd'hui, et de nombreuses eaux sont exemptées des obligations légales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de s'engager dans ce processus et de favoriser une meilleure mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau.

Votre parti s'engage-t-il à inciter les États membres à prendre les mesures nécessaires et à accélérer les progrès pour atteindre l'objectif de la directive-cadre sur l'eau, à savoir le bon état des rivières, des lacs et des eaux souterraines en 2027 ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et pensons que les États membres doivent accélérer les progrès vers les objectifs de la directive.

Oui, nous soutenons les objectifs de la directive-cadre sur l'eau, mais nous pensons que les États membres ont besoin de plus de temps et de flexibilité pour les atteindre.

Non, nous pensons que la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau n'est pas faisable et nous demandons que les objectifs de la directive soient revus à la baisse.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI

La protection de la ressource en eau est un des grands défis de l'humanité. D'ici 2030, 30 % de la population européenne vivra dans des régions où l'eau sera rare toute l'année. Ce bien commun doit être préservé des pollutions et de l'épuisement. Il doit donc être géré comme tel. Nous exigerons l'élaboration d'une nouvelle directive cadre sur l'eau correspondant aux projections climatiques, avec la mise en place d'instruments de sobriété par les États membres. Nous nous engageons à reconnaître les nappes et aquifères comme propriété publique et collective et à interdire l'appropriation des nappes par les sociétés d'eau minérales et de sources au détriment des autres usages vitaux. Enfin, nous voulons faire appliquer correctement les protocoles de surveillance sur les polluants déjà en place, augmenter les financements des infrastructures de surveillance et du personnel en charge des prélèvements et appliquer le principe de pollueur-payeur pour partager les coûts de surveillance et de contrôle.

14. Mieux mettre en œuvre la politique commune de la pêche

La pêche joue un rôle crucial dans la société, l'économie et le système alimentaire de l'Europe, en soutenant l'emploi et en contribuant à l'équilibre nutritionnel de la population. Cependant, son lien complexe avec le changement climatique et la surpêche pose des défis, impactant la biodiversité marine et les stocks de poissons, et contribuant à des problèmes environnementaux plus vastes. En 2023, la Commission européenne a publié son "[paquet pêche](#)", une série de stratégies et de recommandations politiques visant à soutenir les pêcheurs européens dans leur transition vers des pratiques durables sur le plan environnemental, socialement équitables et économiquement viables. L'une de ses recommandations consiste à mieux mettre en œuvre certaines dispositions juridiques de la [politique commune de la pêche](#) afin de mettre fin à la surpêche et de mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

Votre parti s'engage-t-il à mettre pleinement en œuvre la politique commune de la pêche, à mettre fin à la surpêche et à mettre en place une gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche afin de garantir une pêche européenne durable et à faible impact.
- Non, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'intensifier la mise en œuvre de l'actuelle politique commune de la pêche et que les efforts déployés aujourd'hui sont satisfaisants pour parvenir à une pêche européenne durable, à faible impact.
- Non, nous pensons que les objectifs actuels de la politique commune de la pêche ne sont pas réalistes et devraient être révisés.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous mettrons fin à la surpêche et réorienterons les financements européens et les quotas de pêche pour une pêche artisanale et durable et créatrice d'emplois. Nous interdirons les subventions à la pêche industrielle et à la surpêche et supprimerons celles qui favorisent la pêche illicite. Nous mettrons en place l'usage exclusif de la bande côtière des 12 milles nautiques aux pêcheurs artisans (navires de moins de 12 mètres).

Nous exigerons le remplacement des accords de pêche de l'Union européenne avec des pays tiers, notamment africains, par des accords de partenariat favorisant le développement d'un environnement propice à la pêche durable et locale.

De plus, nous nous positionnons contre la création de fermes aquacoles géantes et hyper-intensives.

15. Intégrer une approche fondée sur les écosystèmes dans toutes les politiques maritimes

Notre océan joue un rôle essentiel dans la régulation du climat. Il stocke des quantités de carbone équivalentes à celles des écosystèmes terrestres et absorbe environ [un tiers du CO2 émis par l'activité humaine](#). Il abrite également une grande diversité d'écosystèmes et présente une immense valeur culturelle et récréative. Sa protection est donc essentielle et nécessite une approche transversale. L'absence d'une attention significative à nos océans dans le Green Deal soulève des inquiétudes et suscite des conflits dans la mise en œuvre des politiques. En effet, les politiques relatives aux océans manquent d'alignement et de cohérence avec les objectifs climatiques et de biodiversité récemment adoptés par l'UE et la communauté internationale. Des améliorations sont nécessaires pour rendre ces politiques aptes à protéger efficacement nos océans et à favoriser une économie bleue durable.

Votre parti est-il favorable à l'adaptation des politiques maritimes européennes pour les aligner sur les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité afin de favoriser une économie bleue durable ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, et nous soutenons de nouvelles initiatives législatives.
- Oui, nous nous engageons à adapter toutes les politiques maritimes de l'UE aux objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité, mais uniquement par le biais de mesures non législatives.
- Non, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'améliorer la cohérence entre les politiques maritimes de l'UE et les objectifs européens et internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Notre relation à la mer s'inscrit pleinement dans l'idée de la règle verte : nous voulons faire bifurquer l'ensemble des moyens de production, de consommation et d'échange afin qu'il ne soit pas prélevé sur la nature davantage que ce que l'écosystème peut reconstituer ou absorber. Nous défendons une exploitation durable des ressources marines et porterons l'exigence d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins sur les océans. Nous soutiendrons également la ratification du traité sur la Haute mer par tous les pays de l'UE et son renforcement. Nous lancerons un programme européen de dépollution des mers et océans (récupérations des déchets plastiques, équipements des littoraux en stations d'épuration, etc) et renforcerons les normes et les contrôles en Europe sur les activités industrielles et agricoles à fort potentiel de pollution marine.

16. Améliorer l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice

Pour appliquer correctement le droit européen, y compris la législation environnementale, il est essentiel que la société civile et les citoyens aient la possibilité d'accéder à l'information publique et, le cas échéant, de demander justice devant les tribunaux nationaux. En 2022, l'accès à la justice pour le public était entravé dans 21 des 27 États membres en raison d'obstacles persistants³. Outre le manque d'accès à l'information sur le processus décisionnel en matière d'environnement, ces obstacles comprennent des limitations au droit des ONG environnementales et des particuliers de saisir la justice, des coûts élevés et prohibitifs, et un champ d'action des juges insuffisant. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité d'améliorer la mise en œuvre du droit européen de l'environnement en s'attaquant aux obstacles qui entravent l'accès à l'information et à la justice dans les États membres et en les supprimant, garantissant ainsi les droits fondamentaux des citoyens.

³ Basé sur l'[Examen de la mise en œuvre de la législation environnementale 2022](#) de la Commission européenne, voir [ici](#), p. 5.

Votre parti s'engage-t-il à améliorer l'accès du public à l'information et l'accès effectif à la justice ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.

Oui, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre au niveau national des obligations existantes en matière d'accès à l'information et d'accès à la justice, et à soutenir de nouvelles initiatives au niveau européen pour remédier au respect incohérent et inégal des exigences en matière d'accès à la justice au sein de l'UE et de ses États membres.

Non, nous ne sommes pas favorables à l'adoption de nouvelles mesures visant à garantir au public l'accès à l'information et un accès effectif à la justice.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Nous voulons renforcer l'accès à la justice du public pour contester des décisions relatives à l'eau, à la nature et à la qualité de l'air. Le public doit avoir accès à la justice lorsque ses droits à un environnement et à une qualité de l'air saine, et à l'eau potable, ne sont pas respectés. Nous renforcerons les compétences de l'Agence européenne des droits fondamentaux pour qu'elle puisse enquêter sur les violations des droits fondamentaux au sein de l'UE. Nous voulons également défendre les activistes écologistes, en refusant leur criminalisation, et en protégeant la liberté d'association, d'opinion et de manifestation.

17. Promouvoir une transition juste et équitable

C'est au niveau local que la transition vers la neutralité climatique dans l'UE se fait le plus sentir. Des millions de citoyens devront se former ou trouver un nouvel emploi à mesure que les industries polluantes seront remplacées par des industries respectueuses de la nature et neutres sur le plan climatique. En outre, ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui ont le plus de difficultés à accéder aux énergies propres et aux technologies d'économie d'énergie telles que les pompes à chaleur, les véhicules électriques et les panneaux solaires. Alors que [le cadre actuel européen pour une transition juste](#) se concentre sur une décarbonation rapide dans un certain nombre de régions spécifiques, des mesures supplémentaires plus larges sont nécessaires. Si la transition écologique ne s'accompagne pas de politiques visant à atténuer son impact social, nous connaissons une augmentation des inégalités et de la pauvreté, ainsi qu'une diminution de la cohésion sociale. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de relever ce défi, en veillant à ce que la transition vers la soutenabilité ne laisse personne de côté.

Votre parti s'engage-t-il en faveur d'une transition juste et équitable en demandant à l'UE d'investir à grande échelle dans des programmes d'économie d'énergie, de rénovation, de formation et de retour à l'emploi ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous soutenons l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

Non, nous ne soutenons pas l'introduction de nouveaux programmes d'investissement européens à grande échelle pour faciliter une transition juste et équitable.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

Notre objectif est de faire bifurquer les politiques européennes vers la justice sociale et l'écologie. La bifurcation écologique est indissociable de la répartition des richesses et de la lutte pour l'égalité sociale. Nous voulons en finir avec l'écologie libérale et passer à l'écologie populaire, à travers la planification. Nous lancerons un vaste plan européen d'investissement public pour la bifurcation écologique et sociale en faveur de la rénovation des logements, ainsi que du développement des énergies renouvelables et du transport ferroviaire de personnes et de marchandises. Ce plan doit être financé par de nouvelles ressources propres européennes fondées sur la justice fiscale, les droits de douanes et le partage des richesses. Il nous faudra développer et protéger les filières industrielles européennes nécessaires à cette bifurcation écologique, (éolien terrestre et maritime, solaire, batteries, hydrogène, réseau, rénovation) afin de limiter notre dépendance aux importations dans ce secteur. Elle nécessitera des qualifications de pointe à tous les niveaux et dans tous les secteurs : Cela suppose de renforcer notre système de formation à travers un service public de la formation et de l'enseignement professionnels, et le retour à l'emploi pour les personnes ayant travaillé dans les secteurs énergétiques carbonés. La planification écologique sera ainsi source de nombreux emplois durables et de qualités.

18. Réduire l'impact de l'Union européenne sur la déforestation

Bien que [sept Européens sur dix souhaitent que la déforestation disparaisse des rayons de leurs supermarchés](#), l'UE reste l'un des plus grands importateurs mondiaux de produits issus de la déforestation tropicale - et des émissions qui y sont associées. En 2023, l'UE a adopté une nouvelle législation visant à mettre un terme au commerce de produits liés à la déforestation sur le marché européen - [le règlement sur les produits exempts de déforestation](#). Si l'UE veut répondre pleinement aux préoccupations des consommateurs sur cette question, cette nouvelle loi sur la déforestation doit être étendue au-delà de son champ d'application actuel, qui ne concerne que les forêts tropicales. S'il siège au parlement européen, votre parti aura la possibilité de soutenir l'intégration dans la loi des produits liés à la déforestation et à la dégradation d'autres terres boisées, telles que les savanes, les prairies et les zones humides.

Votre parti s'engage-t-il à réduire l'impact de l'UE sur la déforestation en soutenant l'extension du champ d'application du règlement européen sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées, telles que les savanes et les prairies ?

Veillez sélectionner l'une des réponses ci-dessous:

Oui, nous sommes favorables à l'extension du champ d'application du règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Non, nous ne sommes pas favorables à l'extension du champ d'application règlement sur les produits exempts de déforestation à d'autres terres boisées au cours des cinq prochaines années.

Si nécessaire, vous pouvez expliquer votre réponse plus en détail ici (veuillez vous limiter à 200 mots maximum svp):

Réponse LFI :

La forêt est un système nécessaire à l'existence humaine. Elle couvre 30% du globe, reculant dans de nombreux endroits du monde - en trois décennies, c'est l'équivalent de toute la surface du continent européen qui a disparu. En Europe, la construction urbaine et routière fait reculer les forêts, alors qu'elles constituent une protection à l'égard du changement climatique, fournissant de l'air pur, captant du CO2, sécurisant le cycle de l'eau, protégeant les sols de l'érosion et abritant la majorité de la biodiversité.

Nous élargirons le champ d'application du règlement européen sur l'interdiction de la déforestation importée à la destruction de tous les types d'écosystèmes.